

---

BUENOS AIRES – Session de travail ICG n°1

Jeudi 18 juin 2015 – 09h00 à 17h00

ICANN – Buenos Aires, Argentine

ALISSA COOPER :                      Bonjour à tous, je vous demande de prendre vos places parce que nous allons commencer dès que possible. Merci.

Bonjour chers collègues, nous allons commencer. Je vous demande M. Boyle s’il vous plait de venir vous asseoir. Je vous demande de prendre vos places.

Bonjour à tous. Merci beaucoup de nous accompagner. C'est la 5<sup>ème</sup> réunion en personne de l'ICG, et nous voyons maintenant ici l'ordre du jour pour notre réunion d'aujourd'hui et de demain. Je sais bien qu'il y en a qui demain vont entrer et sortir de la réunion, mais nous allons essayer de concentrer la plupart du travail pendant cette première journée. Mais demain nous aurons beaucoup de travail à faire aussi.

On va faire une pré-évaluation de la proposition de la communauté des noms, le CWG, et nous savons que nous allons voir s'il y a quelque chose que l'on puisse faire du point de vue de notre évaluation.

Par la suite, nous allons faire la participation en termes logistiques pour l'évaluation de la proposition combinée : qui va faire quoi ? quelles seront les dates ? Puis on va faire la pause.

---

**Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.**

---

Nous allons parler de la mise en œuvre en multi-étapes. Peut-être vous n'êtes pas au courant des derniers courriers que nous avons reçus.

Nous allons prendre le déjeuner qui sera servi ici même. Nous allons parler aussi de la période de commentaires publics. On a beaucoup de tâches de planification à faire là-dessus. Nous avons envoyé des courriers à la liste de diffusion avec des mises à jour, le site web qui sera utilisé, le résumé exécutif pour la proposition combinée.

Puis on va faire une pause, on va faire la mise à jour du travail de CCWG sur la responsabilité. Et Mohamed va s'occuper de diriger cette question.

Puis on parlera de notre réponse aux consultations de la NTIA sur les délais et sur les délais de l'ICG aussi à partir de la réponse du conseil d'administration. Voilà donc la proposition pour la réunion.

Vous avez des commentaires à faire ? Je crois que nous allons suivre la même procédure. Si vous voulez participer, je vous demande de donner vos noms. Si vous participez à distance levez le doigt via Adobe Connect pour que nous puissions vous passer la parole. Vous avez des commentaires sur l'ordre du jour ? Quelque chose à dire ? Je vois que vous êtes tous endormis encore.

Nous pouvons donc commencer, avec la pré-évaluation de la proposition du CWG des noms.

---

PATRIK FALTSTROM :

Merci. Comme nous le savons bien, le CWG des noms a produit une version de sa proposition qui est suffisamment stable. Voilà pourquoi elle a été transmise aux organisations du CWG pour leur approbation et pour commentaires. Ces organisations constitutives ont un délai, jusqu'à jeudi prochain, 25 juin, pour répondre à ces questions.

Nous avons parlé ici à l'ICG du fait qu'il faudrait commencer avec une pré-évaluation de la proposition de la communauté des noms, du CWG, sur la version présentée, pour essayer d'économiser un peu de temps. Il faudrait discuter là-dessus. Il s'agit d'une proposition de la part des présidents, et l'on devrait démarrer une pré-évaluation de cette version de la proposition.

Nous proposons aussi que cette évaluation soit effectuée de manière similaire aux propositions de la communauté des paramètres de protocoles et des ressources de numéros. Ici, nous voulons voir les questions spécifiques des documents qui puissent présenter des inquiétudes.

Par la suite, nous aurons les trois propositions. C'est-à-dire la version définitive de la proposition de la communauté des noms – ce n'est pas ce que nous avons sous les yeux. Nous aurons les trois propositions des communautés opérationnelles, et on fera une évaluation des trois propositions de manière conjointe.

Nous allons parler du processus d'évaluation lors de notre prochaine séance incluse dans l'ordre du jour.

---

Je voudrais maintenant aborder la question de la proposition de la communauté des noms. L'appel téléphonique que nous avons mené l'autre semaine, moi-même et le représentant du SSAC, nous avons expliqué à l'ICG où on en était pour faire l'évaluation de la proposition des noms, et pouvoir enfin déclencher la discussion et voir comment le SSAC en tant qu'organisation constitutive, voir ce qu'on avait à analyser pour faire notre travail. Nous n'avons pas fini avec notre évaluation, alors ce que je vais partager avec vous aujourd'hui, ce sont les processus et les méthodes utilisées pour notre évaluation. Mais je ne peux pas partager avec vous les résultats de l'évaluation, parce que nous allons le débattre mardi prochain. La réponse devra être prête pour jeudi. J'espère que cela vous sera utile. Ici dans les diapos, nous avons beaucoup de texte, mais l'idée n'est pas de lire les diapos, mais que tout cela puisse être utile pour vous, ou l'ignorer tout simplement comme vous le souhaitez.

Diapo suivante. Un peu d'informations de référence du point de vue du SSAC. Au SSAC, dans les commentaires publics, nous avons analysé justement les commentaires et nous avons analysé le document numéro 69. Les questions qui pouvaient affecter la sécurité et la stabilité du DNS soit pendant ou après la transition de la fonction de supervision. Nous avons différentes recommandations dans ce document. Nous avons basé là-dessus notre évaluation.

La recommandation 1 indique que les communautés opérationnelles devraient déterminer deux choses. Par exemple, quelles sont les fonctions de contrôle qui vont disparaître, savoir s'il va y avoir des

---

contrôles externes supplémentaires qui soient nécessaires, qui devrait administrer ces contrôles, etc.

Diapo suivante. Nous avons identifié un point discuté sur le PTI, après la transition, dans la section 3 du document, là où on parle de certaines opérations pour les opérateurs des fonctions IANA. On parle aussi de la manière dont on devrait faire l'audit de ce processus à travers le CSC (le Comité Permanent des Clients).

La recommandation 2a établit que les communautés devraient déterminer s'il existe ou pas des mécanismes existants suffisamment robustes pour rendre des comptes et rendre responsable l'opérateur d'IANA.

La recommandation 2b, si par exemple le processus de développement d'élaboration de politiques était clair aussi, s'il devrait évoluer. C'est quelque chose dont on doit tenir compte.

Diapo suivante s'il vous plaît. Nous observons également que là la section III.A.i, les chiffres sont intéressants pour les différentes questions, mais là on parle des attentes de la communauté quant à la supervision de la fonction IANA. Et la manière de mesurer la performance, et nous pensons que cela est fait. Il y a aussi une série d'éléments qui sont explicitement numérotés qui sont suggérés pour être inclus dans l'évaluation.

Diapo suivante. Dans la recommandation 3, nous signalons la situation liée aux sanctions existantes dans la juridiction des Etats-Unis, où on fait les opérations de ces services. On parle des licences

---

OFAC2, mais dans d'autres pays le nom est différent et nous voyons que ceci est vraiment important. C'est important de savoir comment cela fonctionne. Nous observons aussi que ceci est débattu dans la section III.A.iv.c.

La recommandation 4 nous parle de l'importance de la transparence et de la liberté. On parle de l'influence inappropriée pour la performance des fonctions IANA, et il faudrait peut-être des sauvegardes et des mécanismes supplémentaires.

La section III.A.iii nous parle des rapports de l'opérateur des fonctions IANA et la manière dont on publie l'information, rapidement, et sans attente.

La recommandation 5 fait référence à la stabilité et à l'efficacité des processus et des structures existants, en ce qui concerne le fait qu'ils devraient fonctionner de manière fiable, concise et efficace dans le processus actuel.

Dans le paragraphe 148, on recommande que la fonction de l'administrateur du processus de gestion de la zone racine soit interrompue après la transition.

La recommandation 6 fait référence au processus de gestion de la zone racine pour après la transition, car il inclut une organisation inter-organisationnelle. Et on parle en détails des cas où l'on pourrait inclure plus d'un associé de gestion de la zone racine.

---

La recommandation 7 aborde la question du processus et du cadre juridique associé à la maintenance de la zone racine et la fonction de celui qui maintient la zone racine après la transition.

En ce qui concerne la recommandation 6 et 7, vous trouverez tous les détails dans la section III.A.iii où l'on parle du remplacement de la fonction d'approbation et comment maintenir un risque minimal pour les erreurs, et un haut niveau de qualité.

Je crois que c'est tout ce que j'avais à vous dire quant à la présentation.

PATRIK FALTSTROM :

On en est là avec notre évaluation, notre travail actuel au SSAC. Cette évaluation du texte auquel on fait référence respecte suffisamment les objectifs, et si les propositions sont suffisamment stables ou robustes pour respecter les fondements sur lesquels elles ont été élaborées.

Je voudrais maintenant passer la parole à mes collègues pour qu'ils nous disent ce qu'ils font, ce qu'ils pensent qu'il faudrait faire, essayer de trouver des bénévoles intéressés pour participer à la pré-évaluation de la communauté des noms.

Je vous passe le micro.

KAVOUSS ARASTEH :

Bonjour à tous. J'ai le plaisir de revoir mes collègues distingués de l'ICG en personne. Merci beaucoup. Félicitations à la communauté d'avoir offert ce document de réponse à la demande du CWG et des

---

organisations constituantes. J'espère bien que d'autres organisations constitutives auront fait un travail similaire avant le 25 juin pour l'envoyer au CWG ou ailleurs, je ne suis pas sûr.

La question, en plus de celles d'autres collègues qui ont peut-être analysé cette version préliminaire, moi malheureusement je ne l'ai pas vue, je crois qu'ils ont fait un très bon travail, et je ne veux pas entrer dans les détails. L'étape suivante sera l'envoyer. Quand ? Au CWG ou ailleurs ? Ce serait bien de savoir comment cela va se passer parce que j'ai posé la même question à l'ALAC parce qu'ils faisaient un travail similaire, et j'attends toujours la réponse informelle d'un de mes collègues de l'ALAC. Voilà ma première question.

Et j'ai un commentaire général lié aux activités du CWG, mais je vais laisser ça pour un peu plus tard car il s'agit d'un commentaire général qui n'est pas lié spécifiquement à ce document.

Merci.

PATRIK FALTSTROM :

Merci. Le travail que nous faisons à SSAC, et pour que ce soit clair nous allons l'envoyer, c'est un document interne du SSAC qui va être la base d'une réponse obtenue par le cercle des présidents du CWG des noms. Parce que nous en tant qu'organisation constitutive et statutaire de ce groupe, nous avons des questions à poser sur le soutien que nous allons donner aux résultats de ce groupe. Maintenant, nous avons élaboré un document qui a le soutien suivant

---

le processus qu'on utilise à l'ICANN pour les groupes intercommunautaires.

En plus de cela, au sein du SSAC, comme faisant partie de la transparence que nous encourageons certainement, nous allons publier tout cela. Mais le texte lui-même est adressé aux présidents du CWG des noms.

WOLF-ULRICH KNOBEN : Merci Patrik, bonjour à tous. J'ai une question à poser par rapport au processus que vous avez mentionné, et aussi un commentaire commun de la part de la GNSO.

La question est la suivante : si je comprends bien, le CWG attend des commentaires des organisations constitutives. Toutefois, une partie de ces organisations ont déjà fait des commentaires pendant la période de consultation publique. Cela fait partie du travail du SSAC par rapport à ces questions ?

PATRIK FALTSTROM : Merci de votre consultation. La question sur les organisations est de présenter un document. Nous devons faire une évaluation sur où nous pensons que ce document n'est pas ce que l'on pensait, il n'a pas été envoyé là où on devait. Ce n'est pas une consultation ouverte.

D'autre part, nous, comme tous ceux qui font partie de l'ICG, nous rendons compte que ceci n'a pas eu lieu auparavant à l'ICANN. On n'a pas fait de travaux intercommunautaires où le résultat soit si

---

important. Ce que l'on fait au SSAC, c'est voir justement quelle est la question que nous devons soutenir. Si nous pouvons dire 'on ne va pas donner de soutien, on ne va pas avancer jusqu'à ce qu'il y ait une consultation', mais je veux dire qu'il ne s'agit pas d'une procédure de consultation publique. Cela doit être bien clair. Les organisations constitutives, les comités consultatifs, les organisations de soutien, c'est-à-dire les commentaires de toutes ces organisations devaient être déjà donnés.

WOLF-ULRICH KNOBEN :

Ce que je veux dire, c'est ce que la GNSO fait en tant qu'organisation constitutive, et je ne vais pas parler simplement du groupe des parties prenantes commerciales, mais je crois que la GNSO dans son ordre du jour sur la réunion publique qui aura lieu mercredi je crois, va débattre comment on devrait répondre en tant qu'organisation constitutive. Ce dont on a besoin, c'est de la participation des différents groupes de parties prenantes qui font partie de la GNSO.

Il se peut que le groupe de parties prenantes non commerciales se réunisse pendant ce weekend et essaye de voir plus tard si ce document sera soutenu ou s'il y a des problèmes ou questions avec lesquelles on n'est pas d'accord.

En tant que groupe de parties prenantes commerciales, nous allons nous réunir pour la première fois dimanche, mardi pour la deuxième fois, puis on va mener d'autres réunions pour pouvoir donner une réponse en disant que le conseil de la GNSO sera capable de prendre

---

une position là-dessus. C'est ce que nous allons faire depuis la GNSO, je ne sais pas s'il y a d'autres commentaires.

PATRIK FALTSTROM : Milton ?

MILTON MUELLER : Merci. Je veux répondre à votre rapport et peut-être vous demander d'approfondir un peu davantage sur certaines questions. Je sais que vous ne pouvez pas répondre au nom du SSAC en ce moment, mais on voudrait savoir quel est votre avis personnel. On voudrait avoir quelques indices sur quelle pour être l'idée ou le fondement.

En définitive, lorsque vous parlez des fonctions de responsabilité de l'IANA de la pré-transition, vous parlez du contrat, du comité permanent des clients et du processus de révision. Je pense que vous avez oublié de parler du fait que la plupart du conseil du PTI sera désigné par l'ICANN. C'est à dire qu'il y aura uniquement deux directeurs indépendants, et c'était une grande partie du débat de responsabilité avec l'élaboration de la proposition. Et je voulais attirer votre attention sur ce point. Les gens se disaient qu'il fallait que l'ICANN ne contrôle pas le PTI parce que de ce point de vue, ils ne seraient pas responsables. On voulait donc que l'ICANN soit responsable de la performance du PTI un peu moins directement.

On voulait que vous nous parliez un peu du processus de changement, de modification et d'autorisation. Bien sûr on ne sait pas très bien ce qui va se passer avec la relation avec VeriSign. Alors peut-être qu'on

---

ne devrait pas entrer dans ce sujet, mais de toute façon, il me semble qu'il faudrait que l'on considère les procédures techniques, et que vous évaluiez ce que vous pensez par rapport à la proposition du CWG en ce qui concerne les autorisations de modification à la zone racine.

Il y a également une question de propriété intellectuelle impliquée dans la proposition de cette autre communauté. Donc je ne pense pas qu'il faille qu'on discute de cela en ce moment, mais je voudrais que l'on parle de votre avis en ce qui concerne le processus d'autorisation.

PATRIK FALTSTROM :

Merci.

En ce qui concerne la question de responsabilité, il y a cette question des retours qu'ils devraient rendre au CWG de responsabilité, et des retours qu'ils devraient donner au CWG des noms qui en réalité s'occupe de questions de responsabilité aussi.

Au sein du SSAC, en ce moment, nous considérons par exemple s'il y a un conflit potentiel, pour vous donner un exemple, entre la proposition du CWG des noms, de créer un comité permanent qui discute et approuve les modifications à la zone racine et aux procédures de gestion de la zone racine, c'est à dire de fournir des conseils ou de prendre des décisions par exemple qui soient cohérentes avec le travail de l'ICANN pour voir comment cela s'intégrerait au travail du CCWG de la responsabilité qui s'occupe de l'exigence de mettre en œuvre les recommandations de l'ATRT2 pour que le conseil d'administration agisse suivant les recommandations

---

formelles du comité consultatif. Il faudrait voir s'il y a des conflits entre ces deux recommandations, si par exemple il y a un conseil ou un conflit qui vient d'un des comités consultatifs pour par exemple créer ce comité permanent, et s'il y aurait un conflit entre cette proposition et celle du CWG des noms. Peut-être pas, mais peut-être que c'est bien le cas, il faudrait qu'on considère ces potentiels conflits.

Je ne peux pas répondre à votre question concernant la responsabilité malheureusement, mais au sein de SSAC, on considère ces aspects-là, parce que comme on vous entend dire ici, ce qu'il me semble avoir compris, il est important que l'entretien ou la maintenance de la zone racine dans le serveur WHOIS soit stable, fiable, fonctionne, et soit d'une qualité haute pour qu'au moins on puisse maintenir les mêmes contrôles de qualité qu'on a aujourd'hui pour voir s'il est nécessaire de les maintenir ou s'il faudrait les remplacer avec quelque chose d'autre. Et s'il faut le remplacer il faut voir si c'est avec des mécanismes déjà en existence ou s'il faut créer de nouveaux mécanismes. Au sein du SSAC, on discute de ces questions-là.

En ce qui concerne ce que vous disiez du PTI, je vous en remercie. D'ailleurs c'est ça le type de retour qu'on voulait recevoir. Il faudrait voir comment on peut agir par rapport à cette question, et comment cela est considéré en matière de responsabilité pour voir comment aborder cette question.

Kavouss, vous avez la parole.

---

KAVOUSS ARASTEH :

Merci.

Dans les activités du CWG, il y a 5 domaines que je sais qui doivent être abordés, d'ailleurs qui ont déjà été abordés par le CCWG. C'était des questions qui portaient sur la responsabilité qui devrait être déjà mise en œuvre avant la transition. Ces questions étaient le budget de l'ICANN, les mécanismes d'habilitation de la communauté, les mécanismes de remédiation et de révision, et les mécanismes de recours d'appel. Ce sont des questions qui ont été abordées par les CWG, mais au sein du CCWG en ce moment, ils sont en train d'en discuter, suivant les commentaires qu'on a faits pendant la première consultation publique, parce qu'on a remis en question ces 5 domaines pour lesquels les CWG avaient demandé un certain niveau de responsabilité. Certaines de ces questions sont des principes de base qui sont en désaccord avec la communauté concernant le type d'adhésion qui serait nécessaire pour la transition. S'il devrait y avoir des membres bénévoles ou des membres désignés, ou alors si on devrait suivre un modèle de proposition de membres.

Et ce n'est pas clair pour l'instant. Pour certaines communautés, ça pourrait être très difficile d'être un membre et avoir des engagements pour ce groupe. Il y a eu 350 pages environ de conseil juridique des deux conseillers juridiques, mais la situation au sein du CWG et dans les pistes de travail 1 et 2 dans les discussions ont manifesté le besoin de résoudre ces questions.

Les questions pour les communautés parlaient également des relations avec les membres du panel de révision indépendant, et les

---

collègues discutent toujours si ce devrait être des exigences contraignantes ou pas, si on devrait permettre à d'autres d'associer aussi ces potentiels litiges avec des actions juridiques ou pas.

Donc vous voyez il y a plein de questions qui doivent être résolues au sein du CCWG pour que le lien entre le CWG qui s'occupe des noms et de la transition de la supervision, et le CWG de la responsabilité puisse être abordé. Je ne sais pas si vous-mêmes avez des questions dans votre évaluation ou pas.

Maintenant dans la section III.A.iii, il y a plein de questions qui sont soulevées par le CWG concernant les modifications proposées à la zone racine et à la relation avec le mainteneur de la zone racine, les modifications à l'architecture et à la gestion de la zone racine. Donc je ne sais pas, comme je vous ai dit, si vous avez abordé ces questions dans votre évaluation ou pas, parce que le CWG a soulevé beaucoup de questions, et certaines de ces questions portent sur la NTIA et la transition. Ils se demandent ce qu'on va faire avant ou après la transition par rapport au contrat indépendant qu'ils ont avec le mainteneur. Ces questions ont été soulevées, je ne sais pas si vous y avez répondu ou pas, mais ce sont des aspects qu'il faudrait que l'on évalue.

Dans le document, il y a aussi d'autres questions qui sont soulevées, mais ce que je veux dire en ce moment est que la réponse aux organisations membres y compris la vôtre serait qu'il devrait y avoir un soutien sans commentaire, soutien avec des commentaires,

---

manque de soutien, ou désaccord. Ce sont les 4 niveaux de consentement.

Si les organisations membres ne soutiennent pas ce qui se passe, que va-t-on faire ? S'il y a du soutien avec des commentaires, on va y répondre ? On compte les mettre en œuvre ? Qu'est-ce que ça va donner ? S'il y a des objections d'une organisation membre ou plus d'une organisation membre ? On a 4 organisations membres. Si 2 par exemple s'opposent complètement, que compte-t-on faire ? Je m'excuse de poser ces questions, ce sont des questions un peu générales. Ce n'est peut-être pas pertinent à votre travail, mais l'ICG devrait peut-être discuter de ces questions dans le point suivant de l'ordre du jour quand on analysera le travail du CWG. Ce n'est pas tout à fait.

Merci.

PATRIK FALTSTROM :

Merci Kavouss d'avoir posé toutes ces questions.

Comme j'ai dit tout à l'heure, la question des processus même si on a déjà eu des groupes de travail intercommunautaires au sein de l'ICANN, est une nouveauté pour nous dans le sens où il en nous jamais fallu discuter des processus exactement de la manière dont vous venez de les discuter en ce qui concerne le type de réponse qu'il faudrait que l'on donne à chacune de ces questions. Donc je pense que ces questions sont des aspects qu'il faudrait que l'on considère spécifiquement au sein de notre groupe de l'ICG, parce qu'au moment

---

où on aura la réponse des communautés opérationnelles, que compte-t-on faire ? Il y a des communautés qui pourraient soutenir notre travail par exemple avec des réserves, des commentaires. Seraient-ce des points qu'il faudrait intégrer à l'évaluation des trois propositions ? Peut-être que les communautés opérationnelles pourraient être des collaborateurs pour résoudre ces questions. Il faudrait voir si cela ne ferait pas partie de notre évaluation. Au sein de l'ICG, on devrait peut-être discuter de cette question pour voir comment on compte faire notre évaluation, au moment de recevoir des commentaires publics potentiels.

Comme j'ai dit tout à l'heure pour la question de Wolf Ulrich, il me semble que c'est vraiment important. Et je reviendrai sur quelque chose que je n'ai pas dit tout à l'heure avant de vous donner la parole. C'est le fait que la proposition qui est discutée au sein du CWG n'a suivi un processus multipartite. Ils ont suivi leur propre processus multipartite pour pouvoir préparer cette proposition. Donc en ce moment, on est dans une période où les commentaires ou les propositions, ou la réécriture de la proposition n'est pas possible. Ce n'est pas le point où on en est dans le processus, mais plutôt comme Kavouss disait, il faut se demander si les organisations membres soutiennent ou s'opposent à ces recommandations. Nous en sommes là.

Donc cette évaluation en fait est noire ou blanche, mais malheureusement pour nous au sein de l'ICG, il se pourrait que les questions que vous avez posées soient des questions dont il faut qu'on s'occupe. C'est similaire par exemple pour nous au sein de l'ICG

---

de recevoir ces commentaires pendant la période de consultation publique. Il faudrait que l'on comprenne comment pouvoir intégrer ces commentaires de manière constructive à ces processus.

Alissa ?

ALISSA COOPER :

Merci Patrik.

Kavouss m'a rappelé quelques points qu'il me semble qu'il faudrait soulever.

D'une part, la considération de la proposition du CWG telle qu'elle a été présentée dépend explicitement du résultat du groupe de travail ou de la piste de travail n°1 du CCWG. Donc je comprends que c'est la considération que les SO et les AC donnent en ce moment. On suppose que toutes les parties nécessaires pour la proposition du CCWG pour que le CCWG puisse travailler vont être mises en œuvre. Et c'est comme cela qu'il faudrait la considérer, et qu'il faudrait qu'on la considère au moment de la recevoir. Si ces points-là ne sont pas mis en œuvre finalement, cela veut dire que la proposition du CCWG va devoir être modifiée, ou qu'il va falloir qu'on ait d'autres recours. Mais on agit tous supposant que ce qu'il nous faut du CCWG pour la proposition des noms arrivera, et donc c'est ça qui guide notre travail en ce moment. S'il y a des modifications bien sûr il va falloir qu'on s'en occupe.

Un autre commentaire pour reprendre ce que disait Patrik. Pour ce qu'on a fait pour les deux autres propositions, s'il y a des questions ou

---

s'il nous semble que quelque chose devrait être clarifié ou modifié dans la proposition du CWG des noms, il nous reste un peu de temps pour pouvoir revenir au CWG et discuter de la question avec eux. Donc il est possible que certains des commentaires qui vont surgir des SO et AC, s'ils ont des commentaires, puissent être abordés dans ces mêmes délais suivant cet échéancier qu'on a créé. Je pense qu'on pourrait peut-être espérer opérer de cette manière, et on pourrait aussi s'attendre à ce que la situation ne soit pas celle que Kavouss a indiqué, que ce ne soit pas comme pour les SO et les AC ou ils vont nous indiquer d'autres recommandations. Si cela se passe, il va falloir qu'on s'occupe autrement de la question, mais on espère que ce ne sera pas le cas.

PATRIK FALTSTROM : Merci. Jari maintenant.

JARI ARKKO : Bonjour.

Je voulais entrer dans une question de coordination significative dans la proposition. C'est quelque chose dont Milton faisait mention tout à l'heure. C'est la question de l'IPR. Pour qu'on se comprenne tous, la proposition du CWG a un chapitre qui porte sur les marques commerciales et les licences exclusives qui seront octroyées aux organisations PTI. Ce sont des questions qui ont été discutées au sein du CWG à travers leur liste de diffusion une fois qu'ils avaient déjà élaboré leur proposition.

---

Cette question est problématique pour les trois communautés, parce qu'ils ont tous besoin d'utiliser ces marques commerciales. Par exemple, pour l'IETF, on a vu que le mot IANA apparaît dans nos appels à commentaires depuis 1990, et que depuis il est apparu dans 3350 appels à commentaires. Donc on voudrait pouvoir être capables d'utiliser nos propres marques commerciales. Ce sont des situations qui comportent un intérêt un peu similaire pour les trois organisations, pour les trois communautés. Sur un pied d'égalité bien sûr. Et le texte actuel est problématique. On pourrait peut-être éliminer le mot exclusif. Le texte appartient à un chapitre dont le titre parle de versions préliminaires ou de points de départ, ou quelque chose de la sorte. Il faudrait qu'on modifie la proposition dans ce sens pour pouvoir intégrer cette question. Je pense qu'ici on pourrait coordonner un peu plus pour atteindre des résultats plus satisfaisants que ce qu'on a eu jusqu'à présent. Avec les autres communautés on a trouvé de bonnes solutions, et il faudrait que ce soit pareil pour les trois communautés dorénavant.

D'autres part, le CWG dans sa proposition parle de marques commerciales, pas de noms de domaines. Les deux autres communautés sont également intéressées aux noms de domaines, donc pour être exhaustifs, il faut qu'on parle également des noms de domaines et donc des marques commerciales. Et on a une dépendance de la passation de marchés entre les différentes parties.

Dans la réponse de l'IETF par rapport aux échéanciers, on dit que si on peut continuer à conclure des contrats avec l'ICANN, tout ira bien, sinon il faudrait qu'on ait un mécanisme plus compliqué avec une

---

partie de l'ICANN à travers cette nouvelle organisation qui sera créée dans l'IANA de l'après transition. Cela va impliquer plus d'efforts, et ça va prendre plus de temps, mais certaines des propositions s'occupent de cette question de marques commerciales qui appliquent le fait que leur communauté ait à conclure des contrats avec l'IANA de l'après transition. Je soulève ici cette question, et je n'ai pas une proposition particulière, mais c'est quelque chose qu'il faut que l'on résolve, soit ici, autour de cette table, soit avec les différentes communautés qui travaillent ensemble, mais cela doit être résolu dans le texte actuel qui pourrait être un problème.

Merci.

**PATRIK FALTSTROM :** Je ne sais pas qui a demandé la parole en premier. On va donner la parole à Alan Barrett.

**ALAN BARRETT :** Merci. Je veux soutenir ce que disait Jari par rapport au PTI et au problème que pose la proposition de la communauté des noms.

Il me semble que peut-être l'ICG pourrait demander à la communauté des noms de réviser sa proposition pour qu'elle soit cohérente, et que quelques modifications simples pourraient aider. Par exemple si on élimine ce besoin que la licence soit exclusive, et peut-être permettre que la licence appartienne à une partie autre que l'ICANN qui pourrait avoir l'IPR. Par exemple, si cette révision du panel indépendant est confiée à une autre entité de l'IETF, ce serait cette autre entité de

---

l'IETF et pas l'ICANN qui pourrait octroyer les licences. Il faudrait qu'on demande aux communautés s'ils pourraient prévoir de faire cette modification dans leur proposition.

PATRIK FALTSTROM :

Merci. Je pense qu'il faut qu'on se rappelle également qu'ici pour l'ICG on n'est pas entré dans ces détails. Qu'on demande ici aux communautés opérationnelles de communiquer entre elles et de résoudre les problèmes. C'est ça qui est important pour l'ICG, qu'il n'y ait pas de conflit. Ce n'est pas le résultat qui nous intéresse. Cela dit bien sûr, nous tous en tant qu'individus participons aux autres processus également. Il faut que nous donnions des exemples pour pouvoir expliquer pourquoi il nous semble qu'il y a des superpositions et pour montrer qu'en tant qu'individus il nous semble qu'il y a un bon chemin à suivre à partir des discussions.

S'il y a un résultat potentiel de la pré-évaluation de l'ICG, ce que vous dites c'est que cette question doit être résolue.

Milton ?

MILTON MUELLER :

Oui, il faudrait que l'on garde à l'esprit la question que la proposition de la communauté des noms est incompatible avec la question des marques commerciales et des domaines telle qu'elle est expliquée dans la proposition du CWG. En réalité, c'est une question assez détaillée qui parle des incompatibilités qui ont été détectées au moment même où la proposition a été envoyée aux SO et aux AC. Il n'y

---

avait pas de consensus au sein de la communauté des noms concernant cet aspect de la proposition, donc on ne pourrait pas dire vraiment que ça fasse partie de cette proposition. On pourrait dire que c'est le texte par défaut qui a été inclus dans la proposition, mais il n'y a pas de consensus je dirais.

Pour la communauté des noms, il faudrait que l'on dise 'on n'aime pas ce qui a été proposé', et la communauté des paramètres de protocoles devrait s'exprimer aussi à l'encontre de cette proposition. Et si les deux communautés disent que ce n'est pas compatible, on dira nous-mêmes à la communauté des noms, 'c'est incompatible tel que c'est déclaré, on n'a pas de consensus, les autres communautés n'aiment pas votre proposition, donc s'il vous plait proposez quelque chose d'autres pour résoudre cette incompatibilité'.

PATRIK FALTSTROM : Alissa ?

ALISSA COOPER : Je me demande s'il ne serait pas nécessaire d'attendre avant de commencer. Si tout le monde pense qu'il faudrait que l'on commence dès maintenant, on pourrait le faire, mais je pense qu'on a une bonne idée du malaise des deux autres communautés avec cette rédaction du texte telle qu'elle est.

Il faudrait voir si on n'a pas besoin d'avoir une opinion consensuelle de notre insatisfaction. Je pense que ce n'est pas nécessaire, parce qu'on a des représentants de l'ICG qui vont exprimer ce qui se dit

---

autour de la table au sein de ce groupe, et donc cela seul va transmettre la question aux communautés, mais je voudrais savoir ce que vous en pensez de toute façon.

PATRIK FALTSTROM :

Une question supplémentaire à ce que vient de dire Alissa. C'est également une question à vous membres de l'ICG. Seriez-vous à l'aise avec ce type de questions incluses de manière progressive dans les différentes propositions, par exemple une maintenant, une autre d'ici deux semaines ? Ou est-ce qu'il vous semble qu'il faudrait qu'on envoie tous les commentaires ensemble ? C'est une autre question.

Je vois Kavouss, et Mohamed, puis je voudrais vous demander, à vous membres de l'ICG intéressés à travailler spécifiquement avec la pré-évaluation, de voir des individus désignés qui travaillent sur ces questions telles que celle sur laquelle on a commencé à travailler dans le groupe. Pensez s'il vous plait si vous avez le temps et l'intérêt de participer à ce processus.

Kavouss ?

KAVOUSS ARASTEH :

Merci Patrik. Il me semble que la question principale pour moi en ce moment, ce n'est pas une question en fait, c'est un commentaire, mais il faudrait que l'on saisisse cette discussion en personne pour nous préparer pour les questions ou les précisions nécessaires pour le CWG, même si on n'a pas reçu formellement une proposition. C'est une

---

bonne occasion ici, puisqu'on est en personne réunis, il faut qu'on utilise cela de manière efficace.

Il faudrait rédiger des propositions, envoyer ces propositions aux organisations membres, et voir si entre aujourd'hui et demain, on peut établir des questions générales, des précisions pour voir si on serait en mesure de rédiger cela et de l'envoyer.

D'autre part, il y a cette question des marques commerciales. C'est une question qu'il faudrait qu'on aborde au sein de l'ICG. Je ne pense pas que le CWG ou que d'autres organisations membres vont s'occuper spécifiquement de cette question. Au moins ces organisations membres ne vont pas atteindre des résultats effectifs. C'est une question pour l'ICG, qui a été soulevée à plusieurs reprises, et il faut qu'on atteigne un résultat ou une solution.

Dans la proposition du CWG, ils disent à plusieurs reprises que pour eux la situation n'est pas claire. Dans le paragraphe 105, ils disent clairement que toutes les fonctions IANA vont être transférées à cette entité de l'IANA de la pré-transition, de PTI. Mais ce n'est pas clair au moment de rédiger ce rapport si les communautés des noms, la communauté des paramètres des protocoles et des numéros par exemple aussi, vont conclure des contrats directement avec la PTI ou s'ils vont avoir un contrat séparé avec l'ICANN. C'est une question similaire à celle qui a été incluse dans la proposition du CWG.

Ces questions doivent être considérées soigneusement pour voir si on pourrait avoir d'autres bénévoles qui suivent les activités du CWG, s'il ne pourrait pas y avoir d'autres personnes qui assurent cette fonction

---

pour voir s'il y a d'autres questions auxquelles il faudrait que l'on réponde.

Merci.

PATRIK FALTSTROM : Merci. Mohamed ?

MOHAMED EL BASHIR: Merci Patrik.

Je pense que certains collègues ont déjà exprimé ce que je voulais dire sur la salle de chat. Pour notre prochaine réunion, on aurait peut-être une liste de questions qu'il faudrait aborder dès que possible et que l'on envoie au CWG pour qu'ils les considèrent aussi. Donc peut-être qu'il faudrait que l'on prévoie la manière de mettre à jour cette proposition, de travailler avec d'autres communautés.

PATRIK FALTSTROM : Keith ? Pardon, il y a deux Keith ici. A ma gauche.

KEITH DRAZEK : Merci Patrik.

Je suis tout à fait d'accord avec les co-présidents de l'ICG en ce qui concerne le fait de signaler la question aux communautés pour qu'ils parlent avec les co-présidents du CWG sur la transition, et de leur commenter les inquiétudes qui sont apparues par rapport au conflit

---

entre les trois propositions. Cela rendrait plus facile la discussion de toutes les communautés opérationnelles.

Merci.

PATRIK FALTSTROM : Et en même temps, nous avons non seulement deux Keith, mais en plus deux Keith dont les noms de famille commencent par D, alors on va prendre le Keith de l'hémisphère sud, Keith Davidson.

KEITH DAVIDSON : Curieusement, je suis tout à fait d'accord avec Keith Drazek sur le fait de suggérer qu'il peut y avoir des questions exigeant un avis juridique externe. Je crois que ceci devrait être envisagé dès que possible pour que le CWG puisse commencer à traiter ces questions immédiatement. Je crois que l'idée que les co-présidents traitent cette question est vraiment très censée.

PATRIK FALTSTROM : Merci. Alissa Cooper.

ALISSA COOPER : Ce que l'on pourrait faire peut-être – on a le temps pour traiter des questions dans notre ordre du jour de demain, alors peut-être pourrions-nous élaborer des questions pour ces communautés et discuter un peu la question demain pour voir comment on poserait ces questions sur les marques commerciales et les IPR à ces

---

communautés. Vous trouvez que c'est bien d'utiliser cette possibilité de cette réunion en personne ?

PATRIK FALTSTROM : Je crois qu'il n'y a pas d'objection. Kavouss, vous et Alissa avez signalé que c'est une bonne proposition. Bien entendu, la partie négative est que je sais bien qu'il y a des gens qui ne vont pas participer à notre réunion de demain. Mais il faudra profiter du temps pour traiter la question dans l'un de nos modules d'activités. Ce serait vraiment bien.

Je voudrais maintenant vous poser une question par rapport aux volontaires. Puis-je avoir des volontaires pour s'impliquer dans la proposition du CWG de noms ? Je vois Russ, Alan, Martin.

WOLF-ULRICH KNOBEN : Combien de temps faut-il pour le faire ?

ALISSA COOPER : Pouvez-vous projeter la question ?

PATRIK FALTSTROM: Voilà vous l'avez à l'écran, c'est trop petit peut-être qu'on ne voit pas.

Il y a une raison pour laquelle nous proposons les téléconférences de la manière dont on l'a fait le 8 juillet et le 15 juillet. Je crois qu'il est très important d'avoir suffisamment de feedback le 7 juillet pour pouvoir en discuter le 8. On parle de la période entre ce moment et le

---

7 juillet avec plus d'informations pour pouvoir aborder la question le 8 juillet.

Il y a encore un autre volontaire, Keith, Russ Mundy. Il y a les deux Keith, maintenant il y a les deux Russ.

ALISSA COOPER : On a la liste de volontaires, Alan, Martin, Keith Davidson, et Russ Mundy.

PATRIK FALTSTROM : C'est un bon groupe, je crois que c'est le nombre de personnes dont on a besoin pour travailler. Je vous remercie.

KAVOUSS ARASTEH : Patrik, pouvez-vous clarifier – vous avez dit que je n'ai pas fait une bonne proposition ?

PATRIK FALTSTROM : Non, moi ce que j'ai voulu dire c'est que vous avez mon soutien dans votre déclaration.

KAVOUSS ARASTEH : Merci. Une autre question : avons-nous des questions à poser aux conseillers juridiques dans cette réunion ? Si oui, peut-être ce serait la bonne occasion pour leur demander de venir nous voir, ou tout simplement leur poser la question. Parce que dans le CCWG on a posé

---

un grand nombre de questions à la présidence, et on a donné des réponses directes par rapport aux mémos d'évaluation ou de réponse. Il y a quelque chose à consulter au conseil juridique en ce moment ?

PATRIK FALTSTROM :

En premier lieu, en tant que co-président de l'ICG, je n'ai pas présenté cette requête. Et deuxièmement, parce que le CWG a jusqu'à jeudi prochain pour interagir avec les organisations constitutives ou les organisations membres.

L'ICG doit être prudent par rapport à sa participation à ce processus. Il faut se maintenir aussi éloigné que possible. Et suivant notre propre chartre à l'ICG, nous devons assurer que le processus soit effectué de manière ascendante multipartite. Et s'il y a quelque chose qu'on puisse considérer une micro-gestion de ces processus et qu'on nous présente des informations à nous, je crois que ce serait très proche de la violation de cette exigence. Il faut être très prudent avec notre participation dans ces processus en cours, notamment lorsqu'une de ces organisations doit atteindre un résultat final. Si nous devons participer il faut profiter de l'occasion comme vous l'avez dit Kavouss d'être ici en personne. Mais en premier lieu, je ne vois pas le besoin, je ne sais pas si ce besoin existe, et deuxièmement, l'exigence pour participer à cette conversation devrait être quelque chose de très élevé, le seuil devrait être très élevé.

Je passe maintenant la parole à Alissa. Il est déjà 10h03.

---

ALISSA COOPER :

Maintenant, nous voulons parler de l'évaluation de la proposition combinée.

Nous avons 6 volontaires pour faire l'évaluation individuelle de la proposition de la communauté des noms, ce qui est vraiment bien. Et je crois que nous allons voir le processus qui va être suivi par ces volontaires. Non, ce n'est pas ça ? Je viens de te l'envoyer il y a 10 petites secondes.

Sans doute vous devez vous souvenir, ceux qui vont s'occuper de la pré-évaluation de la proposition des noms vont le faire à titre individuel. Si nous avançons un peu, nous allons nous rappeler des questions pertinentes à l'évaluation individuelle.

Premièrement, une évaluation du processus ayant été menée à bien pour s'assurer que les inquiétudes soient prises en compte et abordées par la communauté. Il faut parler du consensus de la communauté.

Et si on va un peu plus loin, il y a 3 points qu'il faudrait considérer. Les exigences de la NTIA, la clarté, etc. Il y a quelqu'un qui a proposé de s'occuper de cette question, alors il faut se concentrer sur ces questions pour évaluer justement la proposition.

Parallèlement à cette évaluation, il faut commencer à faire une évaluation de la proposition combinée. Là, il faut mettre ensemble les 3 pièces et voir si on est prêts pour aller de l'avant ou s'il faut poser de nouvelles questions à la communauté.

---

Si nous allons un peu plus loin dans notre document, et nous voyons les trois points ici, c'est à dire l'évaluation de la proposition combinée, il faut considérer des questions comme la compatibilité, l'interopérabilité, des questions liées à la responsabilité ou édition de compte, et la faisabilité.

Lorsque ces 3 composantes de la proposition combinée sont là, il faut faire une évaluation en prenant en considération ces 3 points. Les volontaires pour évaluer la proposition des noms devraient donner leur feedback pour le 7 juillet.

On demande maintenant aussi des volontaires pour cette évaluation de la proposition combinée. Ce serait vraiment bien d'avoir quelque chose de préparé pour le 7 juillet et ne pas dépasser la date prévue pour l'appel du 15 juillet. Y a-t-il des volontaires qui puissent faire une évaluation de la proposition combinée tout en supposant qu'on va la recevoir à la fin de ce mois-ci? Lynn St. Amour, merci beaucoup. Milton aussi. Manal merci beaucoup. Une autre victime volontaire, Keith Drazek, merci. Il y a quelqu'un sur Adobe Connect, Russ Housley, eh bien tu seras occupé. Joe aussi, merci. Lynn, Milton, Manal, Keith Drazek, Russ Housley, Joe, et Paul Wilson.

NARELLE CLARK :

Je voudrais vérifier s'il y a déjà quelque chose dans mon calendrier actuel.

---

ALISSA COOPER : Merci. Xiaodong, tu voulais parler ? Lynn, Milton, Manal, Keith Drazek, Russ Housley, Joe, Paul, Narelle, et Xiaodong. Génial. Merci de votre temps. D'ici jusqu'au 15 juillet. C'est un long document, vous aurez pas mal de travail à faire. Je crois que nous avons fini avec cette section prévue de notre ordre du jour. C'est tout ce que nous avons ?

Nous pouvons maintenant faire la pause-café, ou continuer avec le point suivant et faire la pause ?

KAVOUSS ARASTEH : Je crois que si ce groupe est ouvert, parce que je ne me suis pas présenté comme volontaire, si on a des contributions ou participations occasionnelles, on peut le faire ?

ALISSA COOPER : Oui, tout à fait. Ce que nous voulions c'est avoir quelques noms pour savoir qui nous allons poursuivre pour faire le travail.

Je crois que le point suivant est que dans certains cas, les gens font l'évaluation à titre individuel, et des fois en groupe. Je vais laisser aux volontaires de décider la manière de travailler, de façon individuelle ou en groupe. Je suppose qu'ils n'ont pas d'opinion trop formée à ce sujet en ce moment. Si vous voulez travailler tout seul vous pouvez le faire, et si vous voulez le faire en équipe vous le faites en équipe, aucun problème.

Alors on fait la pause-café ou on aborde la mise en œuvre des multi-étapes ?

---

MILTON MUELLER : Pause, pour quoi faire ? On n'a rien fait encore.

ALISSA COOPER : Nous avons déjà fini avec notre prévision, mais nous pouvons parler de la mise en œuvre en plusieurs étapes.

PATRIK FALTSTROM : C'est peut-être le premier débat intéressant que nous allons avoir, et par la suite oui nous aurons besoin de la pause-café.

Voilà la présentation sur l'écran. Merci.

Pour commencer avec cette session de délibérations, nous avons déjà mené un débat dans la liste de diffusion, et nous en avons parlé pendant la dernière conférence téléphonique. Il y a eu aussi un courrier électronique qui a été envoyé hier.

Pour donner un cadre à ce débat, j'ai décidé de l'organiser comme suit: en premier lieu, je vois que pour l'ICG, nous attendons les réponses des deux communautés opérationnelles. Nous avons commencé une pré-évaluation, mais il ne faut pas confondre ceci avec le fait de recevoir, parce qu'on l'a fait sans recevoir la réponse des communautés. C'est la première chose à rappeler.

Quand nous aurons les 3 réponses, et cela je l'ai écrit hier, alors ce n'est peut-être pas trop correct, mais il faudra faire une évaluation dont nous venons de parler, peut-être faudrait-il envoyer des réponses

---

aux OC et attendre des réponses, puis créer des réponses ou des documents combinés.

Nous avons décidé qu'il y aura une période de consultations publiques pour voir ce que pense la communauté. Puis on va en reparler par la suite, on va le donner à la NTIA, et la NTIA fera ce qu'il faut avant la transition réelle. Une partie de tout cela a trait à la mise en œuvre. Aussi, le temps nécessaire pour que les OC puissent faire la mise en œuvre. Voilà les démarches à suivre ici à l'ICG. Il faut se rappeler que ces démarches prennent du temps.

Un des problèmes que je vois personnellement, je ne parle pas comme président, mais moi à titre personnel quand je lis ce qui est écrit ou quand j'entends ce qui est dit, peut-être il y aurait une confusion par rapport à la signification de mise en œuvre. Il peut y avoir de la confusion parce qu'il y a beaucoup de processus parallèles. Mais tout spécifiquement je crois qu'il y a des questions qui sont un peu mélangées.

Les activités de l'ICG qui amènent à la présentation de la NTIA, les activités pour avant la transition elle-même, et que peuvent faire les communautés opérationnelles avant, pendant, et après la transition ? Par exemple, nous l'avons vu dans la proposition du CWG des noms, où ils décrivent ce qu'il faut faire pendant, avant et après la transition, et comment on voit la situation pour avant et après la transition, parce que la transition elle-même n'est pas quelque chose qui se passe d'une minute à l'autre.

---

Alors j'espère que nous puissions mener un débat constructif, parce que beaucoup de membres de l'ICG ont mentionné que nous en avons parlé de différentes manières auparavant, mais nous voulons établir un cadre pour voir comment on va opérer au sein de l'ICG parce que comme Alissa l'a signalé, on a beaucoup de travail à faire à l'ICG, et tout spécifiquement en juillet et septembre. Nous devons consacrer beaucoup de temps aux questions les plus importantes dans notre processus opérationnel. C'est tout simplement pour établir un cadre.

Maintenant je cède la parole à Paul Wilson, et à partir de ce contexte, Paul nous explique sa position. Et par la suite la salle sera ouverte à vos commentaires.

PAUL WILSON :

Vous m'entendez ? Le son n'est pas bon. Il y a beaucoup d'écho.

Il y a eu des réunions dans le passé qui ne se sont pas très bien passées. Je crois qu'il y a eu quelques réponses, et j'ai mentionné cela lors de la dernière réunion, et je crois qu'il y a eu une certaine confusion sur ce que j'ai mentionné dans le courrier que j'ai envoyé il y a quelques heures. Nous allons aborder certains points que j'ai mentionnés dans ce courrier, et il serait peut-être utile de le faire. Peut-être quelqu'un pourrait le lire ?

PATRIK FALTSTROM :

Il y a beaucoup d'écho sur la ligne. Je crois que tous les membres de l'ICG ont lu le courrier électronique avec tous les points que vous avez marqués, je crois donc que nous pouvons passer à l'étape suivante

---

dans l'explication pour que tu abordes spécifiquement la question plus quand on parle de la mise en œuvre en étapes ou de la transition en étapes. Qu'est-ce que cela veut dire ? Qu'est-ce que tu veux dire par-là dans le contexte du travail de l'ICG ? Parce que si je vois tout le travail que l'ICG doit faire, j'aimerais que tu nous expliques ce que tu veux dire par faire beaucoup de choses avant le 30 septembre.

PAUL WILSON : Je ne suis pas tout à fait sûr si vous m'entendez bien et je vais éteindre mes haut-parleurs parce que j'ai beaucoup d'écho. A vrai dire, une fois que l'on aura les trois propositions –

INTERPRETE : Pardon mais le son n'arrive pas bien à la cabine et on ne peut pas entendre les phrases tout entières. On ne reçoit pas le son en cabine de manière continue et on ne peut pas traduire les phrases en entier.

PAUL WILSON : Ce qui peut arriver entre aujourd'hui et le 30 septembre, je crois, c'est une préparation pour ce moment, pour voir s'il faut renouveler le contrat ou pas.

ALISSA COOPER : Vraiment, on a beaucoup de difficultés pour recevoir l'audio de Paul, et ce n'est pas du tout clair si c'est notre problème à nous ou si le problème est là-bas. Mais il faut aller de l'avant, parce qu'on ne sait pas si on va pouvoir trouver une solution à ce problème, et si le

---

problème est vers nous, nous allons essayer de faire une pause pour voir si on peut trouver une solution au problème audio. Apparemment, il s'agit de la connexion.

Je ne sais pas si tout le reste des personnes qui participent à distance l'entendent mieux que nous ?

DANIEL KARRENBERG : J'ai le même problème, je crois que l'écho est un problème de l'Adobe Connect.

ALISSA COOPER : Je crois que le problème n'est pas à nous. Je n'ai pas très bien entendu ce que tu as dit, nous allons faire une pause maintenant et nous allons essayer de trouver une solution à ce problème d'audio. On fait la pause jusqu'à 11h.

[PAUSE-CAFE]

---

ALISSA COOPER : Je vous demande de prendre vos places, nous avons récupéré l'audio alors nous pouvons mener une conversation cohérente. Je vous demande de reprendre vos places pour continuer notre réunion. Merci.

PATRIK FALTSTROM: On reprend notre séance. Je vous prie de vous assoir. Concernant les informations qu'on a, l'audio devrait être amélioré, et donc je voudrais essayer de recommencer avec notre discussion et donner la parole à Paul.

PAUL WILSON : Patrick, vous m'entendez ?

PATRICK FOLKSTROM : Oui, c'est beaucoup mieux. Bonjour Paul.

PAUL WILSON : on n'a pas d'écho, c'est parfait, merci. Je comprends que vous arrivez à bien comprendre ce que je dis ?

ALISSA COOPER : Il faudrait que vous répétiez ce que vous avez dit tout à l'heure parce qu'on avait rien compris.

PAUL WILSON : Bien. Je m'excuse.

---

Ce que voulais dire tout à l'heure était une énumération de 10 questions qui portaient sur un courrier électronique qu'on avait échangé.

INTERPRETE : Le son est trop haché pour qu'on puisse interpréter, on s'excuse depuis la cabine de français.

PAUL WILSON : Les propositions des communautés des paramètres de protocoles de des numéros devaient être modifiées ou même remises en question. Et on se disait que peut-être il serait possible de les mettre en œuvre soit avant ce jour-là, soit le jour-même de l'échéance du contrat, pour que le contrat IANA puisse être révisé dans l'intérêt du public, sachant qu'il se pourrait qu'il ne nous faut réviser par la suite uniquement les fonctions IANA liées aux noms. Donc pouvoir éliminer deux des propositions sur trois sur la liste de ce qui manquera à mettre en œuvre.

A ce moment-là, notre plan sera assez bien exécuté, il serait possible que l'on ait certaines mesures à suivre de façon à ce qu'on puisse atteindre des résultats pour la communauté, pour leur montrer qu'on a bien fait des progrès, pour pouvoir créer un type de vérification ou d'analyse, d'exercice d'essai qui montrent que ce processus avance dans le bon sens, avant d'arriver même à la dernière étape.

Je ne sais pas si j'ai bien expliqué ce que je voulais dire, mais vous pouvez me poser des questions.

---

PATRIK FALTSTROM: Alissa ?

ALISSA COOPER

Merci Paul, on comprend beaucoup mieux maintenant, mais de toute façon on a toujours un peu de mal, et on essaye d'améliorer l'audio si possible.

Paul, ce que je n'ai pas bien compris dans votre courrier électronique et dans la discussion qu'on a déjà eue par rapport à ce sujet, c'est que dans ce groupe il me semble qu'on a un consensus sur la possibilité d'envoyer une proposition consolidée à la NTIA qui comprenne les propositions des trois communautés. Je ne vois pas d'après ce que j'ai compris que vous soyez opposé à cela. Mais si c'est le cas faites-le nous savoir.

Si c'est le cas, je voudrais dire également que je ne vois pas pourquoi la date du 30 septembre serait importante, parce que comme Patrik l'a dit au début de la séance, nous au sein de l'ICG devons suivre une quantité de pas avant de pouvoir envoyer la proposition à la NTIA y compris notre propre évaluation, la période de consultation publique, l'analyse des commentaires publics. Et toutes ces étapes ensemble vont nous prendre au minimum un certain délai. Il est vraiment impossible que la NTIA puisse approuver quoi que ce soit une fois qu'elle aura reçu notre proposition. C'est à dire même si 'l'on arrive à suivre le calendrier qu'on s'est fixé, qui est d'ailleurs très ambitieux, on n'est pas sûrs que la NTIA puisse recevoir la proposition avant le 30

---

septembre, voire même que la NTIA puisse approuver quoi que ce soit avant cette date butoir. Je ne vois pas pourquoi cette date semble importante pour cette discussion.

Cela dit, si on veut parler de la possibilité d'ajouter du texte au résumé de notre proposition qui donne la possibilité de pouvoir ouvrir la mise en œuvre de la proposition une fois qu'elle a été approuvée, par exemple, c'est beaucoup plus similaire à ce qu'on a déjà discuté, et on pourrait bien revenir sur ce point-là.

Mais si l'on suppose qu'on est tous d'accord sur la possibilité d'envoyer une seule proposition et qu'on est toujours d'accord sur les différentes étapes qu'il faudrait que l'on suive, je ne sais pas si ce sera réalisable de pouvoir envoyer la proposition et que la NTIA fasse quoi que ce soit avant le 30 septembre.

Donc peut-être Paul que vous pourriez préciser cela. Ce serait utile je pense, mais je donnerai à Patrik de vous redonner la parole ou pas.

PATRIK FALTSTROM:

J'ai une liste de personnes qui souhaitent intervenir, et une fois qu'on aura fini avec cette liste, on reviendra à Paul.

Sur la liste j'ai différentes personnes, dans cet ordre, peut-être je me suis trompé un peu sur l'ordre, mais l'ordre dans lequel nous allons procéder. Nous avons Manal, Martin, Joe, Daniel, Jari, Kavouss, et Russ Mundy. D'accord ? Et Wolf-Ulrich.

Manal ?

MANAL ISMAIL :

Merci Patrik, et Paul je vous remercie de préciser ce que vous teniez à dire. Parce que moi-même je suis un peu confuse et Alissa a soulevé un nombre de questions que je voulais vous poser.

Quand j'ai lu votre courrier électronique, les neuf premiers points nous font penser à une mise en œuvre en étapes. Mais le point numéro 10 contredit un peu les autres neuf autres. Je ne suis pas tout à fait sûre où vous suggérez de diviser la mise en œuvre. C'est à dire si nous nous engageons à la présentation d'une proposition, et à ce que la NTIA n'ait pas lu une proposition consolidée, je ne vois pas à quel moment vous voudriez que l'on divise la mise en œuvre.

Si on a une idée générale du plan et qu'on est tous d'accord sur la présentation d'une seule proposition, la mise en œuvre serait logiquement facile, et on saurait quelles sont les étapes à suivre. Mais je en vois pas pourquoi on devrait intégrer l'ensemble, l'évaluer, et voir s'il y a des superpositions, des conflits, je en vois pas où cette idée de mise en œuvre en étapes s'intégrerait à tout ce travail qu'on fait. Et je ne vois pas pourquoi vous parlez de la date du 30 septembre spécifiquement.

PATRIK FALTSTROM :

Martin ?

MARTIN BOYLE :

Merci Patrik.

---

J'ai moi-même des difficultés qui ont été manifestées. Ce sont les mêmes difficultés qu'Alissa a exprimées au début de cette discussion. Il me semble que la date du 30 septembre n'est pas une date à laquelle on sera prêts à agir, parce qu'on n'aura pas une proposition consolidée. On n'aura pas une proposition unique pour que la NTIA la considère.

De toute façon, il me semble que cette idée d'une mise en œuvre en étapes a un certain sens. Ce serait utile de l'évaluer, tant que l'on maintient la cohérence entre les trois propositions, et les trois lignes de mise en œuvre des propositions. Donc il me semble que nous devrions peut-être revenir à toutes les communautés opérationnelles, et leur demander qu'à partir de ces propositions, elle évaluent ce qu'elle peuvent faire, quelles sont les négociations qu'elles peuvent tenir, quelles sont les préparations qu'elles peuvent faire avant l'accord final de la NTIA, et puis qu'en fonction de ce qu'elles auront fait, elles évaluent quelles seraient les propositions de mise en œuvre pour aller de l'avant, de façon à ce que la NTIA, si on leur demande de mettre en œuvre ces propositions en étapes, puisse voir ce travail, qu'elle accepte cela, et que l'on soit nous-mêmes confiés avec les différentes propositions en étapes et que l'on soit tous sûrs d'avoir assuré la cohérence entre ces trois lignes de travail.

Paul, il faut que vous pensiez à ces trois points importants. Mais l'idée en général d'avoir des lignes de travail qui avancent sans penser aux conséquences, pour moi, est un concept très difficile.

Merci.

---

PATRIK FALTSTROM : Joe ?

JOSEPH ALHADEFF : Merci.

Cette question a déjà été soulevée un nombre de fois, et elle a été reprise avec différentes formulations. Et comme le dit Alissa, on ne comprend pas ce que cela veut dire, cette formulation.

Il me semble que ce concept de présenter une proposition consolidée et que la NTIA décide de l'approuver ou de la rejeter, en fait, est l'événement déclencheur de tout ce qu'il nous faut faire.

Si après la présentation de cette proposition il y a des groupes qui trouvent la manière d'avancer plus rapidement que d'autres, sans créer une déconnexion dans la cohérence de leurs différents travaux, la réponse en réalité est que ce que fait un groupe n'impactera pas nécessairement l'autre. Et c'est bien. On peut leur permettre d'agir séparément parce qu'on ne va pas déstabiliser le système. Mais je pense qu'ici on est en train de pouvoir conclure le puzzle et les différentes pièces ont toutes une importance pour le résultat final. Et je ne pense pas qu'il faille qu'on respecte une date qui n'est pas censée.

Donc je pense qu'en réalité, ce qu'Alissa a demandé était vraiment essentiel.

---

PATRIK FALTSTROM: Daniel ?

DANIEL KARREBERG : La plupart des choses que je voulais dire a déjà été dit. Mais il me semble que suivant ce qu'a dit Martin, il est important de savoir qu'on a un travail achevé, un document achevé à présenter à la NTIA à travers le conseil d'administration de l'ICANN. Donc il me semble qu'il devrait y avoir une certaine souplesse dans ce mécanisme de mise en œuvre en étapes.

Je pense que ce qui inquiète ici la communauté des numéros est la complication de la proposition du CWG et les délais nécessaires pour pouvoir créer les structures nécessaires.

Je ne sais pas en fait, mais il me semble que la communauté des numéros voit des structures et des mécanismes dont elle n'a pas besoin, et qu'il serait possible qu'elle n'ait même pas besoin de participer à ces processus. Et ce serait un peu frustrant pour cette communauté particulière de voir que la mise en œuvre prendra des années parce qu'il faut créer et mettre en œuvre des structures dont elle n'a pas besoin.

Donc je pense qu'il faut que l'on tienne compte de ce fait-là. Il y a deux messages différents, c'est vrai, dans le cas de la communauté des numéros, puisque c'est Paul qui a soulevé cela, il faudrait que l'on considère cette possibilité de faire une mise en œuvre en étapes comme j'ai dit et comme Martin et d'autres ont dit également. Donc je soutiens cette possibilité.

---

D'autre part, il faudrait répondre à la NTIA sur les différents points de l'ordre du jour. La communauté des numéros a été très claire dans ce sens, et je pense qu'on a bien compris lorsqu'ils ont dit que nous sachions qu'on pourrait avancer avec le plan originel.

Merci.

PATRIK FALTSTROM:

Merci.

Maintenant Jari.

JARI ARKKO:

Cette mise en œuvre en étapes est une bonne idée. Je suis d'accord moi-même avec Paul, même si je suis aussi d'accord avec les commentaires qui ont été faits au préalable avec Alissa, qui parlait de ce qu'on est en train d'aborder ici exactement.

Je pense qu'on pourrait voir un certain niveau de consensus sur la possibilité d'envoyer une proposition unique pour un plan. Mais il est toujours possible que l'on s'occupe de la mise en œuvre de ce plan en étapes de différentes manières. Et il me semble que beaucoup de projets au monde peuvent être faits en une seule transaction, qu'on ne peut pas diviser toutes les opérations nécessaires.

Donc peut-être qu'on pourrait faire X, Y en séquences, et A, B, C en parallèle par exemple. Et si l'ICG devait soulever ce point-là avec une déclaration pour expliquer ce qui peut être fait de manière indépendante et ce qui en fait implique des interdépendances, ce

---

serait en termes généraux bon. Donc on pourrait dire c'est là où on en est, voilà le plan, cette partie du plan pourrait être mise en œuvre en parallèle avec cette autre partie du plan, ou il y a d'autres parties du plan qui doivent être faites en séquences, pour telle et telle raison. Ce serait peut-être bénéfique de faire cela. Je pense que moi-même je partage certaines des inquiétudes de Daniel.

PATRIK FALTSTROM: Merci.

Maintenant Kavouss a la parole.

KAVOUSS ARASTEH : Merci Patrik.

En premier lieu, j'ai moi-même évalué notre charte, je suis revenu sur notre charte et je l'ai lue en format Word. J'ai recherché les résultats de mise en œuvre. Dans notre charte, on ne parle point de mise en œuvre. Peut-être que je n'ai pas bien fait ma recherche. Elle parle du plan de transition de la supervision, mais de toute façon la question de la mise en œuvre a été soulevée au moins formellement par la NTIA dans une lettre qu'elle a envoyée aux co-présidents de l'ICG et du CCWG, où la NTIA leur demandait de fournir une date avant laquelle on aurait préparé un plan de mise en œuvre.

Vous vous rappellerez que j'avais soulevé cette question du mot mise en œuvre qui devrait être considéré en détails, en profondeur, parce qu'il pourrait avoir différentes applications. Peut-être qu'il faudrait

---

que l'on soit cohérent avec notre charte et que l'on continue à avoir un plan consolidé, unique, pour la transition de la supervision. Et cela serait marqué comme proposition de l'ICG pour la transition du rôle de supervision de la NTIA.

Dans cette présentation, on pourrait ajouter un chapitre qui serait titré 'Mise en œuvre'. On pourrait dire donc que dans la mise en œuvre, on aurait deux sous-paragraphes. D'une part une partie qui porte sur une mise en œuvre totale, générale, complète même de la transition qui est prévue pour le rôle de supervision. Et je tiens à dire de toute façon qu'on n'est pas en mesure de fournir des dates spécifiques et claires parce qu'il y a des points dans ce domaine qui ne sont pas sous notre contrôle. Au sein du CCWG, ils discutent de différentes questions, et des idées préliminaires du conseil juridique, et que pour pouvoir mettre en œuvre les propositions du CCWG qui pourraient peut-être être modifiées et pourraient peut-être même devenir plus complexes, il va falloir du temps avant le mois de juillet 2016. Donc c'est une question qu'il faudrait que l'on discute.

Mais de toute façon, dans le deuxième chapitre de cette partie qui porterait sur la mise en œuvre, il faudrait que l'on parle d'une mise en œuvre en étapes, ou progressive ou échelonnée, je ne sais pas. Mais entre temps, dans le but de pouvoir discuter de ces questions, pas pour l'ajouter dans les propositions, on pourrait qu'on a reçu des suggestions des communautés qui proposaient que la mise en œuvre soit faite en étapes, suivant les propositions de nos collègues, sans effet, ou sans impact négatif pour les autres parties de la transition du rôle de supervision.

---

Afin de pouvoir étudier les points positifs et négatifs de cette possibilité, je ne pense pas que dans le peu de temps que nous avons ici, nous pourrions nous exprimer clairement à ce sujet. Mais de toute façon, on ne devrait pas rejeter complètement l'idée. Il faudrait qu'on l'évalue, qu'on la discute, et au moment de la discuter ou de l'évaluer, il faudrait qu'il y ait un petit groupe avec un directeur de groupe, et qu'entre maintenant et notre prochaine réunion – le 15 juillet par exemple on pourrait reprendre cette question – on devrait avoir une idée claire des points positifs et négatifs de ce type de mise en œuvre.

Mais de toute façon, la proposition finale pour la NTIA aura ces deux possibilités. D'une part la mise en œuvre complète avec cette vérification du fait qu'on n'a pas de connaissance complète de tous les aspects de la mise en œuvre, et d'autre part l'autre possibilité de la mise en œuvre en étapes. La décision finale serait donc prise par la NTIA, et l'ICANN fera sans doute des commentaires, parce que l'ICANN a le droit de faire des commentaires sur le document qu'on compte envoyer à la NTIA pour s'exprimer sur ce qu'elle pense, si la mise en œuvre en étapes serait utile ou pas.

Donc voilà un compromis entre ces deux possibilités. Ce n'est ni oui ni non. De toute façon, ce que je tiens à demander à Paule et au reste du groupe, c'est que mis à part ces mots que les collègues utilisaient, 'frustrant', ou 'décourageant', je ne pense pas que ce soit une bonne manière de considérer la question. Je pense qu'il faudrait penser à ce que la communauté perdrait sans ce type de mise en œuvre en étapes.

---

Est-ce que cela aurait un impact sur le travail de la communauté ? Est-ce que cela impliquerait une difficulté pour continuer avec leur travail ? Je ne pense pas qu'ils aient besoin de ce type de formalités. Il faudrait que l'on continue. Il y a une partie de la communauté qui nous a rejoints que hier par exemple, et je le dis à chaque réunion.

La communauté n'a pas besoin de quoi que ce soit du point de vue pratique. Mais maintenant, du point de vue juridique, il y a trois propositions que l'on doit consolider. Paul pourriez-vous nous expliquer quels seraient les points faibles outre le découragement ou la frustration dont vous parlez ? Est-ce que vous voyez quelque chose que l'on va perdre ? Y aura-t-il des déficiences ? Y aura-t-il des différences, des inefficacités dans les résultats ? Ça ne veut pas dire que je ne sois pas d'accord avec l'étude du marché. Je pense qu'il faudrait que l'on considère ce que l'on va perdre si on ne suit pas votre conseil, c'est tout.

PATRIK FALTSTROM:

Merci. Je vous rappelle qu'on est toujours à la première série de commentaires. Je redonnerai la parole à la fin.

J'ai Russ Mundy, Wolf, et Jean-Jacques. Et puis on reviendra à Paul, et on recommencera.

Russ Mundy.

RUSS MUNDY:

Merci Patrik.

---

Je tiens à soulever un commentaire. Lorsqu'on a commencé avec ce type de discussions, on discutait de la question de la NTIA sur l'échéancier ou la date butoir pour l'échéance du contrat. Au moins ce que j'ai compris à partir de cette discussion et de ce que Paul a proposé, c'est qu'une ou deux communautés pourraient être effectivement exemptées ou peut-être même éliminées du contrat. Je ne sais pas si c'est une bonne interprétation, mais au moins c'est ce que je crois avoir compris à partir des suggestions de Paul.

Pour répondre à cela, je dirais qu'ayant lu le contrat complet à plusieurs reprises, ayant évalué la structure du contrat et considérant la possible réponse à l'ouverture d'un appel à propositions (un RFP) – en réalité fait partie du contrat. Et il y a un document qui est très long et complexe qui serait impacté ici.

On a travaillé avec des contrats gouvernementaux pendant quelques années, nous-mêmes, des contrats complexes avec le gouvernement des Etats-Unis. Donc la nature même du contrat implique le bien commun d'un ensemble de choses plus large. Donc il nous faudrait plus de temps pour les périodes de consultation publique, et il me semble qu'il est très peu pratique même de de considérer d'apporter des modifications aux contrats formels, existants.

D'autre part, comme Paul le proposait, on devrait peut-être continuer à avancer avec certaines idées, avec la rédaction de certaines propositions qui seraient nécessaires pour certaines des nouvelles entités organisationnelles. Ce sont des points sur lesquels les RIR actuels et l'IETF se mettent déjà d'accord avec l'ICANN, et maintenant

---

la communauté des noms a même proposé cette possibilité d’avoir un IANA de la pré-transition. Une PTI.

Si Paul suggère de pouvoir agir de cette manière, de continuer avec ce travail sans avoir à revenir sur les versions préliminaires des communautés et sur les rapports des communautés avec les propositions des autres communautés, je pense qu’il faudrait qu’on évalue la manière dont on va intégrer tout ce travail. Je soutiendrai cela. C’est une bonne suggestion. Mais je pense que c’est physiquement impossible de faire cela.

Merci.

PATRIK FALTSTROM : Wolf-Ulrich ?

WOLF-ULRICH KNOBEN : Je voudrais mentionner ce que vous avez dit avant la pause. Il faut établir clairement ce que l’on fait dans chacune des étapes, avant de présenter la suggestion à la NTIA, et après. Avant la présentation de la proposition, il doit y avoir une seule proposition. Cela doit être absolument clair. Je crois qu’Alissa a posé une question pour essayer de clarifier la question. Je crois que nous n’avons pas la possibilité d’établir une proposition séparée, parce que peut-être que le CWG pourrait ne pas être préparé à temps pour cette proposition. Cela en premier lieu.

---

Puis en ce qui concerne la mise en œuvre, comme Kavouss l'a dit, je me penche sur la question de voir dans quelles conditions on établit ce qui vient après la présentation de la proposition. Peut-être pourrait-il y avoir une mise en œuvre en étapes pour répondre aux besoins de chacune des communautés. Par exemple, si vous construisez un pont, il peut y avoir différents besoins, différentes exigences, peut-être faudrait-il permettre la circulation de véhicules, de camions, de piétons, de vélos, et peut-être on pourrait faire un processus en étapes comme pour construire un pont pour faire notre travail.

Dès que nous aurons présenté cette proposition unique nous pourrions considérer cette proposition.

PATRIK FALTSTROM: Jean-Jacques ?

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Merci Patrik. Je m'excuse d'être arrivé en retard ce matin.

Deux choses à dire. Premièrement, le principe. Je suis d'accord avec Kavouss, Alissa et d'autres collègues du fait qu'on espère que nous puissions donner une proposition unique pour la transition. Cela est très important. Et si on revient à l'image de Wolf-Ulrich, je suis pour l'idée de ce pont unique et de cette analogie qu'il a présentée. Il peut y avoir différentes routes, mais la proposition doit être unifiée.

---

Deuxièmement, je reviens sur ce que Kavouss a proposé dans l'étape de mise en œuvre si on arrive jusque-là et si on d'accord avec cette analyse. En réalité, il nous faudrait proposer une alternative. La première option serait telle que cela a été établi, et je crois qu'il a mentionné un terme dont je ne me souviens pas très bien, mais quelque chose lié au temps, au délai. Si c'est la sensation de l'ICG, peut-être devrions-nous présenter cette idée à un petit groupe, à un groupe réduit pour qu'il se consacre à étudier la question. Je pense que je pourrais participer comme bénévole.

Voilà les deux commentaires que je voulais mentionner. D'une part il faut respecter le principe général d'avoir une proposition unifiée, et deuxièmement on ne doit pas rejeter dès le début la proposition de Paul. Je crois qu'il a signalé certains aspects qui présentent au moins des questions valides de sa part et de la part d'autres acteurs. Il faudrait penser à former un groupe réduit au sein de l'ICG pour faire une analyse plus poussée.

PATRIK FALTSTROM : Paul ?

PAUL WILSON : Merci à tous, vous m'entendez bien?

PATRIK FALTSTROM: Oui, très bien et clair.

---

PAUL WILSON :

Je crois qu'il y a eu des interruptions auparavant, alors je vais essayer de ne pas parler trop rapidement. Je m'excuse de ne pas avoir clarifié toutes les questions qui étaient incluses dans le courrier électronique.

Je crois qu'il est clair que ceci n'implique pas seulement la proposition. Ce n'était pas mon intention d'arriver à une interprétation erronée. Il est clair que nous devons établir une seule proposition, un plan, et ce plan peut être élaboré en deux ou trois étapes, et c'est ce que j'ai essayé de vous expliquer.

Ce que je n'ai pas expliqué, c'est le temps qu'il faudra consacrer à ce travail. Et pour être honnête, je dois dire que finalement, peut-être nous ne pourrons pas arriver à respecter la date du 30 septembre. Nous avons un échéancier qui a été prolongé à plusieurs reprises, notamment les dernières versions, et il semblerait que nous ayons introduit des périodes beaucoup plus longues pour la période de commentaires publics les 14 et 15 pour l'examen de l'ICG. Ceci semble avoir été prolongé et sans doute nous ne pourrons pas finir pour le 30 septembre. J'espère donc qu'on aura l'occasion de faire des ajustements, mais si cela était impossible, je ne suis pas en condition de présenter des objections.

Il faut considérer la proposition telle qu'elle est sans la date spécifique du 30 septembre. Cela pour considérer le processus en plusieurs étapes qui serait déterminé a posteriori. Si l'on arrivait à cela je serais d'accord.

Par rapport au commentaire de Kavouss, ma préoccupation sur le retard et sur le fait de laisser de côté la date du 30 septembre, c'est

---

que ceci a été caractérisé comme un échec en quelques sortes. Et après tout, on supposait que le résultat devait être prêt pour cette date. Et on ne peut pas promettre que l'on va respecter la date établie.

Quand j'ai parlé de frustration ou de désillusion, je pensais à cela justement. Le travail a été fait, on n'aura pas le résultat attendu pour le moment. En conséquence il faudra prolonger le délai. Voilà ma préoccupation. Peut-être Kavouss et d'autres sont en désaccord mais c'est une préoccupation valide.

Pour ce qui est des commentaires de Russ, si j'ai bien compris, le 30 septembre lors du renouvellement du contrat, il ne va pas y avoir l'occasion de faire des ajustements ou des ajouts à cet accord. Russ est en désaccord avec ce point. Il doit mieux connaître que moi ce dont on parle. Mais si l'on voit qu'il est impossible de faire des ajustements au contrat au moment du renouvellement, je n'étais pas au courant moi. J'avais compris qu'on avait discuté d'un possible renouvellement du contrat pour une période de moins de deux ans. Un cycle de renouvellement à court terme, trois mois disons. Et cela pourrait donner la possibilité même après le 30 septembre, de donner diffusion à des composantes du contrat pour ce renouvellement. Mais si cela est impossible, si on ne peut pas faire des ajustements, je crois qu'il n'est pas nécessaire de considérer cette possibilité, parce que dans le contexte du renouvellement du contrat, n'est-ce pas ?

Je m'excuse encore une fois si mes connaissances ne sont pas très poussées par rapport à ces questions liées à la proposition. C'est tout ce que je peux dire. Merci.

---

PATRIK FALTSTROM: Très bien. C'est la première étape des commentaires. Maintenant j'ai Daniel, Russ Housley, Mohamed, Elise, Alissa, Kavouss.

Daniel s'il te plait ?

Daniel KARREBERG : Vous m'entendez ?

PATRIK FALTSTROM: Oui.

Daniel KARREBERG : J'ai certains points à signaler. L'un des points qu'on a signalés dans la première série de commentaires, qu'on a mentionnés à la NTIA -- et arrêter une initiative de notre part. Je crois que bien entendu dans notre charte nous acceptons les conditions de la NTIA et cela était reflété dans un appel à propositions.

Je ne crois pas que nous soyons obligés d'accepter la proposition de la NTIA. Il y a une proposition qu'ils doivent accepter, analyser, mais il faut aussi supposer qu'il y aura la possibilité de mener à bien une négociation. Tout cela concernant les principes.

Deuxièmement, c'est mettre l'accent sur ce que Paul a signalé. Sur les prorogations ou le non-respect de la date butoir originale et que cela soit perçu comme un échec du processus. Souvenez-vous que lors de notre première réunion en personne, j'ai parlé deux ou trois fois,

---

lorsqu'on a parlé du calendrier, et j'ai signalé ce problème. J'ai dit que c'était trop agressif, qu'on n'allait pas pouvoir respecter le délai, et l'ICG a dit qu'on allait continuer malgré tout. Je crois qu'on ne doit pas le percevoir comme un échec du processus même.

En ce moment, lorsque Paul et même d'autres membres de l'ICG n'ont pas fait attention à cette question, mais la communauté, le public en général, n'ont pas reçu assez d'informations de notre part sur la modification du calendrier. Je crois donc qu'il faudrait faire une déclaration à ce propos, inclure ce point dans notre ordre du jour, signaler qu'il existe le risque que l'on ne puisse pas respecter le délai prévu de l'échéance du contrat. Ce n'est pas un échec, et cela doit être clairement mentionné.

En troisième lieu, je crois que nous pouvons beaucoup avancer dans la partie technique de l'accord de niveaux de services, de la déclaration de travail avant que ce soit clair dans les autres structures. Ce qui me préoccupe c'est que nous avons les structures de gouvernance établies. Et nous commençons à négocier les aspects techniques du travail dans le SLA et les services spécifiques. Je crois qu'il y a une grande opportunité pour discuter la question d'ores et déjà. Parce que la proposition semblerait converger et voir que les gens qui font le travail continueront de faire le travail. Ces gens, qu'ils appartiennent à l'ICANN ou à une filiale de l'ICANN. Et je crois qu'il faudrait explorer cette possibilité de négocier une partie des déclarations de travail, maintenant, ou parallèlement.

Voilà avec cela, je finis mon commentaire.

---

PATRIK FALTSTROM:           Merci. Russ Housley.

RUSS HOUSLEY:               Je crois que le travail que nous avons fait, ou que nous devons faire, a trait –

ALISSA COOPER :             Tu peux approcher ton micro s'il te plait parce qu'on n'entend pas bien.

RUSS HOUSLEY :             Je recommence. Je crois que nous devons faire une analyse de la dépendance entre les différents événements de la proposition pour les communautés opérationnelles et pour que la NTIA puisse savoir quelles sont les options disponibles. Et dès qu'ils auront reçu l'information, ils pourront faire la mise en œuvre comme ils voudront.

Je ne crois pas qu'il nous appartienne de donner autre chose que des informations.

PATRIK FALTSTROM:           Mohamed ?

---

MOHAMED EL BASHIR : Je crois que c'est censé ce que Paul a dit, mais ce qui me préoccupe, c'est que le 30 septembre, il semblerait qu'on ne va pas pouvoir respecter cette date.

Et ma préoccupation est la suivante : si on fait une fragmentation de la proposition, et je crois que ce n'est pas ce que l'on va faire et que cela est confirmé, pour essayer de mieux comprendre si l'on parle de la réponse de Steve Crocker à l'ICG par rapport au calendrier, il a dit que l'ICANN comprenait que les différentes communautés et la mise en œuvre allaient être différentes.

Dans une des phrases que j'essaie de trouver pour la citer telle quelle, il dit 'Par rapport à l'échéancier que l'on suppose que les chronogrammes pour l'application de chaque communauté opérationnelle par exemple ceux ayant trait aux propositions, à l'IPR etc. peuvent suivre leur cours dès que l'on aura donné toutes les approbations. Ils peuvent faire la mise en œuvre en étapes.' Cela a été aussi proposé par Paul et d'autres membres de la communauté. Voilà ce que je comprends à ce sujet.

PATRIK FALTSTROM: Merci. Manal lève la main. Je vais clôturer la liste des orateurs. J'ai Alissa, Kavouss, Xiaodong, et Elise.

ELISE GERICH : Je veux aborder l'étape de la mise en œuvre de l'ICG. Les trois propositions seront unies chacune des propositions indépendamment aura son propre échéancier de mise en œuvre.

---

Je ne sais pas si je parle suffisamment à haute voix ? Je vais parler plus fort parce qu'on ne m'entend pas bien.

Si les trois propositions ont leur propre calendrier de mise en œuvre, l'ICG va voir cela comme des questions indépendantes pour pouvoir faire la mise en œuvre et finir plus tard, parce que si l'on parle de l'organisation qui va mettre en œuvre sa propre proposition, et comme Jari l'a dit, il y a différentes étapes. Tout ce déroulement doit être séquentiel, il y a des interrelations, on peut le faire en parallèle avec les ressources disponibles en ce moment.

Lorsque l'ICG réunit ces trois propositions seulement pour l'étape de mise en œuvre – je sais bien que les propositions vont ensemble – mais pour la mise en œuvre, on va tenir compte de tout cela ? Ou on va respecter les temps proposés ? Et comme les communautés pensent que les chronogrammes peuvent se passer de manière parallèle au lieu d'être séquentiels, cette préoccupation sera prise en compte ou pas ?

KAVOUSS ARASTEH :

Merci. Je crois que cela fait partie du débat qui devait avoir lieu dans ce groupe tel que je l'ai dit, si l'ICG est d'accord pour voir une autre version quant au calendrier établi par chaque communauté.

Mais la proposition de Paul avant le CCWG a été bien documentée, comme des parties qui travaillent au CCWG. Ce groupe doit voir s'il faut du temps supplémentaire. On l'a signalé, et j'ai aussi demandé au CCWG de chercher le conseil ou l'avis juridique pour les questions

---

juridiques de ces trois différents calendriers. Parce que je sais bien qu'il peut y avoir des conséquences juridiques ou pas. Je voudrais faire cela et tenir compte du conseil légal ou juridique par rapport à ces aspects juridiques et ces propositions de mise en œuvre en étapes pour recevoir de l'aide.

Encore une fois, il en faut pas rejeter les propositions, il faut voir les pour et les contres, et les combiner. Je ne sais pas dans quelle réunion, dans une téléconférence par exemple, on pourrait voir comment aller de l'avant avec cette proposition.

PATRIK FALTSTROM : Xiaodong ?

XIAODONG LEE : En premier lieu, je crois que Paul nous a donné un bon aperçu. Si nous mettons en œuvre la question étape par étape, cela ne veut pas dire que l'on doit arriver à la fin du contrat avec la NTIA, ou le renouveler dans les mêmes termes.

Peut-être qu'il y a des questions qui ne pourront pas être finies en parallèle. Nos ressources sont limitées, et du point de vue technique, il faut le faire étape par étape. Mais nous ne pouvons pas dire à la communauté que nous allons l'établir, mais qu'on ne va pas pouvoir le finir. Il faut pouvoir continuer ou respecter les mandats de notre charte.

---

PATRIK FALTSTROM : Manal ?

MANAL ISMAIL : Je regrette de reprendre la parole, mais ce n'est pas toujours clair pour moi. Il y a quelque chose qui n'est pas clair.

Comment va-t-on développer cette proposition de mise en œuvre en étapes pour le plan dans notre calendrier à nous ? Mais si nous allons finir toutes les propositions, je crois qu'il y a d'autres questions qui ont été posées par des collègues après avoir fini la proposition globale, parce que ce n'est que là que ce serait censé de mettre en œuvre une mise en œuvre séquentielle ou en parallèle.

Quel est exactement le calendrier où on commence cette mise en œuvre ? C'est le seul doute que j'ai en ce moment.

PATRIK FALTSTROM: Alissa ?

ALISSA COOPER : J'ai pris note de certaines questions que nous pourrions utiliser pour résumer les accords auxquels on est parvenus à travers l'Adobe Connect et dans cette salle pour voir si on peut se mettre d'accord.

En premier lieu, l'ICG va présenter une proposition unifiée unique. Je crois qu'on est tous d'accord là-dessus.

Deuxièmement, pas toutes les démarches de la mise en œuvre doivent être faites en même temps. Il serait peut-être utile de faire une mise en

---

œuvre en étape, je crois qu'il y a le soutien de beaucoup de gens qui ont fait des mises en œuvre dans le passé, de ne pas faire tout en même temps.

Le troisième point, c'est que les communautés et l'ICANN peuvent faire des démarches de préparation vers la mise en œuvre, alors que la proposition sera finie dans le cadre de l'ICG et qu'elle sera évaluée par le gouvernement des Etats-Unis après la présentation.

La mise en parallèle est bien, on travaille sur le SLA, avec les RIR aussi, la question de la PTI. Toutes ces questions sont initiées et peuvent continuer, et on attend la proposition de la NTIA.

Voilà donc les questions sur lesquelles on est d'accord.

Puis, il faut penser qui doit être en charge de la fonction, de mettre en œuvre les différentes étapes. Comme Kavouss l'a mentionné, le mandat de l'ICG est limité. Notre charte nous indique que nous devons livrer une proposition unifiée. Si nous parlons de ces points 2 et 3 du texte d'introduction de la proposition de transition que nous élaborons, nous pouvons les accorder et nous pouvons communiquer cela clairement.

Les détails de quand et comment on va mettre en œuvre la proposition, en réalité il s'agit du ressort de l'ICANN, de la NTIA et de la communauté. Je ne vois pas la fonction de l'ICG dans ce processus, parce que la mise en œuvre, de par sa nature, correspond aux différentes communautés.

---

Comme Russ l'a dit, si nous signalons quelles sont les dépendances à tous, ils auront suffisamment d'informations pour tenir compte de la question lors de la participation dans la mise en œuvre. Mais je ne vois pas franchement le rôle de l'ICG après la présentation de la proposition à la NTIA. Il faudra en parler. Que dit-on dans le texte d'introduction de la proposition par rapport à la mise en œuvre au cas où nous voudrions dire quelque chose ? On peut arriver jusque-là, pas plus loin. A moins que quelqu'un souhaite aller de l'avant, former un petit groupe pour rouvrir la charte et la réviser. Mais je crois qu'on ne veut pas le faire. Si on veut le faire, alors je crois qu'il faut en discuter plus en profondeur.

PATRIK FALTSTROM:

Merci. Avez-vous des commentaires ? On passe la parole en premier lieu à Milton.

MILTON MUELLER :

D'accord avec ce qu'Alissa a dit. Je suis d'accord avec la motivation de Paul sur le fait que les parties de la proposition qui puissent être mises en œuvre plus rapidement soient vraiment terminées sans délai pour pouvoir les mettre en place. La réforme complète de l'appareil de formulation de la politique des noms de domaines et les fonctions IANA liées aux noms de domaines.

Toutefois, trois des points mentionnés font référence au respect du délai établi pour le mois de septembre. Alissa, dès le début, vous avez dit que cela était impossible, que nous n'allions pas pouvoir

---

compléter la proposition pour présenter à la NTIA en date du 30 septembre, et encore moins qu'elle soit approuvée du fait des complications associées au travail du CCWG et de la dépendance avec le CWG.

Si on ne peut pas respecter le délai du 30 septembre, qu'est-ce que l'on exactement ? Peut-être nous pouvons voir ou analyser une mise en œuvre graduelle après l'approbation de la NTIA. Et comme vous l'avez dit Alissa, c'est quelque chose que nous ne pouvons pas contrôler dès que l'on aura élaboré et soumis la proposition finale, et qu'elle ait été acceptée. Je ne vois pas pourquoi on consacre tellement de temps à parler de ça. Si l'on ne peut pas respecter le délai du 30 septembre en réalité, on ne peut pas modifier ce que fait la NTIA, et si la NTIA approuve notre proposition définitive, alors la communauté doit envisager la mise en œuvre dès que possible.

Essentiellement, je pose une question qu'Alissa a déjà posée : allons-nous établir des lignes directrices dans notre proposition ? Allons-nous recommander que les propositions des paramètres de protocoles et des ressources de numéros soient mises en place avec des calendriers différents ? On va prolonger la proposition ? Je ne suis pas très sûre.

PATRIK FALTSTROM:

En premier lieu, ce que l'on essaye de faire, c'est de vous donner la possibilité de parler de ces questions avant de passer à une étape dans laquelle il faudra mener à bien des actions pour respecter notre travail.

---

Quand on a commencé cette séance, j'ai cru voir qu'il y avait des désaccords. Mais en réalité, nous utilisons différents mots, mais on parle de la même chose presque. Je crois que le plus important, c'est de donner la possibilité à tout le monde de s'exprimer par rapport à ces questions. Je vois bien qu'un grand nombre a demandé la parole. Je veux vous dire que formellement nous avons déjà dépassé le temps consacré à cette réunion. Le déjeuner est déjà prêt, et si l'on continue à parler, on va manger froid.

En même temps, je ne veux pas vous empêcher de parler parce que c'est une question importante. Il y a trois demandes d'interventions. Kavouss, Jari, et Martin. Je vais convoquer Kavouss.

KAVOUSS ARASTEH :

Merci pour le repas froid.

Je suggère de soutenir ce qu'Alissa vient de proposer, c'est à dire quelques phrases dans le texte d'introduction, mais des phrases bien rédigées, où ne dit rien, disons que c'est le plan de la transition qui a été consolidé et finalisé, ou bien on dit quelque chose par rapport à la mise en œuvre, mais dans ce cas, il faudrait se mettre d'accord, arriver à un consensus. On ne peut pas le faire s'il n'y a pas de groupe consacré à cette question.

Je crois qu'Alissa a aussi l'expérience qu'avec cette lettre qu'on a envoyée au conseil d'administration, il y a eu 8 versions. Ou on met quelque chose, ou on ne met. Si on met quelque chose, c'est quelque chose qui doit être bien élaboré. Je crois que ce que nous faisons ici,

---

on peut lire les transcriptions. Mais il faut bien se mettre d'accord sur ce texte d'introduction, avec un groupe ou sans.

PATRIK FALTSTROM : Joe avait aussi demandé la parole.

Je passe la parole à Jari maintenant.

JARI ARKKO : Je soutiens sans doute le résumé présenté ici en réponse à la question de Milton sur ce que l'on fait ici, et pourquoi il faut le faire.

Je considère qu'en réalité, c'est très positif que l'ICG présente ce type de déclarations. Parce que toutes les parties de la discussion n'ont pas compris clairement que nous pouvons faire quelque chose plus qu'une transaction atomique pour la transition.

Et ce n'est toujours pas clair qui est en charge. Si les communautés peuvent travailler de leur côté, quelles sont les démarches de mise en œuvre, et qui est le responsable de finir toutes ces actions ? Ces commentaires et ces déclarations sont évidemment très importants.

Il est important de clarifier cela, parce que ce n'est pas évident pour tout le monde.

PATRIK FALTSTROM: Martin ?

---

MARTIN BOYLE : Merci Patrik. Je crois que je vais être bref. Je suis d'accord.

ALISSA COOPER : Peux-tu rapprocher le micro s'il te plait ?

PATRIK FALTSTROM: Les micros sont directionnels. Vous devez parler très près du micro, c'est comme ça que ça marche.

MARTIN BOYLE : Très bien, merci.

Je crois que je vais être bref parce que je soutiens le résumé exprimé par Alissa, mais j'ai demandé la parole, parce qu'en réalité, je veux mentionner quelle serait l'utilité de notre fonction ici désormais. Il ne faut pas oublier que nous sommes un groupe de coordination et que nous devrions nous assurer qu'en réalité il y ait effectivement une coordination entre les trois propositions.

Nous comprenons les conséquences de ce qu'une communauté opérationnelle peut faire, quelles sont les conséquences de ce que cette communauté fait par rapport à une autre.

Pour ce qui est de ce qu'Alissa a mentionné auparavant, le fait de nous assurer d'un plan cohérent et raisonnable. Ceci va de pair avec l'idée qu'il y a un chemin critique à suivre avec une quantité limitée de personnes dédiées aux fonctions IANA.

---

Je crois que les trois communautés opérationnelles vont vouloir parler des accords de niveaux de services avec l'IANA par exemple. Et je crois qu'il est important de mettre l'accent sur cette question. Il faut parler avec les communautés opérationnelles pour comprendre ce qu'ils trouvent censé et raisonnable comme démarche à suivre. On ne leur dit pas que nous allons faire la mise en œuvre. Tout simplement que nous devons comprendre quel est leur point de vue par rapport à la mise en œuvre.

PATRIK FALTSTROM : Joe, pardon de ne pas t'avoir vu auparavant dans la salle Adobe Connect. Tu as la parole avant le déjeuner.

JOSEPH ALHADEFF : Merci. Je vais être bref. Je suis d'accord aussi avec le résumé d'Alissa, mais je veux revenir au commentaire de Martin et en parler un peu plus.

Je crois que la fonction de coordination de l'ICG est importante si l'on pense à une mise en œuvre en étapes. Parce que je crois qu'il serait utile pour la communauté élargie de savoir que si les trois communautés opérationnelles sont d'accord du fait que leur proposition ne provoque aucun effet négatif sur les autres propositions, c'est quelque chose qu'il nous faut clarifier.

Je crois que nous pouvons établir une feuille de route possible, ce qui serait très utile pour voir comment on peut envisager la mise en œuvre pour que chacune des communautés comprenne quelles sont les

---

différentes propositions, et qu'ils sachent qu'il n'y a pas d'interférences avec leur propre mise en œuvre. Parce que c'est ça qui pourrait créer des problèmes du point de vue de la faisabilité, ou de la stabilité des solutions.

Toutes les communautés disent 'S'ils progressent avec ces éléments, cela peut nous porter atteinte. Si c'est clair que cela n'aura pas d'effet, alors nous respecterons notre fonction' et il y aurait de la cohérence entre les différentes parties.

PATRIK FALTSTROM:

Merci beaucoup. Ceci dit, je voudrais clôturer cette séance, et j'espère bien que ceux qui participent à distance puissent trouver quelque chose à manger selon les horaires locaux. Nous allons reprendre notre réunion à 13h, heure locale.

[PAUSE DEJEUNER]

---

ALISSA COOPER:

Il paraît qu'il y a des personnes qui ne sont pas assises, donc on va leur demander de reprendre leur place pour qu'on puisse commencer.

Vous m'entendez ?

Ici Alissa au micro. Nous allons commencer et je vois notre ordre du jour qui montre qu'on a maintenant 1h45 pour discuter différents points liés à notre période de consultation publique qui aura lieu une fois qu'on aura fini avec l'évaluation de la proposition consolidée.

On parle de ce point-là à ce moment, pas parce qu'on est prêts à avancer avec la période de consultation publique, mais parce qu'on veut planifier autant que possible, pendant qu'on attend de recevoir la proposition de la communauté des noms.

On a deux documents que j'ai fait circuler sur la liste de diffusion il y a quelques jours, et nous allons les réviser rapidement pour que tout le monde ait les mêmes connaissances de base.

D'abord, on a une version préliminaire du résumé exécutif qui pourrait être inclus dans la proposition consolidée pour la transition. Je voudrais que l'on voie la table des matières qui est au tout début du document s'il vous plaît. Je change les instructions et je ne le fais jamais savoir à l'avance au secrétariat, c'est ma faute. C'est la page avant celle-ci. Voilà.

Merci. On va réviser ce dont on parle ici. Nous avons les deux propositions des deux communautés. Lorsqu'on aura la proposition de la communauté de noms, nous allons l'ajouter pour avoir les trois composantes réunies dans un seul document de Word. Au tout début

---

de ce document, il faudrait qu'il y ait un texte pour la NTIA et pour le reste du monde expliquant ce qu'est ce document etc. On a commencé à discuter de ce qui devrait être inclus dans cette partie qui s'appelle le résumé exécutif.

Si on voit le résumé exécutif, il y a une quantité d'éléments qui ont été discutés lors du dernier appel, qui étaient les premières idées de ce qui pourrait être inclus ici. Il y a un résumé du processus qui aura eu lieu au moment où la proposition sera publiée pour commentaires publics, et il y a un espace, si on défile, pour le résumé de la proposition en lui-même. Je pense qu'on est à peu près d'accord pour ne pas entrer dans les détails ici. Ce ne sont que des titres qui vont nous rappeler ce qui devrait être inclus. Mais il n'y a pas le texte lui-même.

Et on a un texte qui résume notre évaluation. C'est une évaluation qui sera faite par 7 bénévoles, qui vont évaluer notre travail, vont faire un rapport de notre évaluation de la proposition, et qui vont rapporter comment cette proposition accomplit la mission qu'on nous avait assignée.

Et il y a un résumé de notre évaluation, de comment la proposition suit les critères de la NTIA.

Rien de tout cela n'a été fait, mais l'idée est d'établir la structure pour pouvoir avancer autant que possible pendant qu'on attend la proposition de la communauté des noms. Voilà ce que je propose pour la proposition de la transition elle-même.

---

On pourrait peut-être ajouter un texte sur la mise ne œuvre, d'après ce qu'on a discuté ce matin, il semble que les personnes voudraient avoir plus de renseignements sur les informations à partager avec la liste de diffusion. Mais en termes généraux, au moins dans la première partie, on devrait suivre les orientations de Daniel qu'il a envoyées sur la liste de diffusion. Il disait d'utiliser le texte qu'on avait déjà, de le prendre de notre charte, de l'annonce de la NTIA etc., et de notre processus de finalisation pour que cela soit suffisamment bref, mais qu'en même temps la communauté ait toutes les informations dont elle a besoin pour pouvoir comprendre la proposition comme point de référence.

Si on voit les matériels de la proposition qui sont sur la page web. Merci. Une partie de la discussion qu'on a eue à ce sujet était qu'il y a d'autres informations que certaines personnes qui n'ont pas suivi chaque étape pourraient avoir. Les doutes au sujet de la proposition, il faudrait qu'ils aient ces informations pour pouvoir comprendre ce dont on parle.

Dans cette proposition, on a différentes parties des documents qui sont proposées pour publication sur notre site web au moment de publier la proposition. Il y a des liens vers la proposition de la transition. Ce document sera traduit, on l'aura disponible en différentes langues.

Puis il y a une partie de contexte où on pourrait peut-être expliquer le contexte duquel a surgi cette discussion, s'il nous semble nécessaire pour que le public comprenne notre travail.

---

Et si on défile un peu -- et vous savez des informations habituelles pour la consultation publique, la date butoir par exemple, les instructions à suivre, un récapitulatif de la proposition qui pourrait peut-être utilisée et reprendre le texte du résumé exécutif, et ce qui est plus important ici en bas de la page, si on continue de défiler, vous verrez qu'il y a des questions qui seront posées à la communauté, sur lesquelles on voudrait que le public s'exprime. On pourrait peut-être voir ces questions en détails, mais pour commencer, j'ai inclus des questions qui venaient directement de notre évaluation. On voudrait savoir ce que le public pense des différentes parties de la communauté, s'ils trouvent que les différentes parties sont compatibles, s'ils voient qu'il y a des mécanismes potentiels, si tout pourrait bien s'articuler. Ce sont les questions dont on parlait ce matin.

Il est important de savoir à ce point-là que les différentes parties qui composent la proposition ont été publiées à plusieurs reprises même dans les différentes communautés opérationnelles. Donc ici on se centre plutôt sur les points pour lesquels la communauté n'a pas eu l'occasion de s'exprimer parce que peut-être ils se sont exprimés sur d'autres composantes, et leur évaluation générale par rapport à la proposition, au lieu de se centrer sur les détails des propositions individuelles qui ont déjà été résolus au sein de la communauté.

C'est la première partie des questions que je viens de décrire. Il y a aussi une autre partie de questions qui portent sur les critères de la NTIA. Il me semble qu'il serait très important pour nous d'entendre les retours du public, de voir si les personnes sentent que les critères de la

---

NTIA ont été respectés. Il faudrait demander pour chaque critère inclus dans l'annonce de la NTIA si les personnes sont d'accord avec le travail qu'on a fait, et avoir leur retour.

Voilà ce qui serait publié sur notre site web au moment de la consultation publique, et donc pas au moment de la publication de la proposition elle-même. Je pense que cela adresse la question dont on parlait tout à l'heure, des différents publics de la proposition. On pourrait publier ce qu'on veut sur le site web pour que tout le monde comprenne ce qu'il doit comprendre. Mais peut-être que ces informations pourraient être maintenues à un niveau minimum.

Je voudrais que l'on discute de cela avant de voir le reste. Peut-être qu'on pourrait revenir au début et lancer la discussion à partir du résumé exécutif. Je serais contente de toute façon d'entendre vos commentaires, remarques sur l'idée générale, sur le moment où on passerait à la consultation publique, et spécifiquement sur le résumé exécutif et sur le reste du document.

Jari, je vois que vous levez votre carte de nom, je ne sais pas si c'est nouveau ou d'avant la pause ?

Joe ?

JOSEPH ALHADEFF :

Merci.

---

Alissa, j'ai juste une remarque à faire. Je pense que les deux documents sont bons. On va les peaufiner dans le temps, mais je voudrais m'assurer que la proposition de transition soit complète.

Il me semble que tout ce qui manque ici est de savoir que lorsqu'il nous faut des commentaires, il faut savoir où les envoyer. Cela devrait être expliqué dans le document pour que les gens puissent suivre. Comme document, ça pourrait être répliqué sur le site web, ou dans un autre document publié. Mais ce serait utile d'avoir ces informations dans ce document aussi.

ALISSA COOPER :

Merci Joe.

Y a-t-il d'autres commentaires sur ce point, sur le résumé exécutif ou sur le plan général ? Milton ?

MILTON MUELLER :

Sur le résumé exécutif, j'ai une remarque toute simple. C'est que les résumés des processus en général ne sont pas très clairs, surtout lorsque ce sont des documents qui sont en annexes avec des propositions de 150 pages. Je viens d'envoyer une proposition à la liste de diffusion. Et c'est le fait que sur notre site web, et j'ai envoyé le lien, il y a eu page où on résume le processus, où on montre à chacune des communautés quel est le processus de la proposition, on ajoute des liens à notre appel à propositions, et on voit les détails du développement de l'élaboration de cette proposition pour lesquelles

---

les personnes peuvent voter si elles trouvent que ce processus a été suffisant, s'il faut que l'on résume le processus suivi.

Peut-être que notre résumé serait un peu trop court. C'est seulement mon avis. Mais je comprends le besoin de résumer autant que possible. Mais j'aimerais savoir si on ne pourrait pas débroussailler ce texte davantage.

ALISSA COOPER :

Oui, c'est vrai que l'idée est de pouvoir exprimer tout ça, de le diviser en paragraphes, et de montrer pourquoi on a ces trois parties de la proposition, ce qui montre en fait l'idée du processus. Cela explique qu'il y a trois parties, parce que notre appel à propositions a demandé à trois communautés de répondre. C'est difficile d'expliquer pourquoi on a trois parties à moins que l'on parle du processus. Bien sûr cela pourrait être résumé, peut-être expliqué uniquement à travers un lien à notre site web, mais je pense qu'il faudrait l'inclure.

MILTON MUELLER :

Oui, mais je pense que pour le site web, il va falloir que l'on explique pourquoi il y a trois parties. Mais je ne pense pas que le site web lui-même, que ce document lui-même ait besoin d'une explication.

Ce n'est pas quelque chose d'important pour moi, mais c'est plutôt question de dire 'voilà la proposition', on ne va pas revenir sur le processus. A moins que la NTIA bien sûr ait besoin d'une documentation du processus, ce qui ferait partie de la légitimité de la proposition. Autrement, je ne pense pas que ce soit censé de l'inclure dans la proposition.

---

ALISSA COOPER : Bien, c'est une bonne remarque. Russ Mundy ?

RUSS MUNDY : Merci.

Il me semble que cela parle beaucoup de la proposition, du processus de la proposition. Peut-être que s'il faudrait plus que simplement un site web, s'il est nécessaire d'avoir une documentation du processus suivi, ce serait peut-être mieux d'avoir un document indépendant qui réunisse tout le travail qui a été fait, et tout ce qui a été dit.

Je serais pour cette idée de créer un site web avec ces informations, mais je sais qu'il y a des gens qui ont s'inquiéter par la mesure dans laquelle on peut archiver les documents dans un site web. Donc on devrait peut-être considérer comment on pourrait demander au secrétariat de réunir les différentes parties qui existent à ce jour pour créer un document qui sera un document indépendant qui décrit le processus qui a été suivi, au lieu d'ajouter davantage d'informations à la proposition elle-même.

ALISSA COOPER : Pardon, juste pour préciser, vous pensez que le résumé du processus serait utile dans ce document ? Question-ce que vous incluriez dans ce document indépendant ?

---

RUSS MUNDY : La plupart de tout ce qui parle du processus lui-même. Tout ce qu'il nous faudrait inclure dans ce résumé exécutif serait uniquement ce qui porte sur les questions que la NTIA a posées. Tout ce qui nous aidera à répondre à ces questions.

Si vous sentez qu'il est important de parler brièvement du processus pour fournir un peu de contexte, pourquoi ce processus a été ouvert et multipartite, ainsi soit-il. Mais peut-être que ce ne serait pas censé de continuer d'ajouter des informations à la proposition elle-même.

ALISSA COOPER : Bien, compris.

Daniel ?

DANIEL KARREBERG : Bonjour. Je suis un peu dérouté ici. Il me semble que la version préliminaire comme point de départ était un très bon document. Je pense que dans la proposition elle-même on devrait aussi parler du processus qui a été suivi pour pouvoir arriver au résultat qu'on a. Je pense qu'il serait important que la NTIA sache cela. Donc c'est important que ce soit nous-mêmes qui allons expliquer cela. Comment nous, en tant que membres, le voyons. Comment les communautés n'ont fait aussi, parce que c'est quelque chose qui est évalué. Et le résultat de cette évaluation devrait être inclus dans le plan final. Donc à mon avis cela devrait être inclus dans la proposition finale. Voilà pourquoi je suis un peu dérouté ici par ce que disent mes collègues.

---

Autre chose qui me perturbe, c'est ce que disait Joseph, qui veut avoir dans la proposition, dans le document lui-même, des informations sur l'endroit où on peut envoyer les commentaires ou les remarques qu'on pourrait avoir. Pour la période de commentaires publics, ce n'est pas nécessaire d'avoir ces informations. On ne va pas les envoyer à la NTIA. Donc à mon avis au moins, cela pourrait être inclus dans un document supplémentaire indépendant où on expliquera ce qui vient des commentaires publics. Je ne comprends vraiment pas ce que vous voulez faire.

ALISSA COOPER :

Merci Daniel.

Peut-être que Joe peut reprendre la parole par la suite pour vous expliquer cela, pour répondre à votre deuxième question.

Mais j'ai avant Jean-Jacques, Martin, Xiaodong, et Kavouss.

JEAN-JACQUES SUBRENAT:

Bonjour. Merci Alissa, c'est Jean-Jacques.

D'abord je voudrais soutenir fortement ce que disait Daniel. Devrait-on dans notre rapport inclure un rapport du processus ? Nous sentons jusqu'à présent que cela fait partie de notre devoir que d'expliquer comment cela correspond aux exigences de la NTIA dans notre première demande. Et on a aussi cette idée d'utiliser les annexes ou les pièces jointes avec une plus grande liberté.

---

Dans la partie du résumé du processus, on pourrait peut-être inclure ce que Daniel proposait : l'explication des différents processus qui nous semblaient vraiment importants, et à chaque fois qu'il y a des références disponibles, on pourra ajouter le lien.

En outre, dans ce même texte, on pourrait inclure un numéro de référence pour l'annexe, ce qui nous permettrait d'inclure dans l'annexe le texte ou les textes complets. C'est une suggestion que j'ai faite pendant notre dernier appel.

ALISSA COOPER :

Merci.

Martin ?

MARTIN BOYLE :

Merci Alissa.

Je pense que pour moi, le concept qu'on voit ici comme résumé exécutif est très important. Il est important parce qu'un résumé exécutif devrait en tout cas expliquer les questions qui sont d'intérêt spécial, et expliquer également la réponse à cela en une phrase. Je suis d'accord avec Milton. Je ne pense pas que l'on doive reformuler ce qui a déjà été exprimé lors des propositions qui étaient assez détaillées, parce que cela implique des risques parce que c'est une simplification.

Mais pour moi, il serait possible que l'on doive identifier clairement, par exemple pour ce qui est du processus, qu'il ne me semble pas

---

extrêmement important, au moins pour moi. Et je ne pense pas que les personnes qui veulent suivre le processus le trouvent extrêmement important aussi.

Mais l'aspect clé pour le processus est que c'était les communautés opérationnelles qui ont défini leur propre processus, et qui se sont mises en contact avec leur propre communauté, et après les personnes pourraient avoir davantage de détails si le processus est quelque chose qui les intéresse beaucoup.

Pour moi en tout cas, je voudrais dire qu'il y a des aspects sur lesquels il faudrait qu'on approfondisse davantage. On n'a pas de texte de base ici, ou d'idée particulière à utiliser, mais il faudrait que l'on considère sérieusement l'évaluation des propositions. En particulier, je pense ici à l'identification des différentes approches et à la manière dont elles s'intègrent.

Pour la proposition de la communauté des noms, la partie IIIa explique les éléments de la proposition. Ce qui est une partie assez courte, et qui pourrait être ajoutée telle quelle. Et on devrait essayer de trouver des similarités pertinentes dans d'autres documents qu'identifient comment les trois propositions pourraient s'intégrer entre elles.

D'autre part, je voudrais rapidement parler de la discussion qu'on a eue avant la pause sur la mise en œuvre ou le processus pour arriver à la mise en œuvre. Il me semble qu'un résumé exécutif devrait identifier et souligner les étapes à suivre et ce qui doit être ajouté, que ce soit uniquement la charte, et ce qui s'intègre.

---

Mais il faudrait que l'on tienne compte du document qui va être envoyé à la NTIA. Il faudrait que l'on puisse leur montrer quelles sont les étapes qui devraient être suivies, et quand ils comptent essayer d'abandonner ce processus politique à Washington.

Voilà les aspects sur lesquels il faudrait que l'on se centre ici, au moins avant d'envoyer la proposition.

ALISSA COOPER :

Merci.

Juste un commentaire par rapport à ce que vous venez de dire. Résumer des composantes individuelles de la proposition consolidée, c'est vrai, on devrait peut-être essayer de copier-coller une partie de chacune de ces propositions et voir comment elles s'intègrent. Ce serait très bien, on pourrait les résumer par la suite. Il y a des documents qui parlent de la mise en œuvre elle-même, donc peut-être qu'on pourrait réutiliser les textes que nous avons déjà.

Xiaodong ?

XIAODONG LEE:

Juste pour confirmer, on fait des commentaires ici uniquement pour le résumé du processus ou pour tout le document ?

ALISSA COOPER :

Vous pouvez intervenir sur n'importe quelle partie du document.

---

XIAODONG LEE: J'ai un commentaire pour le résumé du processus. Dans le deuxième paragraphe, on parle du fait que la mission du résumé du processus sera divisée en trois.

Ce qui m'inquiète est-ce qu'on demande aux différentes communautés de résumer elles-mêmes, ou alors serait-ce que l'ICG va résumer ces trois parties du travail ?

ALISSA COOPER : Non, peut-être on pourrait identifier un volontaire de chaque communauté de notre groupe, et que cette personne essaye de rédiger un paragraphe, ou trouver une manière d'expliquer ce travail pour l'utiliser en tant que résumé exécutif. Au moins pour avoir une partie de chacune des trois communautés qui explique leur travail.

XIAODONG LEE: Non, il me semblait que pour la proposition de chaque communauté il devrait y avoir une description, un résumé du document de cette communauté.

ALISSA COOPER : Oui, on pourrait leur demander de résumer leur propre proposition elles-mêmes. Je n'ai pas reconsidéré cela, je ne sais pas si c'est inclus dans leur proposition.

XIAODONG LEE: Merci.

---

ALISSA COOPER : Kavouss ?

KAVOUSS ARASTEH : Merci Alissa.

Je crois que ce document a deux buts. D'une part on compte l'utiliser pour la consultation publique, et d'autre part, on veut continuer à l'utiliser après cette période de consultation publique. Peut-être qu'on pourrait l'utiliser pour structurer la proposition qu'on enverra à la NTIA.

A ce moment-là, il faudrait qu'on se concentre sur la consultation publique. Ici, le résumé exécutif n'est pas un résumé exécutif du tout. Le résumé exécutif de n'importe quel document devrait résumer de manière exécutive le document complet. Je ne sais pas pourquoi nous nous limitons à un paragraphe.

Si je vois le CCWG, ils ont 4 pages, et 25 parties ou paragraphes. Et après cela, ils entrent dans l'introduction, et dans le contexte. Je pense qu'on ne devrait pas commencer par un résumé exécutif mais par une introduction. Le résumé exécutif ne décrit pas de manière exécutive le résumé du document. Ce n'est qu'une première partie qu'ils abordent. On parle de l'annonce de la NTIA, et de la demande de l'ICANN de commencer à travailler. Ce n'est pas un résumé exécutif.

Je pense que peut-être vous devriez décider d'éliminer complètement le résumé exécutif et de commencer avec l'introduction. On pourrait

---

très bien le faire. Introduction, contexte. Dans les autres propositions il y a des résumés exécutifs, et une introduction, et une partie du contexte. Mais ce n'est pas nécessaire. Peut-être qu'on pourrait décider de supprimer le résumé exécutif, ou alors de le paraphraser pour résumer le document complet de manière exécutive en une ou deux page, sans être aussi critique, sans y attacher une telle importance, parce que cela ne décrit pas de manière exécutive le document.

ALISSA COOPER :

Pour préciser, le résumé du processus et le résumé des propositions et tous les autres paragraphes seront des sous-chapitres ou sous-paragraphes de tout ce résumé exécutif.

Je pense que cela n'est pas clair à partir des titres que nous avons mis. Mais en réalité ce sont des sous-sections du résumé exécutif. Avant on l'appelait préface, les gens n'aimaient pas ce terme, maintenant on l'appelle résumé exécutif. Je sais bien que cela ne résume pas de manière exécutive le document, alors on va le nommer introduction.

Je passe la parole à Joe.

JOSEPH ALHADEFF:

Je ne suis pas en désaccord avec la proposition de Daniel. Mon souci est qu'il semblait que l'on regroupait dans l'autre document beaucoup de questions d'introduction, et il y a des gens qui n'ont pas besoin de ce type de documentation. Je ne voulais pas perdre la

---

logistique pour gérer ce document, et qu'il soit caché au milieu de tous ces documents.

Il faut établir clairement comment répondre au travail. On a un paragraphe, et après le matériel d'introduction est un autre paragraphe. Celui qui voudra nous répondre n'a pas besoin de lire toute l'introduction si cette personne a suivi de près le processus.

Je voulais m'assurer que ceux qui ont participé le long du chemin avec nous puissent arriver à l'information pour donner leur réponse et ne pas être obligés de voir tous les antécédents.

Peut-être on pourrait le clarifier dans notre site web sans tout combiner, et je crois que là, mon inquiétude ou mon souci serait résolu.

ALISSA COOPER :

Merci Joe.

Jon ?

JON NEVETT :

Merci Alissa.

Je crois que Larry a été très clair pour ce qui est de ce qu'il faut faire. Il disait que le rôle de l'ICG est central, parce qu'il doit construire un registre public pour nous sur la manière dont trois présentations sont liées de manière à assurer le respect des critères de la NTIA et que ceci soit institutionnalisé à long terme.

---

Quelle est la meilleure façon d'aider la NTIA à créer ce registre public ? Peu importe si c'est avec une préface ou un résumé exécutif. Mais ce qui importe ici, c'est que nous sommes face à un rôle que le gouvernement nous a commandé. Le gouvernement donne l'identification de ses intentions tout le temps. Il y a des gens qui font cela pour vivre de manière périodique. Alors un groupe devrait essayer de recevoir du conseil d'experts sur ce processus et nous aider à le faire d'une manière efficace, et pouvoir générer ce registre public. Peut-être avec de l'aide supplémentaire nous indiquant quelles sont les questions à poser quand on demande un commentaire public. De cette manière, pouvoir recevoir les réponses que nous voulons.

Peut-être quelqu'un pourra nous aider avec les centaines d'heures nécessaires pour analyser toutes les réponses que nous allons recevoir. Je ne suis pas sûr sur la procédure à suivre, mais si vous êtes d'accord avec cette idée d'avoir recours à un professionnel désigné pour quelques mois pour nous aider à ce processus. Mais je crois qu'il faut quelqu'un qui ait beaucoup d'expérience et beaucoup d'informations avec ce type de contenu. Je crois que cela serait très utile pour nous permettre de transmettre la réponse à la NTIA de manière appropriée.

ALISSA COOPER :

Je veux savoir quelle est l'opinion des autres sur cette proposition. Puis si vous voyez les questions proposées pour consultation publique avant de les décider. J'ai vu des NOI de la NTIA pour avoir une idée de ce qu'ils demandaient dans ces notifications, avant que ces questions

---

soient mises à disposition du public et que les gens puissent donner leur opinion.

Et pour ce qui est de l'administration des commentaires et les réponses, nous avons parlé avec le secrétariat pour nous préparer à ce processus. Nous avons demandé au secrétariat de faire eu synthèse des commentaires comme on l'a fait au CWG et au CCWG. Mais je peux considérer d'autres idées si vous en avez.

Je passe la parole à Martin. Pardon ? Non il ne va pas parler.

Kavouss, vous demandez la parole ?

KAVOUSS ARASTEH :

Merci Alissa.

Je crois que lorsqu'on commence à voir les questions, à mon avis, après avoir considéré les propositions du CWG et du CCWG et les commentaires reçus, l'élément le plus important de ce document sont les questions.

Quelles sont les questions à poser ? Ces questions doivent être posées très clairement pour que la communauté et les individus puissent bien les comprendre. Je vous demande d'aller voir les questions et là vous trouverez 5 éléments. On va prendre un des éléments de la NTIA et nous demandons : croyez-vous que la communauté dans son ensemble soutient ceci ? Peut-être il ne faudrait pas le dire comme ça. Il faudrait dire 'vous soutenez cette proposition', et à partir de la réponse reçue, nous allons conclure qu'il y a un vaste soutien à la

---

proposition. Par exemple le CCWG avec les propositions envoyées, il y a 45 commentaires reçus, 29 pour, 20 avec certaines inquiétudes, 7 qui ne sont pas d'accord.

Ceci dit, je ne sais pas si peut-être il faudrait mettre les questions dans des catégories. Tout d'abord, quelle est votre opinion par rapport aux propositions individuelles pour les trois communautés opérationnelles? Et quel est votre commentaire par rapport à l'ensemble de ces trois propositions? Parce que cela peut être important. Peut-être il y en a qui n'ont pas de problème avec une ou deux des propositions, mais des observations à faire à propos de l'autre proposition.

Il est difficile de comprendre comment la communauté devrait analyser ces réponses. Il faudrait peut-être considérer de diviser les questions en deux catégories. Une catégorie par rapport à chaque proposition individuelle, et une pour la proposition dans son ensemble.

Il est important de poser les questions d'une manière déterminée, et avec les réponses reçues on pourra voir comment ceci concerne effectivement la proposition des communautés.

ALISSA COOPER :

Merci Kavouss.

Je suis d'accord avec ce que vous avez dit. Je crois que c'est beaucoup mieux de demander aux gens s'ils soutiennent la proposition au lieu de poser la question comme auparavant. Il est important que le public

---

centre son attention dans les éléments qui n'ont pas été soumis aux commentaires publics. Les détails des propositions individuelles sont à la disposition de la consultation publique à plusieurs reprises.

Je ne suis pas sûre de séparer les questions et de poser des questions sur des composantes spécifiques, parce que ce que l'on veut c'est une évaluation générale des propositions dans leur ensemble. Mais je voudrais connaître votre avis là-dessus.

Joe ?

JOSEPH ALHADEFF:

Merci Alissa.

Pour ce qui est de la question abordée avec Kavouss, pour ce qui est de la question sur les propositions individuelles, je crois que ce n'est pas la question de la proposition, mais plutôt le processus.

Les gens ont pu utiliser le processus. Ils considèrent que les commentaires ont été reflétés dans ce processus, parce qu'une partie de ce qu'il faut suggérer, c'est que les processus ont fonctionné correctement. En ce moment, il n'y a pas de raison pour penser que cela s'est passé autrement.

Nous pourrions voir les processus individuellement à partir de cette perspective, parce qu'une des choses qu'il faut déduire, c'est justement l'orientation de la communauté. Comme vous l'avez débattu, il n'est pas important si les gens sentent que le document est

---

pertinent ou pas, mais plutôt si leur expérience dans le processus a été cohérente. Alors ils peuvent donner leur avis légitime.

J'ai peur que la manière que le document a été rédigé amène les gens à donner des réponses narratives, ce qui veut dire que nous allons essayer de trouver dans cette narrative la réponse à la question 4. Peut-être qu'ils n'ont même pas répondu à cette question.

On pourrait utiliser peut-être un format comme un formulaire où on réponde à côté de la question. Une réponse qui n'est pas un format libre. Cela éviterait que les gens présentent des réponses trop longues. On pourrait mettre en rapport les questions et les réponses et les résumer plus facilement au lieu des réponses libres.

ALISSA COOPER :

Merci Joe.

Voilà une bonne question. Il aurait fallu le présenter auparavant. On a parlé d'un formulaire avec Wolf-Ulrich, un modèle pour recevoir les commentaires. Je crois que c'est une bonne idée et qu'il faudrait trouver un formulaire basé sur le web pour nous faciliter la tâche.

Il faudrait aussi permettre aux gens de donner leurs commentaires en format libre.

J'ai Patrik, Russ Mundy, et Milton.

---

PATRIK FALTSTROM : Pour ce qui est des questions posées et de la manière dont elles sont posées, une des manières de le faire, ce serait voir notre charte. Nous ne pouvons pas demander des commentaires sur des choses sur lesquelles on ne peut rien faire. On en peut demander des contributions que sur des questions que l'on peut aborder. Voilà donc la portée à laquelle j'ai pensé.

ALISSA COOPER : Merci Russ Mundy ?

RUSS MUNDY : Une des questions que je veux signaler c'est ce dont Kavouss a parlé, à savoir la manière dont on pose les questions. Cela est très important. C'est une question centrale. Il faut donner une attention spéciale à la question pour que la manière dont elle est posée nous permette d'obtenir l'information que l'on veut.

D'autre part, et je crois que cela était également signalé par Kavouss, c'est de savoir si on va structurer ces questions pour savoir si on va les aborder d'un point de vue général, ou les propositions individuelles qui seront incluses dans la proposition combinée.

A mon avis, si nous allons encourager ceci, on ne peut pas éviter ou interdire que des gens nous donnent des commentaires individuels sur une des propositions. Ça c'est bien. Mais il ne faudrait pas structurer les questions que nous nous posons pour demander ce type de commentaire. Parce que s'il y a une proposition individuelle, alors

---

il faudra revenir à la communauté opérationnelle qui a rédigé la réponse.

MILTON MUELLER :

Je veux m’opposer à la formalisation des contributions que nous allons recevoir pendant la période de consultation publique, parce que si nous encourageons plusieurs réponses, il semblerait que ce n'est pas bien. Mais vraiment, je dois dire ‘si on fait ça, il faudra relire tous les commentaires’. Et oui il faut relire tous les commentaires. Il va falloir en tenir compte.

Dans une partie des processus du CWG je crois qu’il y a une « surformalisation » du processus de réception des contributions. Je crois que ce n'est pas bien. Parce que cela évite de pouvoir comprendre en profondeur ce que les gens veulent nous dire. Il nous faut lire les commentaires, il va y avoir des interprétations différentes. C'est bien qu’Alissa nous ait présenté des questions structurées dans ces trois domaines. Je crois que beaucoup de ces questions, pas toutes, et beaucoup de commentaires répondront à ces questions.

Mais je crois aussi que nous pouvons recevoir des réponses narratives plus vastes et il va falloir faire attention.

ALISSA COOPER :

Je suis vraiment intéressée de savoir ce que pensent les gens. Vraiment. Mais ceci nous crée un impact sur la manière dont nous allons faire face à ces commentaires publics, à cette période de

---

consultation et comment nous allons inclure ceci dans l'évaluation préliminaire que nous avons faite avec le secrétariat.

On a beaucoup parlé du niveau de détails dont on a besoin pour pouvoir analyser les commentaires et les structurer. En comparaison avec la compréhension des commentaires dans la catégorie là où nous déciderons de les introduire. Il faut résumer des commentaires et cela peut devenir difficile.

D'autre part, si les commentaires sont plus structurés, alors les gens ne pourront pas nous donner de commentaires et ce sera plus facile pour nous de voir les pour et les contres et voir comment ça se passe avec ces commentaires, comment les analyser.

Dans la dernière période de commentaires publics du CWG, la moitié l'a fait à partir d'un modèle. Nous voudrions faire quelque chose de similaire pour faciliter notre travail. Ce qui en veut pas dire ne pas considérer les contributions reçues.

KAVOUSS ARASTEH :

Je suis d'accord avec Patrik. Les questions que nous allons poser doivent être cohérentes avec notre charte. Pas exactement le même texte, mais elles doivent être cohérentes. Ceci est clairement établi, je suis tout à fait d'accord.

Maintenant je vais partager avec vous l'expérience que nous avons eue au CCWG. Après avoir reçu les commentaires d'après la manière dont on a posé la question, le CCWG a dû consacrer 5 ou 6 séances ou appels de 2h chacun pour le document qui parle de la catégorisation

---

des commentaires publics. Parce que ce n'était pas clair. On n'a pas pu mener un débat. Il fallait les catégoriser. On a perdu beaucoup de temps dans cette démarche. Et si l'on demande dès le début des commentaires plus clairs, alors notre travail sera simplifié.

Je vais vous donner un autre exemple pour la proposition. Imaginons que nous posons une question et la réponse est 'non, on n'est pas d'accord'. Mais on ne peut pas dire si c'est accord est pour la communauté A, B, ou C. alors comment pouvons-nous identifier la situation ? On pose une autre question ou on essaye d'interpréter la question reçue ? Le plus grand effort du CCWG a été de ne pas interpréter les commentaires reçus, mais par contre, essayer de le comprendre. Parce que d'autre part, l'interprétation peut être dangereuse.

Un grand nombre de gens ont identifié la question, et c'est une question assez limitée, encore plus au sein de l'ICG. Alors l'interprétation peut devenir vraiment dangereuse. Voilà pourquoi il faut être clairs si nous ne voulons pas avoir deux ou trois catégories, alors là il faut dire 'vous êtes d'accord', et ajouter si possible 'dites-nous si votre désaccord a trait à un point spécifique ou si c'est un désaccord générale', pour que la réponse soit claire pour nous.

Je suggère donc que quelque chose qui vient de l'expérience en fonction du temps, et il faut dire que nous avons consacré beaucoup de temps au CCWG et au CWG. Je ne voudrais pas répéter l'expérience.

---

ALISSA COOPER :                      Merci beaucoup. Russ ?

RUSS MUNDY :                      Je crois que si nous pouvons structurer notre demande de commentaires, de contributions                      , je crois que de cette manière, nous pourrions recevoir le plus grand nombre de commentaires possible dans le format préétabli. Ceci faciliterait l'analyse, mais ceci ne devrait pas interdire la réponse textuelles comme Patrik l'a dit, et Kavouss aussi.

On a besoin de se concentrer dans la charte, à savoir quel est notre mandat, qu'est-ce que nous pouvons faire ? Et je crois que nous pouvons structurer les choses de telle manière pour ne pas encourager les gens à répondre à des textes vagues, mais tout simplement ce qu'ils disent précisément ce qu'ils veulent.

ALISSA COOPER :                      Pour ce qui est des critères avec la NTIA, on se demande pourquoi ou pourquoi pas. Vous croyez que la proposition respecte les critères. Pourquoi oui, pourquoi non ? Et je crois que là on pourrait générer ce type de commentaires un peu vagues. Pas toutes les questions doivent être répondues par oui ou non, mais je crois qu'on pourrait mieux le faire.

Avez-vous des idées pour poser les questions peut-être ? Manal ?

---

MANAL ISMAIL :

Merci. Je crois que Russ a dit ce que je pensais dire. Je ne crois pas que les deux options s'excluent entre elles. Moi, je préférerais avoir eu manière structurée, des questions structurées avec un texte uniforme pour encourager des réponses structurées et faciliter notre analyse. Mais ceci ne devrait pas limiter ceux qui volontairement voudraient éventuellement donner des réponses plus flexibles.

Comme on l'a déjà dit, même avec les formulaires structurés, il y a eu des gens qui ont décidé qu'ils n'allaient pas respecter le format. Mais tout au moins, on peut aider ceux qui voudraient donner des réponses structurées de le faire et faciliter ainsi notre analyse.

ALISSA COOPER :

Daniel ?

DANIEL KARREBERG :

Merci Alissa.

Je voudrais proposer que pour toute question concernant des consultations publiques, nous donnions une structure pour pouvoir catégoriser la réponse ou le commentaire. Je crois que ce que Kavouss a mentionné est vraiment important. On ne devrait pas être en position de consacrer très longtemps à essayer de voir quelle est la catégorie à laquelle appartient un commentaire déterminé.

Je crois que les dimensions que je vois pour ces catégories peuvent être des commentaires généraux, des commentaires liés à une proposition ou plus d'une communauté spécifique. Les catégories

---

auxquelles je peux penser sont par exemple demander si la personne qui fait le commentaire pense de l'importance ou la gravité du commentaire pour dire si on ne peut pas aller de l'avant avec le processus parce qu'il y a un problème quelconque, ou si la personne qui fait le commentaire pense que l'on pourrait trouver une solution. Alors je crois que cela nous aidera, que le fait de formuler des catégories facultatives nous aideraient beaucoup. Et s'il y a des gens qui veulent faire des commentaires sur toutes les catégories, aucun problème. La personne qui fait le commentaire dire ce qu'elle veut dans n'importe quelle catégorie.

ALISSA COOPER :

Merci. C'est un processus qui a aussi été utilisé dans d'autres groupes pour voir quelle est l'importance du commentaire, pouvoir le signaler.

Vous n'aimez pas Kavouss ? Vous voulez reprendre la parole ?

KAVOUSS ARASTEH :

Un exemple simple : si nous concevons les questions, pour recevoir une réponse binaire, oui ou non, nous n'allons pas la recevoir. On va recevoir une explication. Le CCWG a donné des réponses de 23 lignes. Il y a eu 32 lignes dans certaines questions. Il y a toujours des explications.

Nous ne devrions même pas essayer de dire que nous voulons une réponse binaire, parce que cela ne va pas nous aider.

---

ALISSA COOPER :                      Merci. Milton ?

MILTON MUELLER :                      Oui, c'est ce que j'allais dire. On crée une case où on demande 'vous voulez faire un commentaire général ?' Je crois que la personne qui va faire ça ne va pas le reconnaître et va l'introduire dans une autre catégorie. Ce ne serait peut-être pas la réponse correcte, mais ce que nous voulons, c'est que les commentaires soient facilités pour nous. Mais les commentaires publics sont pour recevoir les commentaires du public. Et si l'on pose des questions spécifiques c'est peut-être une bonne approche pour les réponses.

Mais nous allons devoir catégoriser les réponses avec, je ne sais pas, un processus inventé lorsque l'on recevra les commentaires et voir si on peut tous les lire. Et si nous regardons les commentaires reçus par la communauté des noms de domaines qui ont été bien plus nombreux que ceux reçus par l'IETF, c'est 50 60 40 commentaires ce n'est pas trop. Peut-être dans la proposition finale nous allons en recevoir davantage. Mais on ne va pas recevoir des milliers de commentaires. Cela serait surprenant.

Il ne faudrait pas beaucoup penser à ça. Alissa nous a donné une première approche pour poser les questions si on pense à d'autres questions qui ont besoin de réponses, il faut les rédiger.

ALISSA COOPER :                      Merci Milton.

---

Je suis d'accord. Je crois que ce que Daniel a dit, c'est bien. On ne va pas demander aux gens de répondre dans une case ou une autre. Mais c'est à nous de le considérer lors de l'analyse, même si ce sont des commentaires pleins de textes. Nous devons être capables de pouvoir catégoriser ces commentaires au lieu de les bloquer.

Il s'agit de savoir comment faire notre analyse et ne pas empêcher les gens a priori de donner leur avis.

Je crois que maintenant personne ne demande la parole. Nous allons avancer dans ce document. Nous avons une équipe de rédaction, une équipe de bénévoles qui va nous parler de l'introduction, et pas du résumé exécutif pour la proposition. Il y a certains éléments dont on a parlé aujourd'hui sur le fait d'ajouter ou de changer des questions ayant trait à la mise en œuvre, le résumé de la manière dont on parle du processus pourrait peut-être être inclus dans une annexe pour que l'équipe travaille là-dessus et faire circuler le document mis à jour.

Il faut penser quand est-ce qu'on pourra faire cela, mais je crois que ce n'est pas nécessaire de le faire pour cette réunion. Puis il faut voir aussi les documents du site web. On va le diffuser pour voir s'il y a d'autres commentaires, mais ce serait bien que cela soit prêt vers la mi-juin, parce qu'en août il faudrait commencer avec les commentaires publics si nous voulons respecter ce qui a été établi.

KAVOUSS ARASTEH :

Ce sont toutes des bonnes suggestions. Moi je voudrais dire que comme les questions que nous allons poser sont indépendantes

---

d'autres actions que nous allons entreprendre, pensez-vous ou croyez-vous que l'on aura besoin d'un petit groupe pour pouvoir formuler les questions ? Je crois que cela est vraiment important compte tenu des différentes communautés. Ce groupe pourrait être formé des personnes les plus représentatives parce que c'est très important pour le type de questions. Considérez-vous qu'il faille organiser un petit groupe pour formuler les questions ? Et que ces questions soient présentées opportunément, peut-être entre cette réunion et la prochaine fois où on discutera de la question ?

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Je crois que c'est une bonne suggestion, mais pourquoi pas une personne de l'équipe qui peut formuler les questions et s'occuper de la rédaction qui sera présentée à l'ICG ? Parce que c'est les deux faces de la même monnaie.

ALISSA COOPER : Je crois que c'est un bon plan. Sachant donc quelles sont les options, on devrait continuer avec cette proposition. Ce sont des tâches dont le petit groupe va s'occuper.

Nous sommes maintenant en avance, ce qui fait du bien. Manal allez-y.

MANAL ISMAIL : Merci Alissa.

---

J'ai juste un commentaire sur l'introduction vis-à-vis du résumé exécutif. Je ne parle pas l'anglais comme langue maternelle et je n'ai pas une opinion vraiment forte, mais je ne m'oppose pas à cette idée d'avoir un résumé exécutif. Pour moi ça veut dire qu'on a un résumé bref du processus du début jusqu'à la fin.

Une introduction d'autre part pourrait très bien être un paragraphe introductoire qui ne résume pas nécessairement le processus complet.

Je pense que ce serait des approches différentes.

ALISSA COOPER : Alors vous proposez d'avoir un résumé exécutif et une introduction ?

MANAL ISMAIL : Non, moi je suggère de conserver la partie du résumé exécutif, parce que vous avez proposé de le titrer 'introduction' au lieu de parler de résumé exécutif, mais pour moi ce n'est pas pareil. Un résumé exécutif c'est le résumé du document complet. Pour moi une introduction pourrait être quelque chose d'autre.

ALISSA COOPER : Oui, c'est vrai.

Kavouss, vous avez une autre suggestion ?

---

KAVOUSS ARASTEH: Oui, je suis d'accord avec Manal. J'avais compris que vous aviez décidé d'inclure le tout dans l'introduction, mais moi je proposais que le résumé exécutif décrive ou résume en tout cas le document complet de manière exécutive. De toute façon, il pourrait y avoir un paragraphe introductoire, voire deux pourquoi pas. Donc je propose que cela soit fait de manière différente, comme résumé exécutif, avec un autre format comme vous avez dit, parce que le format n'était pas bon, et puis avoir un ou deux paragraphes introductoires du document complet. Sans résumer le document complet bien sûr.

Merci.

ALISSA COOPER : Merci. Allez-y Narelle.

NARELLE CLARK : Lorsque je rédige des documents, en général j'écris le résumé exécutif à la fin de mon travail de rédaction de document. Et normalement je commence par rédiger un plan du document. Je pense que ce serait censé de le faire pour la préparation d'un résumé exécutif. On essaye de sauter à la fin du processus avant même de savoir ce que le document va contenir. On a décidé ici de discuter le sens des mots introduction et résumé exécutif. Mais je pense qu'en réalité on n'est pas à ce point-là du débat. On ne sait pas ce que le document va comprendre.

---

Je suis d'accord avec Alissa dans le sens où ce qui a été délimité jusqu'à présent serait plutôt une introduction à un document qu'un résumé exécutif.

Je propose qu'on mette de côté cette discussion pour le moment en tout cas, au lieu de nous pencher sur le fait de si c'est une introduction ou un résumé exécutif. Par la suite, une fois qu'on saura quels seront les contenus des documents, on pourra revenir sur cette discussion et voir si c'est une introduction ou un résumé exécutif. Je suis d'accord qu'il va absolument falloir un résumé exécutif pour ce document, mais il faut un raccourci pour comprendre ce dont on parle.

Il nous faudra une introduction, mais ce sera également nécessaire d'avoir un résumé exécutif, donc on ne va pas s'attarder sur ce point-là.

ALISSA COOPER :

Merci Narelle, c'est une bonne suggestion, et peut-être qu'on pourrait laisser ça pour que le groupe de rédaction décide ce qu'ils veulent faire. C'est très bien merci.

Cela nous emmène à la fin de cette discussion, et nous allons avancer pour passer au point suivant de l'ordre du jour au lieu de faire la pause. On passe maintenant à la mise à jour du travail du CCWG responsabilité. Mohamed va nous donner un résumé de cela.

MOHAMED EL BASHIR:

Merci Alissa.

---

En définitive, l'idée de ce point de l'ordre du jour est de donner la parole aux différents membres pour que l'on puisse discuter des progrès du travail du CCWG responsabilité.

Récemment, le groupe a publié une version préliminaire de leur travail pour commentaires publics. La période de consultation publique est maintenant finie et ils avaient également indiqué que le calendrier de présentation au conseil d'administration était avant une certaine date butoir.

Il faudrait que l'on discute ici des progrès tels que vous les voyez. On voudrait savoir quelles sont vos remarques.

KAVOUSS ARASTEH:

Lors d'une des réunions que vous avez présidées à cette époque en tant qu'agent de liaison de l'ICG, j'avais préparé un résumé. Si vous voulez que je lise mon résumé bref, je serais prêt à le faire. Autrement je peux ne pas le lire bien sûr. Cela dépend de vous. Mais à ce point-là, mon résumé racontait quel était le travail du CCWG pour évaluer s'il avait un impact sur le groupe ou pas, et pour voir quels étaient les résultats de la réunion n. c'est à vous de décider.

MOHAMED EL BASHIR:

Je pense que c'est une bonne idée d'écouter nos agents de liaison. Alors puisqu'il n'y a personne dans la liste d'intervenants, vous avez la parole.

---

KAVOUSS ARASTEH:

Merci Mohamed.

Le CCWG a donc été créé pour renforcer la responsabilité de l'ICANN, et ils ont établi une charte. Ils avaient aussi créé deux pistes de travail : la piste de travail 1 et la piste de travail 2. Ces deux pistes de travail étaient les domaines dans lesquels la responsabilité ou la responsabilité renforcée devait être mise en place, ou des domaines dans lesquels la communauté devait agir avant la transition.

Leur deuxième rôle est leur responsabilité générale après la transition. C'est le travail de la piste de travail n°2. Ils ont créé des dispositions qui tiennent compte des mécanismes de responsabilité qui existent à l'heure actuelle. Les commentaires qu'ils ont reçu pour la responsabilité existante.

Trois, les commentaires venus du CWG en matière de responsabilité.

Et quatre, tout autre élément qui serait potentiellement nécessaire pour le groupe qui fournissait des contributions.

Et finalement les différents points qui constituaient des sous-divisions.

Les points étaient donc l'habilitation de la communauté, ou l'autonomisation de la communauté en matière des activités de l'ICANN, et la remédiation et le recours.

Pour ce qui est de l'habilitation de la communauté, il y avait 6 domaines, l'autonomisation de la communauté en matière du conseil d'administration, le renversement ou la révocation d'un membre individuel, la révocation du conseil d'administration complet, la

---

responsabilité des statuts constitutifs, et finalement ils ont conclu qu'il était nécessaire d'avoir deux types de statuts constitutifs.

D'une part, des statuts constitutifs normaux, ou les articles standards, et d'autre part les articles fondamentaux des statuts constitutifs qui pourraient être appelés articles fondamentaux. Cela serait compris dans les questions qui portent sur la mission et les valeurs fondamentales de l'ICANN, et sur certains engagements ou l'affirmation des engagements qui pourraient faire cela, et de certains aspects de travail du CWG.

D'autre part ils travaillaient sur la remédiation et ils se sont dit qu'il fallait avoir des valeurs fondamentales ou essentielles de l'ICANN. Qu'il fallait également discuter du secteur de l'affirmation d'engagement qui devait être incluse dans les statuts constitutifs, dans les articles fondamentaux des statuts constitutifs, et de la partie de l'affirmation d'engagement qui pourrait ne pas être nécessaire, qui pourrait être supprimée, ou ne plus être considérée. Ils sont donc arrivés à la conclusion que cette partie-là devait également être préservée dans un document indépendant appelé 'procédures' ou 'documents fonctionnels' qui est une autre question.

Après cela, ils sont arrivés au panel de révision indépendant, l'IRP, et à ce sujet, ils ont discuté de la composition du groupe, de la création du groupe, et de la désignation des membres du groupe. Ils parlaient également des représentants du groupe, et si les décisions du groupe devaient être contraignantes ou pas. C'est tout ce qui a été discuté.

---

Maintenant, pour ce qui est du travail de la piste de travail n°1 qui se divise en 6 domaines de responsabilité que je viens d'expliquer, la partie la plus importante de cette discussion outre la révocation des membres du conseil d'administration et du conseil total, il y avait deux domaines très importants qui étaient le budget d'une part, et le plan stratégique. C'est à travers cela qu'ils ont discuté de la possibilité d'autonomiser la communauté.

Ils avaient deux conseillers juridiques dont un qui avait conseillé sur le CWG. L'autre conseiller juridique avait été employé, et ils avaient également un conseiller juridique qui s'occupait des aspects juridiques de la question. Et ils se sont dit qu'afin d'autonomiser la communauté, ils allaient devoir avoir l'autorité de demander ou déposer une plainte auprès d'un tribunal. Qu'ils allaient devoir avoir cette faculté juridique, et pour cela ils allaient devoir avoir une certaine personnalité juridique, un statut juridique. Que les dispositions existantes ne prévoyaient pas cela et qu'il allait falloir apporter des modifications aux dispositions existantes qu'il allait être nécessaire de modifier par rapport à ce qu'on a aujourd'hui.

Pour ce qui est des catégories de dispositions possibles, il y en avait trois. D'une part il y avait le désignateur, qui tel que définit, disait que c'était les SO et les AC qui ont la capacité de désigner les directeurs qui votaient. Ils ont modifié cela par la suite, et ils ont parlé de désignateur. S'ils étaient créés comme postes suivant la loi de Californie, le désignateur aurait la capacité de révoquer un membre du conseil d'administration, le conseil complet, et les différents types de désignation pour les statuts constitutifs pour le conseil

---

d'administration. Mais ils n'auraient pas la possibilité de le faire pour le plan stratégique. Pour cela ils auraient besoin d'un autre type d'adhésion suivant le modèle des membres. Ce modèle a besoin de beaucoup de dispositions juridiques, et pour cela ils allaient devoir suivre un autre processus qui est celui des associations de fait qui regroupent des membres pour qu'ils puissent prendre une décision finale au sujet de la révocation du conseil d'administration complet.

Tout ce processus a été établi, et on a ici les dispositions de qui peut voter pour quel domaine. Tout cela a été inclus dans le document qu'ils ont présenté. En ce moment, ils en sont à la période de consultation publique. Les commentaires publics qu'ils ont reçus soulevaient un nombre de questions, et ils ont catégorisé les réponses, et en ce moment ils travaillent sur la mesure dans laquelle ils répondraient à la question et considèreraient la question de l'adhésion avec la communauté pour pouvoir répondre à cette question pour voir comment ils pourraient faire que ce soit possible d'agir dans ce cadre. Ils se sont dit qu'il y avait des possibilités, comme le groupe des bénévoles, le groupe des désignés, ou le groupe d'adhésion qui pourrait être créé.

On a eu beaucoup de réunions, les gens ont beaucoup contribué, ils ont fait beaucoup de travail, c'est un groupe très efficace. Ils ont organisé beaucoup d'activités au sein de ce groupe. Ils continuent toujours de discuter, et la consultation publique a duré 30 jours au début, mais ils ont prolongé la période à 40 jours, et ils sont en train d'élaborer en ce moment un document avec les commentaires pour pouvoir avoir une nouvelle version du document prête à

---

commentaires publics à la fin de la réunion 53 de l'ICANN pour une autre période de commentaires de 40 jours.

Par la suite, ils vont modifier leur proposition qu'ils présenteront à l'ICANN, pas à la NTIA. Et l'ICANN aura donc le droit de faire des commentaires, de rejeter ou d'accepter la proposition reçue avant de la transmettre à la NTIA.

Voilà mon résumé. Si vous avez quelque chose à ajouter faites-le moi savoir. Keith ?

KEITH DRAZEK:

Merci Kavouss et merci Mohamed, c'était un excellent résumé du travail, du processus, et des procédures qui ont lieu au sein du CCWG. On vous en remercie Kavouss.

J'ai quelques remarques à faire. D'une part, le fait que la période de commentaires publics pour le CCWG était d'abord censée conclure le 3 juin, mais elle a été prolongée pendant une semaine de plus, afin que les documents traduits puissent être correctement considérés par les personnes qui dépendaient de ces documents, et pas des documents en anglais.

La période de commentaires publics cependant est déjà finie depuis 2 semaines. Le CCWG a depuis travaillé sur une analyse, un résumé et un classement des commentaires publics reçus. Le CCWG a une séance de travail d'une journée complète de 8h à 18h, ils comptent continuer à travailler sur l'analyse et le résumé des commentaires publics pendant cette séance, afin que pendant cette semaine prochaine et

---

pendant les séances de sensibilisation avec la communauté, ils auront des ressources sur lesquelles se baser.

Comme Kavouss l'a dit, le but est de discuter avec la communauté pour aborder les commentaires publics, pour les incorporer à leur proposition, et pour pouvoir avoir une deuxième version préliminaire de la proposition à la fin de la réunion de Buenos Aires. Comme Kavouss a dit, leur cible est d'avoir une deuxième période de consultation publique début juillet, puis finalement d'avoir une proposition révisée et approuvée par les organisations membres du CCWG de responsabilité à Dublin, c'est à dire fin octobre, la troisième semaine d'octobre. Pour cela, certains des groupes communautaires auraient la possibilité de pouvoir respecter cette date butoir, parce qu'ils auraient donc une réunion en personne avant la date butoir. Voilà ce qu'ils espèrent.

Pour l'ICG, une des préoccupations clés sera la dépendance entre les propositions du CWG des noms, et du CCWG de la responsabilité. Le groupe CWG des noms a déjà identifié différents domaines dans lesquels ils espèrent qu'il y ait des résultats provenant de la piste de travail de responsabilité. Ou il y a en tout cas des suppositions que certains résultats vont surgir de la piste de travail de la responsabilité, et que autrement, si ce n'est pas le cas, il y a d'autres questions qui vont surgir plus tard sur la proposition du CWG de la transition. Ce sera important pour ce groupe pour l'ICG de faire attention à ces dépendances, de faire un suivi des dépendances.

---

Une fois qu'on aura conclu notre travail sur la proposition, cela pourrait être bénéfique ou nécessaire même pour nous, l'ICG, d'identifier spécifiquement ces dépendances sur la piste de travail du CCWG de la responsabilité.

Je m'arrêterai là parce que Kavouss a très bien résumé le travail du groupe, ce n'était que quelques remarques que je voulais ajouter, et j'attends vos commentaires.

MOHAMED EL BASHIR: Merci Kavouss et Keith. Russ voulait prendre la parole.

RUSS MUNDY : Je vous remercie de ce résumé, agent de liaison, vous avez fait un très bon travail. Mais notre charte et notre plan en réalité n'impliquent pas d'interaction sensible avec le CCWG.

Keith, ce que vous dites des dépendances du CWG par rapport aux actions du CCWG et du CWG, c'est très correct. Est-ce que vous avez des suggestions sur comment on pourrait nous assurer que l'on se rende compte des dépendances qui pourraient exister? Et en deuxième lieu, qui sera la personne qui déterminera si le CCWG et les résultats du travail de ce groupe abordent correctement ces aspects de ce que le CWG vise à faire.

MOHAMED EL BASHIR: Allez-y Keith.

KEITH DRAZEK:

Merci Russ. C'est une excellente question.

Il me semble que les parties responsables de décider si ces critères ont été respectés ou pas ou si ces dépendances ont été résolues ou pas, seraient la communauté opérationnelle. On est toujours en train de travailler, parce que les organisations membres n'ont pas complètement considéré la proposition du groupe CWG transition. Mais je m'attends à ce que la proposition du CWG transition soit approuvée cette semaine. C'est ce à quoi je m'attends. Il pourrait y avoir des réserves par rapport à des révisions qu'il faudrait apporter par exemple, ou des certifications que la piste de travail de responsabilité va livrer certains résultats. Mais on pourrait s'attendre que la communauté opérationnelle des noms approuve ce document sous réserve des résultats de la piste de travail de la responsabilité, qui se réserveront le droit de réviser les résultats de responsabilité pour s'assurer qu'ils seront appropriés à leurs attentes. Peut-être qu'on pourrait expliquer d'abord pourquoi cela est si important à travers des exemples.

Par exemple, le CWG a recommandé que l'on crée un PTI. Ce PTI serait une entité qui donnerait la possibilité pour la communauté et pour les clients de décider de séparer l'IANA de l'ICANN. Ce serait dans les circonstances les plus graves que l'on puisse imaginer bien sûr. Mais pour le groupe de travail de responsabilité, il faudra que l'on considère comment la communauté pourrait appliquer ces pouvoirs. C'est une question très importante au sein du groupe de travail de la

---

responsabilité en ce moment. Est-ce qu'il faudrait une application juridique, ou est-ce qu'il faudrait un autre type ou niveau de réponse juridique ? Mais la proposition du CWG de la transition suppose qu'il y aura un certain niveau d'applicabilité ou un niveau de d'accord avec ce que propose le CWG. Si ce n'est pas le cas, on aura cette question de ce qui pourrait se passer si le processus du PTI était initié, si on comptait le séparer de l'ICANN. Et le conseil d'administration de l'ICANN pourrait très bien dire 'non, on vous remercie mais cela nous ne intéresse pas'. Donc c'est un des domaines dans lesquels le CWG et sa proposition assumeront un certain niveau d'applicabilité. Si le cas est que ce niveau d'applicabilité n'existe pas, cela va nous faire remettre en question la viabilité de la proposition même, la réalisabilité de cette proposition.

Je ne sais pas si Kavouss veut ajouter quelque chose d'autre ?

KAVOUSS ARASTEH:

Non, merci Keith. Vous avez très bien répondu.

Mais je voudrais attirer l'attention de Russ Mundy sur le fait que d'abord, en ce qui concerne le rapport en le CCWG et l'ICG, il n'y a pas de relation entre les deux. L'ICG n'espère pas des résultats du CCWG pour pouvoir consolider sa proposition pour la NTIA.

Cependant, le lien entre le CWG et le CCWG implique l'ICG de manière indirecte. Pour pouvoir fournir davantage d'informations, le CWG le 15 avril a fourni 5 domaines dont le CCWG devrait s'occuper. Le plus important est le budget de l'ICANN. Ils disent qu'il serait possible de

---

faire des commentaires sur le budget en particulier pour le PTI. Ils ne veulent pas que le budget du PTI dépende de l'ICANN, parce que dans ce cas, l'ICANN pourrait avoir une influence là-dessus, sur le travail du groupe à travers le budget.

D'autre part, ils parlent de l'autonomisation de la communauté, en particulier en ce qui concerne la capacité de la communauté à réviser les décisions du conseil d'administration de l'ICANN, de réviser, réévaluer les décisions du conseil d'administration de l'ICANN à travers un panel de révision indépendant. En ce moment, ce panel est composé de trois membres. C'est une question complexe, il y a sept personnes qui l'intègrent, mais il n'y a que trois personnes qui vont décider. Dans une autre version, ils parlaient d'une seule personne qui va décider sur une question, et la communauté pourrait ne pas être d'accord avec cette décision. La communauté dit qu'on en pouvait pas émettre des décisions qui seraient uniquement soutenues par une ou trois personnes, qui ne sont pas élues, parce que la procédure en ce moment est que l'ICANN propose un candidat, et que le candidat devait venir de la communauté, pas de l'ICANN. Ils ont dit qu'il y aurait aussi des possibilités d'avoir des arbitrages internationaux, et on est d'accord avec cela, mais on n'est pas d'accord avec la possibilité des arbitrages internationaux. Si on n'a pas des modèles de membres par exemple qui soient conformes avec la loi californienne, la communauté n'aurait pas la possibilité de rejeter le budget. C'est également une question à considérer.

D'autre part, on a un mécanisme qui porte sur la question du panel de révision indépendant.

---

Et numéro quatre, c'est la question de l'appel, du recours d'appel comme mécanisme. C'est une question qui est discutée au sein du CCWG et qui n'a pas eu de réponse pour l'instant. Si on n'a pas de réponse qui nous satisfasse, le CWG n'aura pas de proposition mise en place et nous, l'ICG, n'aurons pas d'idée de comment traiter la proposition du CWG.

Il faut que l'on consacre nos efforts cette semaine au CWG, et que l'on continue à travailler dessus. Nous, en tant qu'agents de liaison de l'ICG, devons soulever les questions comme on l'a déjà fait auparavant, et nous devrions dire que nous sommes indirectement impliqués, mais qu'il faut que l'on ait ces informations pour pouvoir avancer.

La question de toute façon est tout à fait complexe. Comme je l'ai dit, on a différents domaines qui impliquent un conseil juridique nécessaire, et dans certains domaines, ces questions posent toujours des problèmes. Même si par exemple il y a des problèmes sur si le siège de l'ICANN devrait être aux Etats-Unis ou pas, ou s'il devrait y avoir un contrat ou pas. Et puis si le siège de l'ICANN devait être aux Etats-Unis, cela devrait être prévu dans les articles fondamentaux des statuts constitutifs. Il ne faut pas, si cela exige 75 ou 80% des votes, ou si les statuts constitutifs fondamentaux devraient requérir 66%. On est un peu coincés ici.

On remercie de toute façon tous les membres du CCWG qui travaillent beaucoup.

---

MOHAMED EL BASHIR:           Merci Kavouss et Keith. J'ai beaucoup de personnes qui souhaitent intervenir, donc il faut que tout le monde soit bref. Je reviendrai à vous Keith.

Milton, Alissa, Keith. D'abord Joe.

JOSEPH ALHADEFF:           Merci.

Ce qui me surprend, c'est que lorsque vous avez présenté ce problème, on parlait des différents détails qui portaient sur cette question, et chacun de ces détails pourraient constituer en réalité un déraillement pour la proposition du CWG. Et le CCWG pourrait peut-être ne pas conclure son travail avant octobre. Supposons qu'ils puissent prendre des décisions, il me semble que cela commence à entrer dans les détails de notre discussion concernant l'échéancier. Parce que je ne sais plus comment on pourra agir sachant qu'il pourrait y avoir des problèmes avec la date butoir. Est-ce que ces questions pourraient être abordées mais pas avant la révision ?

Je ne sais pas si la NTIA en fait s'attend à cette possibilité de leur répondre à ce concept de proposition plus tard. Je pense que c'est une question très grave. Je ne sais pas très bien comment nous allons nous en occuper. Mais je pense qu'il faut que l'on fasse plus que simplement souligner le fait qu'il pourrait y avoir des problèmes, parce qu'on dirait que la NTIA veut que toutes ces questions soient

---

résolues avant que la NTIA considère la proposition pour approbation, avant de continuer.

Donc ceux qui sont plus impliqués dans le processus pourraient avoir une opinion. Mais ayant entendu toutes les discussions, on pourrait peut-être attendre un peu plus. On est trop préoccupés par rapport à cela.

ALISSA COOPER :

Je pense qu'une manière simple de prévoir cela est que sachant que le CCWG essaye de présenter une proposition aux SO et aux AC pour qu'ils puissent l'approuver à la fin septembre, nous en tant qu'ICG, pourrions prévoir de demander au CWG à ce moment-là, s'ils sentent que la proposition du CCWG est bien conclue, si elle respecte toutes les exigences nécessaires de l'autre groupe, et nous espérons que la réponse sera oui. Si la réponse est non, il faudrait que l'on décide quoi faire à ce point-là.

Mais il ne faut pas que l'on décide dès maintenant. Je pense que cela en même temps est limité aux différentes parties de la proposition du CCWG qui sont liées à la signature. Si le CCWG a des problèmes avec d'autres parties de la proposition, on n'est pas coincés là-dessus. Mais ce serait bon que l'on puisse planifier, prévoir, et vérifier avec le CWG au moment où leur travail est censé être conclu pour pouvoir déterminer si le CWG sent qu'ils ont tout ce dont ils ont besoin des autres groupes.

Voilà ce que je propose de faire.

---

MOHAMED EL BASHIR : Milton ?

MILTON MUELLER : Mon opinion est un peu différente de celle d'Alissa. Je suis d'accord avec Keith du fait qu'il s'agit d'un processus interdépendant. Et je crois que la seule solution est que la proposition finale que nous allons présenter à la NTIA doit être ouverte aux commentaires publics en même temps que la piste de travail 1 du CCWG.

Je crois que Keith a aussi mentionné le problème de la révision des fonctions IANA. Parce que là, l'autorité de la communauté, le nouvel opérateur que l'on va changer, a trait aux articles des statuts constitutifs fondamentaux de l'ICANN.

L'opposabilité de ces statuts et de ces articles que le CCWG a aussi, qui n'a pas accepté comme partie du plan du CWG – que ce n'est pas le type de responsabilité qui va respecter les critères d'après l'opinion de plusieurs parmi nous.

Ces deux questions doivent être approuvées. C'est vrai que le CCWG fait beaucoup de travail qui ne doit pas mélangé avec notre travail à nous. Mais ces questions ne sont pas très clairement définies. Il y en a qui ne comprennent pas que la piste de travail du CCWG, c'est à dire tout ce qui doit arriver avant la transition et puis il y a une piste de travail 2 qui a trait au reste des questions.

---

La piste de travail 1 s'est développée beaucoup plus que ce que l'on pensait, par des problèmes juridiques et pour les statuts fondamentaux de l'ICANN, ainsi qu'avec l'opposabilité de réformes. Et je ne dirais pas que ceci peut faire rater l'autre processus, mais plutôt le ralentir. Il faut savoir clairement quels sont les changements pour voir si cela peut fonctionner comme nous voulons, ou si par contre les résultats peuvent être inattendus avant de mettre notre sceau dans la proposition du CWG. Dans la proposition finale, il faut savoir ce qui se passe avec la piste de travail 1 du CCWG.

MOHAMED EL BASHIR : Keith ?

KEITH DRAZEC : Merci Mohamed et merci Milton d'avoir clarifié ce que j'ai mentionné.

J'aimerais clarifier encore une chose de plus. Moi, je n'ai pas voulu suggérer que les organisations membres dans la proposition du CWG doivent réapprouver ou revoter prochainement. Mais plutôt que le CCWG responsabilité respecte les attentes ou les hypothèses qui ont été incluses dans la proposition de transition du CWG. On peut le faire en écrivant une lettre, en envoyant une note disant oui les résultats du CCWG responsabilité respecte nos hypothèses, ou sinon, donner des commentaires pendant la période de consultation publique dans le processus du CCWG responsabilité.

Cela ne veut pas dire que l'on ait besoin d'une autre révision formalisée avec des votes formalisés, mais plutôt qu'il s'agit d'une

---

révision, et de dire voilà les hypothèses. Et si les hypothèses ne sont pas là, alors il y a à nouveau souci. Mais je voulais bien faire comprendre mes commentaires.

MOHAMED EL BASHIR : Lynn St Amour ?

LYNN ST. AMOUR : Merci Mohamed.

C'est un groupe de changement très rapide et très complexe entre le travail du CCWG et du CWG. C'est le plus complexe de tous les groupes que nous avons dans notre processus.

Je ne sais pas si ça vaut vraiment la peine d'organiser un groupe pour voir et analyser quelles sont les conséquences possibles dans tout le processus. En même temps on pourrait demander à la communauté de développer le même processus pour voir quelles sont les exigences du CWG qui sont imposées au CCWG, et quelle pourrait être l'évaluation des conséquences possibles de la proposition.

Je crois qu'il s'agit d'une question raisonnable pour tous ceux qui n'appartiennent pas au processus. Tous ceux qui sont en dehors du processus. Et leur demander 'vous avez consacré du temps pour évaluer les conséquences, vous en avez pensé...?' Parce qu'il va y avoir des conséquences non prévues de tout ce processus.

Mais je vois que l'ICG ne veut pas jouer ce rôle. Et si on ne va pas le faire, il faut trouver la manière de poser les questions correctes à la

---

communauté et que la communauté puisse voir comment cela fonctionne. Il ne s'agit pas de 'et ou ou'. Il faut poser la question à tout le monde. Quelles sont les actions que l'ICG peut prendre ou peut entreprendre dans les mois qui viennent pour voir comment on développe le travail du CCWG et du CWG ? Il faut le penser au sein des communautés et voir sinon quelles peuvent être les conséquences possibles.

MOHAMED EL BASHIR :                   Merci Lynn. Je crois qu'il est très important de signaler toutes ces questions dès que possible.

ALISSA COOPER :                        Merci Mohamed.

Je voudrais répondre à Milton, parce que vous avez dit qu'on n'était pas d'accord. Je crois que oui, nous sommes d'accord. Je suggèrerais, et ce n'est peut-être pas important pour la nature de la proposition, mais ce que je suggèrerais c'est que si la proposition du CCWG est finie, alors il faut aller au CWG, et demander si on respecte toutes les exigences de ce groupe. Rien que ça. Cela veut peut-être dire qu'ils doivent être d'accord avec toute la proposition du CCWG, parce que toutes les composantes sont nécessaires pour le CWG. On pourrait se baser sur cela. C'est ce que je voudrais dire.

MOHAMED EL BASHIR :                   Merci Alissa. Kavouss ?

KAVOUSS ARASTEH:

Je crois que le processus du CCWG est un peu plus complexe que cela. Comme je l'ai dit, il y a 6 domaines qui ont besoin du renforcement du pouvoir de la communauté. Il y en a 4 qui peuvent être plus facilement mises en œuvre. Mais il y en a deux, à savoir le plan stratégique et le budget sont très difficiles. Parce que si l'on veut rejeter le budget ou le plan, il faudra se trouver dans une position d'avoir la capacité, c'est à dire pouvoir présenter une demande auprès d'un tribunal.

Il y a encore autre chose qui a trait à la reconsidération. Mais le réexamen, on peut le demander à l'ICANN de réexaminer les questions. Ils peuvent dire 'on est d'accord ou non'. Et si on fait un autre commentaire, on peut avoir une deuxième demande de réexamen. Mais il n'y a pas un nombre illimité de réexamen. Alors tout cela a trait aux considérations du CCWG.

Pour ce qui est des propos de Milton, ce n'est pas le statut mais plutôt la question du budget et du plan stratégique. Récemment, le conseiller juridique a ajouté un autre axe de travail, à savoir la vision des fonctions IANA. Et c'est le 7<sup>ème</sup> axe de travail qui exige que le comité ait des facultés pour ce faire. C'est à dire je suis d'accord avec Alissa sur le fait qu'il faut se poser des questions et nous baser sur certaines hypothèses, à savoir si cela va être résolu. Et si cela n'est pas résolu, il va falloir reconsidérer le plan. Il faut être actif sur cette question qui est très complexe. Et cette complexité est aussi pour les organisations membres sur la manière dont elles vont répondre à ces

---

problèmes. Elles peuvent dire on n'est pas d'accord, et là on ne sait pas comment ça va se passer.

Ce sont des questions qui exigent des réponses et qui font partie de la complexité de toute cette question.

MOHAMED EL BASHIR : Russ ?

RUSS MUNDY : Merci Mohamed. Je voudrais parler pour la suggestion de Lynn il y a quelques minutes, du fait que l'ICG devrait considérer de demander à toutes les communautés opérationnelles d'analyser la structure qui est en évolution et qui surgit du CWG et du CCWG pour voir au cas où il y en aura, quels sont les impacts sur les propositions qui ont déjà été présentées et comment on pourrait faire l'approche de mise en œuvre.

Il y a quelque chose qui me vient à l'esprit. Les RIR et l'IETF ont des accords en vigueur avec l'ICANN. S'il y a une entité légale toute nouvelle qui est créée, au moins, ces communautés doivent penser à la façon dont ceci peut porter atteinte à leur accord juridique en cours, et dans ce cas, s'il faudrait faire des modifications. Parce que je crois que lorsque les autres propositions ont été présentées, le concept de la PTI n'avait pas encore été formulé. Cela pourrait sans doute avoir un impact important.

MOHAMED EL BASHIR : Merci Russ. Milton?

MILTON MUELLER :

J'ai oublié de faire une observation qui complique les choses encore davantage. Le nouveau POINTCOM, la nouvelle loi POINTCOM exige que la piste de travail 1 du CCWG soit mise en œuvre avant que la NTIA puisse faire quelque chose. Je ne suis pas très sûr si cela a été approuvé ou pas. Mais je crois que l'administration a dit que l'on n'avait pas à s'opposer à cette loi. Probablement ceci exigera à la NTIA d'imposer la fin et d'avoir complété la piste de travail 1 pour le processus de transition.

Ceci à trait avec les propos d'Alissa. Il faut penser au CWG et au CCWG, à la proposition que nous présentons. Il faut penser à cela comme des éléments intégrés. Alors la procédure qu'elle a suggérée fonctionnerait très bien dans le sens que nous pourrions voir le CWG et la réforme de la responsabilité du CCWG. Là on pourrait dire à la communauté des noms 'vous pouvez travailler ensemble, c'est bien'. Là, on aurait une proposition complète. Mais je crois qu'on ne peut rien faire jusqu'à ce qu'on ait considéré que la piste de travail 1 soit finie.

Et encore une autre complication qui a trait aux propositions. Les procédures suggérées peuvent ne pas être un problème. Mais techniquement, nous sommes les responsables de la proposition pour la transition du rôle de supervision des fonctions IANA. Mais l'ICANN est en charge du processus de réforme du CCWG. C'est l'ICANN et pas nous.

---

Je crois que le mécanisme de supervision ou de protection chargé de faire ce travail doit nous montrer ce que la communauté des noms a accordé et quelles sont les réformes qui peuvent nous affecter pour savoir si l'on peut aller de l'avant ou pas. S'ils sont unifiés, on peut le faire. Voilà mon avis.

MOHAMED EL BASHIR : Merci Milton. Je passé la parole à Jari, à Martin, et ce sont les deux dernières interventions.

JARI ARKKO: Ceci est lié aux propos de Russ et Milton. En premier lieu, on a la question de la nouvelle structure juridique et comment cela peut affecter les autres communautés. Nos réponses au calendrier publié, nous avons dit que si l'on continuait avec les contrats existants avec l'ICANN, nous étions prêts pour avancer dès que possible. Aujourd'hui-même si c'était possible.

S'il fallait encore autre chose de notre part, et je ne suis pas vraiment sûre s'il y aurait un motif pour cela, mais s'il y avait le besoin d'autres accords ou contrat, il faudrait faire des travaux supplémentaires.

Autre chose à dire, ce commentaire a trait au travail dans le domaine de la responsabilité, et son rapport avec la proposition pour la transition ou tout l'effort consacré à la transition. Je veux signaler que la proposition de l'IETF ne dépend aucunement du travail et des résultats du CCWG. C'est bien qu'ils travaillent. Mais ils ne dépendent pas.

---

Je crois que c'est là où nous pouvons revenir à la discussion préalable et parler des propositions complètes, des plans complets, mais pour la mise en œuvre, il est nécessaire de comprendre les dépendances. A notre avis, l'étape de mise en œuvre, on pourrait avancer avec la mise en œuvre. Et même avant que le CCWG ait fini son travail.

Je ne prends pas une position par rapport au gouvernement des Etats-Unis ou au Parlement des Etats-Unis, mais du point de vue des faits, je crois que cette relation n'existe pas.

MOHAMED EL BASHIR : Martin ?

MARTIN BOYLE : Merci Mohamed.

A vrai dire, j'ai demandé la parole pour quelque chose que Milton nous a dit. Je crois que je l'ai entendu dire qu'avant de pouvoir passer aux consultations, il nous faut avoir la proposition du CCWG pour la piste de travail 1. Ce qui n'aura pas lieu jusqu'à la fin septembre.

J'ai l'impression que ceci établit une barrière non nécessaire pour notre travail, et pour l'étude complète ou intégrale que nous devons mener à bien.

Lorsque le CCWG présentera sa proposition, pour nous, il devrait être simple d'avoir recours au CCWG qui d'ici là n'existera plus j'imagine, mais supposons qu'il existe. Là on pourrait demander si la proposition du CWG respecte leurs besoins. Il est possible que le groupe

---

intercommunautaire de travail sur la transition de la communauté des noms dise ce qu'il attend, ce dont il a besoin pour que la proposition soit tout à fait complète. Dire c'est ce que l'on attend, c'est ce que l'on demande. Et le CCWG a pris en compte tout cela et nous allons travailler là-dessus.

Je ne vois pas pourquoi il faut attendre que la proposition finale arrive si nous pouvons aller de l'avant avec la condition qu'à la fin nous puissions dire le CCWG a présenté ce dont le CCWG a besoin. Et l'ICANN a accepté cela et a commencé à mettre en action toutes ces pièces.

Merci.

MOHAMED EL BASHIR :

Je crois que nous allons clôturer la séance, et nous allons faire notre pause-café, mais Milton, si vous me permettez, je vais essayer de résumer ce qui a été dit ici.

Je crois que nous sommes presque tous d'accord sur le fait que nos agents de liaison doivent continuer à travailler avec les activités du CCWG, nous dire s'il y a des questions pouvant affecter notre évaluation.

Et Lynn a proposé d'organiser un groupe réduit pour voir le travail du CCWG et voir comment ceci pourrait affecter l'évaluation de la proposition du CWG et la formulation de la proposition définitive. Y a-t-il des volontaires pour aider ? Peut-être les agents de liaison, vous

---

voulez faire partie de ce groupe ? Milton et Lynn. Ok, merci beaucoup.  
Kavouss, allez-y.

KAVOUSS ARASTEH: S'il y a des groupes, Keith et moi serons automatiquement concernés dans ce travail. On ne peut pas y échapper.

MOHAMED EL BASHIR : Oui, il y a plein de monde qui nous aide. On va clôturer la séance. On va faire la pause-café, on revient à 15h15.  
  
Merci beaucoup.

[PAUSE-CAFE]

---

ALISSA COOPER :

Asseyez-vous s'il vous plait, nous allons reprendre.

Le point suivant de l'ordre du jour est l'échéancier. Nous allons maintenant voir le calendrier. Pardon, non, je voudrais que l'on voie le graphique. Merci.

Cette discussion porte en réalité sur la réponse à la lettre que nous avons reçue de la NTIA, ou que les co-présidents ont reçue de la NTIA au sujet des délais. Vous vous souviendrez qu'on a discuté de la manière dont le calendrier est divisé. On s'est dit qu'il y avait une partie de finalisation de la proposition de transition, puis d'autre part on avait une partie de révision de proposition par le gouvernement des Etats-Unis qui va décider s'il approuve la proposition ou pas. Là-dessus on n'a rien à dire, et il y a aussi une autre partie qui porte sur la mise en œuvre de notre proposition. C'est à ce point-là qu'on va demander aux communautés de l'ICANN et au conseil d'administration de l'ICANN de nous faire passer leurs retours.

Ce qu'on voit ici porte sur la première partie, quel calendrier pour la finalisation de la proposition. Si vous défilez vers la droite, vous allez voir qu'on a ajouté une note qui explique que ce calendrier est optimiste, qu'il pourrait être modifié dans l'avenir, en fonction de différents facteurs.

Le plan est toujours de mettre à jour les dates de ce calendrier dès qu'on recevra la proposition de la communauté des noms, du CWG, mais voilà à peu près les délais que nous prévoyons de respecter.

---

Si on arrive à notre séance du jeudi de la semaine prochaine et qu'on n'a pas reçu la proposition du CWG des noms, nous allons ajouter ce document-là à notre réponse à la lettre de la NTIA pour expliquer que les dates seront plus définies dès qu'on aura reçu la proposition de la communauté des noms. Voilà la proposition de ce que nous comptons répondre à la NTIA.

Puis, je voudrais que l'on voie le résumé des contributions des communautés s'il vous plait.

L'autre partie porte sur les délais de mise en œuvre. Pour cela, nous avons consulté les communautés et le conseil d'administration pour qu'ils nous apportent leurs idées de comment pouvoir répondre à cette question. Ce que vous voyez sur l'écran est un résumé très bref des réponses que nous avons reçues, des parties spécifiques des réponses qu'ils nous ont envoyées, qui concernent le temps nécessaire pour la mise en œuvre.

Le conseil d'administration et d'autres groupes ont fourni des documents aussi, mais pour pouvoir préparer ce résumé, nous avons extrait les informations essentielles nécessaires pour pouvoir répondre.

Les gens des communautés devraient corriger ce résumé s'il leur semble que cela n'est pas correct. Mais en réalité, l'IETF a exprimé qu'ils le sentent prêts à passer à la transition dès maintenant, et ils ont exprimé qu'il y a des parties de leur proposition de transition qui, il a été décidé, seront mises en œuvre à travers leur processus de SLA annuel, et que si cette SLA ou cette convention de service sont

---

modifiées avec d'autres détails qui pourraient surgir dans l'entité PTI, cela pourrait être nécessaire. C'est en réalité ce que l'IETF a exprimé.

Puis on a un résumé des RIR et es CRISP qui ont dit qu'ils seraient prêts pour la transition dès le 30 septembre, donc il ne manque que quelques mois. Voilà un résumé de ce qu'ils nous ont fait savoir. Ils ont également fourni d'autres informations qui soutenaient cette déclaration.

Le CWG d'autre part a dit qu'ils auraient besoin d'entre trois et quatre mois pour la mise en œuvre du PTI dès que la transition serait commencée, et que la mise en œuvre des points liés aux statuts constitutifs faisait partie du calendrier du CCWG.

Voilà les deux points principaux du CWG, de ce qu'ils ont dit par rapport à la mise en œuvre du PTI.

Et finalement le conseil d'administration de l'ICANN a dit qu'il croyait que la mise en œuvre des plan des RIR et de l'IETF prendraient quelques semaines, plusieurs semaines d'ailleurs, que le PTI allait prendre plusieurs mois, et qu'il était trop tôt pour pouvoir décider quel serait le calendrier des points du CCWG responsabilité qui n'ont pas été complètement définis pour l'instant.

Et il y a un autre point qu'on a déjà discuté à travers la liste de diffusion, c'est que le conseil d'administration prévoit de pouvoir suivre le processus habituel pour les modifications des statuts constitutifs, et de les proposer pour des consultations publiques.

---

Si je pense à notre réponse pour la NTIA, on pourrait d'abord discuter du calendrier pour la finalisation de la proposition jusqu'à Dublin, et nous pourrions résumer ces retours que nous avons reçus et diriger la NTIA vers des réponses spécifiques que nous avons reçues de toutes ces entités. Cela pourrait être tout. Ou alors on pourrait fournir d'autres analyses si on souhaitait le faire.

Nous venons tout juste de recevoir certaines de ces réponses, mais ce serait utile de demander aux personnes de considérer s'il serait nécessaire de rédiger notre déclaration ou si la NTIA pourrait simplement être redirigée aux réponses que nous avons reçues.

Cela dit, maintenant je voudrais ouvrir la discussion, et Keith Drazec va prendre la parole.

KEITH DRAZEC :

Merci Alissa.

Dans la version préliminaire ou précédente de la mise à jour du CCWG, il aurait fallu que je dise que pendant leur séance de travail de demain, ils vont discuter de la réponse à la NTIA en ce qui concerne les délais. Donc dans les prochains jours, le CCWG aura d'autres informations à partager ou des informations plus détaillées au sujet du calendrier détaillé qui pourrait être ajoutées ou au moins reflétées dans ce document, dans ce calendrier, parce qu'il aurait un impact sur le CWG.

ALISSA COOPER :

Merci. C'est une information très utile. Maintenant, Martin ?

MARTIN BOYLE :

Merci Alissa.

Cette diapo qui est actuellement sur l'écran, je pense que c'est un bon point de départ, mais il me semble de toute façon qu'il faudrait que l'on considère les interdépendances dont nous parlions pendant la séance précédente, en particulier le fait que beaucoup de cela va nécessiter des négociations entre les communautés affectées et l'ICANN pour essayer de définir quelle est la meilleure manière de mettre en œuvre une partie des détails.

D'autre part, il y a le fait qu'il va nous falloir presque certainement dépasser un embouteillage des ressources de l'ICANN, que ce soit dans le département juridique, ou au sein de l'équipe IANA qui outre son travail habituel d'assurer les attentes de services qu'on a d'eux, devra essayer d'identifier les différentes composantes qui sont nécessaires pour garantir une mise en œuvre correcte et complète de ce travail.

Oui, c'est utile d'avoir les données originelles, mais n'oublions pas que les différentes communautés vont chacune contribuer avec différentes parties et qu'elles vont toutes consacrer du temps de différentes personnes qui viennent du sein de l'ICANN et des différentes équipes de l'IANA.

KAVOUSS ARASTEH:

Merci Alissa.

---

J'ai deux points à soulever ici. Il me semble avoir compris à partir du calendrier que ce calendrier ne comprenait qu'une période de consultation publique. Lors de notre dernière réunion, nous avons discuté de cette question, et il y a eu au moins deux ou même quatre membres de l'ICG qui croyaient que cette période de consultations publiques unique n'était pas suffisante.

La première période de commentaires proposée pour décembre 2014 en comparaison de la deuxième période considère des modifications au processus. Ce sont deux processus de périodes complètement différentes. Donc si on élimine un autre processus de commentaires publics, on risque d'arriver à une solution qui ne sera pas satisfaisante pour la NTIA.

Je vous demanderai à ce point-là de reconsidérer le besoin d'avoir deux périodes de commentaires publics, dont chacune devrait durer 40 jours.

En deuxième lieu, la question des trois voire quatre mois proposés par le CWG n'indique pas une date de départ. Quand est-ce qu'ils comptent commencer ? Quand est-ce que la question sera prête à être mise en œuvre ? Quelle sera la date de départ ? On ne sait pas. Ce PTI applique également beaucoup de formalités qui vont également impliquer des modifications aux statuts constitutifs, et les statuts constitutifs ne peuvent pas être modifiés partiellement, mais plutôt il faut faire des modifications totales. Les statuts constitutifs, que ce soit des articles fondamentaux ou pas, appliquent beaucoup de problèmes en ce moment en ce qui concerne quel point de

---

l'affirmation d'engagement devraient être considérés des articles fondamentaux des statuts constitutifs, quelles parties devraient faire partie de l'affirmation d'engagement et être maintenues, et quelles parties de l'affirmation d'engagement devraient être supprimées ou intégrées au travail de la NTIA ? Ce n'est pas clair pour nous.

Je ne pense pas que l'entité PTI prenne entre trois et quatre mois. Je pense qu'on ne peut pas prévoir d'accorder trois ou quatre mois à un processus qu'on ne connaît pas, qu'on ne sait pas où il va démarrer.

En ce qui concerne la date du 30 septembre, on ne va pas revenir sur cette discussion, mais dans le document du CWG en ce qui concerne le PTI, ce n'est pas clair ce qui se passerait pour les situations de tout le personnel, et à la charge de travail de tous les opérateurs actuels. Et si tout cela sera transféré à la PTI ou ce qui va se passer avec les autres communautés, avec la communauté des noms, si la communauté des noms va avoir un accord ou contrat séparé ou pas, s'ils vont avoir un autre accord avec l'ICANN, ce n'est pas clair.

Ce que l'ICANN dit par rapport à la mise en œuvre du CCWG et le fait que cette mise en œuvre prend beaucoup de temps est une question importante.

Finalement, je veux répéter quelque chose que j'ai dit déjà à plusieurs reprises. C'est le fait que pour répondre à la NTIA, il faudrait qu'on se concentre uniquement sur le plan de mise en œuvre de transition. On ne peut pas spécifier de date pour la mise en œuvre, parce que ce n'est pas dans la portée de nos capacités et de nos connaissances, parce que cela dépend d'un nombre d'autres facteurs. Donc il faut que

---

l'on réponde de manière claire, et en prenant en compte de ce que Keith Drazec disait tout à l'heure, c'est le fait que la réponse à NTIA ne devrait pas être envoyée avant que l'on sache mieux quelle serait la version préliminaire de la réponse du CCWG à la NTIA. Cela serait utile de savoir quelle serait cette réponse, parce que cela va contribuer à nos activités.

Merci.

ALISSA COOPER : J'ai Daniel, puis moi-même, parce que je voudrais répondre à certaines choses qui ont été dites. Puis Michael et Keith Drazec.

DANIEL KARREBERG : Merci Alissa.

Je voudrais parler pour cette possibilité d'avoir une seule période de commentaires publics. Il ne me semble pas qu'on ait besoin de plus d'une période de commentaires publics, et je sais qu'il y a d'autres collègues outre Kavouss qui soutiennent cette possibilité. Mais on ne veut rien inventer ici, on ne va pas réinventer la roue.

Notre proposition a déjà reçu beaucoup de commentaires et afin de pouvoir accélérer un peu, on pourrait très bien accepter cette possibilité d'avoir une seule consultation publique. Et si on voit que les commentaires sont essentiels et qu'il faut apporter beaucoup de modifications à la proposition et qu'il faudrait que l'on présente encore notre nouvelle version à la communauté, on peut le

---

considérer. Mais d'emblée, je dirais qu'on pourrait prévoir d'avoir une seule période de commentaires publics.

Kavouss et Martin parlaient du goulet d'étranglement dans le processus de l'ICANN, eh bien c'est exactement pour cela que notre approche en étapes pourrait commencer dès maintenant. C'est quelque chose dont on a déjà discuté ce matin lorsqu'on parlait de cette question, mais c'est une idée positive.

Si nous supposons que l'ICANN est intéressée par cette possibilité et qu'ils vont accorder une priorité à cela, je ne pense pas que ce soit un problème. On ne va pas attendre qu'il y ait un point où tout le monde doit tout renégocier avec l'ICANN. On devrait commencer avec le statu quo existant, et l'ICANN devrait viser à s'engager et à s'adapter à ce qui existe déjà.

D'autre part, la mise en œuvre du PTI d'après mon expérience pourrait également être faite en étapes à travers des filiales, et donc une partie du travail juridique pourrait être fait et peaufiné par la suite. On devrait peut-être considérer cet aspect-là.

En tant qu'ICG, on devrait il me semble nous concentrer sur ces deux points-là : quel est le temps qu'il nous faut s'une part, et d'autre part quel est le temps qu'il faudrait qu'on consacre à la révision du temps. Il faudrait qu'on se pose ces deux questions et rien d'autre. Ça n'a aucun sens que de commencer à répondre à certaines questions du plan et de mise en œuvre. Notre meilleure prévision pour la mise en œuvre en ce moment ne dépend pas de nous. Ce n'est pas notre

---

responsabilité. Mais si on peut se mettre d'accord, bien sûr on pourra exprimer notre opinion là-dessus.

Merci.

ALISSA COOPER :

Merci Daniel.

Je voudrais revenir sur certains points qui ont été mentionnés. Commençons par ce que disaient Elise et Martin sur le chat. Elise ici je vous mets sur la sellette, mais c'est vous qui avez déjà soulevé ce point-là avant, parce que vous l'avez dit ce matin. C'est le fait que le département IANA, et les personnes qui travaillent pour IANA bien sûr seront également atteintes par ces modifications et ces mises en œuvre.

Donc je voudrais savoir si à votre avis, il y a des contributions spécifiques que nous en tant qu'ICG pourrions utiliser, des contributions de IANA en ce qui concerne le panorama général. Je vous demande cela parce que vous avez déjà exprimé cela deux fois, et peut-être que IANA pourrait nous envoyer des informations qui pourraient avoir un impact sur notre travail.

Je ne sais pas si vous avez quelque chose à dire, ou si vous voulez simplement reconnaître que cela va prendre du temps de votre équipe, et puis c'est tout.

---

ELISE GERICH :

Je pense que c'est mieux simplement de reconnaître que cela va exiger plus de l'équipe IANA et des communautés opérationnelles. Cela va impliquer d'autres responsabilités pour nous, on nous demande de modifier les processus, les procédures, les outils, tout ce qu'on utilise au sein du département pour pouvoir fournir ces services.

Bien sûr cela prendra du travail d'essai, de développement, de modifications aux outils, bien sûr des modifications aux documents, de la formation, et je pense que pour la plupart des propositions, on pourrait dire qu'elles se sont occupées des aspects juridiques et pas tellement du travail quotidien opérationnel. Ce n'est pas valable pour toutes les propositions, mais il y en a pour lesquelles on pourrait le dire sans doute.

Cela me fait penser au fait qu'on est une petite équipe, qu'on a déjà des engagements de travailler pour différents secteurs de la communauté, on a le cadre d'interprétation à travers le groupe de travail du cadre d'interprétation qui est d'une haute priorité pour le groupe des noms. Cela implique également des modifications pour le processus, nos outils, nos procédures. Tout cela doit être équilibré, et que je sache, on n'a pas défini le cadre ou la portée de tout cela. On en fait qu'estimer les résultats jusqu'à présent.

Je voudrais simplement reconnaître qu'à mesure qu'on avance avec ce processus, il va falloir qu'on ait des détails, mais qu'en ce moment, on ne fait que faire des estimations sans avoir tous les détails. Cela a un impact sur les services que nous allons fournir et sur notre petite équipe.

---

Je tiens à dire que nous soutenons fortement toutes les activités, mais ce n'est pas ça qui nous occupe. Je veux m'assurer que les attentes du point de vue de la mise en œuvre puissent être en étapes. C'est tout. Je reprends pour cela la discussion de ce matin.

ALISSA COOPER :

Merci. On a bien compris ce que vous dites, et on devrait peut-être ajouter ce point-là à notre réponse à la NTIA.

Je reviendrai maintenant sur ce que Kavouss a dit. D'une part, je voudrais que l'on revienne au départ pour m'assurer qu'on est tous d'accord sur ce qu'on nous a demandé et pourquoi.

On a ici sur l'écran la lettre de la NTIA. Il me semble qu'il est important de se rappeler que la NTIA essaye de prévoir un possible échec. Ils doivent savoir ce qu'ils vont devoir faire une fois que le contrat trouvera son échéance. Ils n'ont pas besoin d'avoir une date spécifique pour la mise en œuvre ou pour la transition.

On a un équilibre entre les deux. On peut leur fournir autant d'informations que possible avec des indices, avec des estimations, et de ce qu'on peut faire, et d'autre part, le fait de savoir à partir de quel jour exact ou quel mois même tout cela va commencer. Parce que grâce à la rédaction des contrats, on a des prolongements de plans, de mois, d'années. On peut avoir simplement une estimation approximative et pas un calendrier détaillé, autre que la planification bien sûr de la finalisation.

---

C'est dans ce but que la question du point de départ des différentes étapes de mise en œuvre n'est pas si importante que ça. On ne sait pas quand, combien de temps le gouvernement des Etats-Unis pourrait prendre pour le processus de révision. Certaines des étapes de révision et de mise en œuvre n'auront lieu qu'une fois que cela sera fini. On en sait pas combien de temps cela va prendre. On devrait peut-être approximer un peu plus le temps que chaque point va prendre.

On nous a demandé également plus d'informations au sujet de la mise en œuvre, et nous avons reçu des contributions des communautés au sujet de la mise en œuvre. On devrait inclure cela dans notre réponse aussi. Ces informations pourraient en pas être au complet, elles pourraient en pas inclure des délais, des échéanciers, mais peut-être que déjà ils constitueraient un bon point de départ en tant qu'information pour élaborer notre réponse.

Pour le dernier point qui est séparé, c'est pour la question de la période de commentaires publics unique. On l'a déjà discutée dans notre dernier appel, et c'est une question sur laquelle on a conclu d'ajouter cette note à notre calendrier que j'ai lue tout à l'heure. Et on a laissé cette possibilité ouverte d'avoir une deuxième période de consultation publique. On ne sait pas si on va en avoir besoin ou pas, on a laissé la porte ouverte, mais on ne prévoit pas de l'avoir.

Si on suit les instructions reçues par le CWG, ils ont dit que la proposition que nous allons publier pour commentaires publics pourrait être opposée par les différentes communautés. Et donc que si

---

les commentaires de la communauté modifient de manière radicale notre proposition, nous allons devoir prendre davantage de temps et revenir aux communautés et avoir d'autres périodes de consultations publiques. Cela va prendre beaucoup plus de temps que prévu bien sûr.

Mais étant donné la quantité d'opposition qu'on a vue jusqu'à présent, je ne pense pas qu'on ait besoin d'une deuxième période de consultation publique.

J'ai maintenant une liste d'intervenants : Martin, Michael, Joe et Kuo-Wei. Martin allez-y.

MARTIN BOYLE :

Merci Alissa.

J'ai levé ma carte de nom pour reprendre la parole peu après ma dernière intervention, mais je demande la parole pour aborder deux étapes de consultation.

Je suis pessimiste, c'est mon essence, donc je m'attends toujours à ce que les processus prennent plus de temps que prévu, et je pense toujours que tout ce qui pourrait aller mal va aller mal. Voilà pourquoi j'ai levé la main, pour dire qu'il faudrait qu'au moins on ait un plan de contingence, que l'on prévoit d'avoir au moins une consultation publique de plus.

De toute façon, comme vous Alissa, je pense qu'on a déjà fait beaucoup de travail avec les différentes communautés, un travail

---

exhaustif et épuisant, pour la validation des différentes propositions, et il me semble que votre analyse et la possibilité d'avoir une deuxième période de consultations publiques pourrait ajouter davantage de problèmes qu'une consultation de 40 jours. Cela parce qu'il se pourrait que l'on ait à reconsidérer sérieusement certains aspects.

Que je sache, tant que l'on est conscient du risque qui pourrait exister et que l'on signale ce risque, il pourrait y avoir des raisons raisonnables pour être optimiste. Et j'ai du mal à dire optimiste. Tant que l'on est conscient de cela, on pourrait avoir un mécanisme qui serait potentiellement possible de mettre en œuvre.

Ces contributions que l'on pourrait recevoir de toute façon pourraient nous obliger à revenir en arrière et à demander à la communauté de nous faire parvenir davantage de contributions, ce qui pourrait nous prendre plus de temps. Mais je serais raisonnablement content si on pouvait exprimer l'occasion de pouvoir exprimer tout ce qu'on veut exprimer, et travailler davantage avec une seule consultation.

J'ai également entendu parler du moment auquel les différentes communautés comptent commencer à faire le travail de préparation, et encore une fois, tant que je suis optimiste en ce moment, j'ai mis ma casquette d'optimiste, je pense que ce serait utile de communiquer avec les communautés pour voir quand elles croient qu'il est probable qu'elles seront prêtes à faire beaucoup d'efforts pour pouvoir faire le travail de préparation préalable. Parce que la date exacte du départ et de la fin ne sont pas pertinentes. Ils vont

---

avoir beaucoup de travail qui sera fait en simultané avec les activités des autres personnes. Par conséquent, nous devons être conscients de ces interactions potentielles, et de ce goulet d'étranglement qui pourrait exister.

Il serait utile de leur demander d'être optimistes, et de leur demander s'ils croient qu'il leur serait possible d'investir des efforts pour commencer à penser à la structure juridique du PTI, au cadre juridique qu'ils voudraient créer pour le PTI, et leur demander s'ils voudraient le faire dès maintenant, ou s'ils souhaitent attendre jusqu'au moment où ils seront prêts à accepter que le PTI sera prêt à envoyer sa proposition. Cela doit être considéré certainement.

Ma dernière remarque porte sur la mise en œuvre, et je comprends ce que Kavouss a voulu dire. Il me semble que c'est quelque chose de très important, et nous ne sommes pas responsables de la mise en œuvre certainement. Mais une proposition qui vienne de nous ne sera pas complète si on ne comprend pas les applications des calendriers ou des délais de mise en œuvre. Ce n'est pas à nous de dire combien de temps cela nous prendrait de mettre en œuvre tout cela, mais plutôt il nous faut communiquer avec les communautés pour qu'elles nous donnent des conseils qui soient suffisamment bons pour que l'on puisse planifier à partir de cela.

Merci.

ALISSA COOPER :

Michael ?

MICHAEL NIEBEL :

Quand on a parlé de la consultation, je crois que je suis d'accord avec ce qu'Alissa vient de dire, et avec notre pessimiste Martin Boyle. Mais si nous établissons une période de consultations publiques, nous allons poser des questions, c'est clair. On ne va pas faire une consultation sur ce qui a déjà été vu à une période de consultation. On ne va pas revenir sur une question sur laquelle la communauté a déjà donné son opinion.

Nous allons voir si les critères de la NTIA ont été respectés ou pas. On n'ouvre pas le jeu en entier encore une fois. Ce qu'on fait, c'est limiter ce qui peut aller mal, un possible échec disons. Mais il y a trois scénarios. Le premier scénario, c'est génial, tout fonctionne très bien, la NTIA doit être contente, etc. Puis, il y a certaines personnes qui peuvent ne pas se sentir heureuse, mais l'ICG pense que les raisons ou les motifs présentés n'ont pas de bons fondements, et l'ICG devrait justifier dans ce cas. Parce que nous on a des registres publics, alors – Ce n'est que dans le troisième cas, lorsqu'il y a quelque chose qui a vraiment besoin de la considération de la communauté, là dans ce cas, nous allons avoir besoin de cette deuxième consultation, de ce mécanisme de deuxième consultation, parce qu'il faut revenir à la communauté et vérifier si tout a été bien compris, ou s'il y a des questions qui ont été laissées de côté.

---

ALISSA COOPER :                    Merci. Joe, je crois qu'il n'est plus là, il a perdu la connexion. Joe était dans le chat, et il donnait son soutien à Martin. Il dit qu'il faut inclure les conditions sur certaines éventualités.

Kuo-Wei ?

KUO-WEI WU:                        Je voudrais partager mon expérience lorsque j'ai été présidente du comité de l'IANA. Si je me souviens bien, le dernier contrat de la NTIA et l'ICANN par rapport à l'IANA, le comité de l'IANA ne va pas faire des commentaires sur les opérations du bureau de l'IANA pour que ce qui est des procédures, et rien que les procédures.

Je pense que si l'ICG envoie la proposition à la NTIA en disant quelle est la structure qui va superviser l'IANA et s'il faut penser que l'opération de l'IANA est basée sur les RFC, les appels à proposition, je crois qu'au sein du conseil, on n'a jamais débattu l'opération. Jamais un commentaire. Je crois que c'est un point important.

Si on ne sait pas comment fonctionne le comité de l'IANA, je crois que c'est le bon moment pour partager avec les membres de l'ICG, pour préparer les propositions.

Le deuxième point que je voudrais aborder, et ce n'est qu'une opinion personnelle, mais le conseil d'administration de l'ICANN, si la proposition est très sophistiquée, très compliquée, je crois qu'il peut y avoir un problème pour les noms et les numéros. Et ces protocoles soient dans une direction différente. Cela voudrait dire que le bureau

---

de l'IANA qui agit comme bureau unique pourrait courir des risques. Je crois qu'il faut y penser aussi.

ALISSA COOPER :

Daniel ?

DANIEL KARREBERG :

Sur ce que Kuo-Wei a dit, je suis un peu préoccupé quand je vois que l'on dit qu'Elise espère des modifications dans les procédures ou des questions qui doivent être réexaminées, révisées, parce qu'on suppose que le travail de l'IANA va changer à partir de la transition.

J'ai lu les propositions de deux communautés de paramètres et de numéros, et je crois que rien ne va changer dans ce cas parce qu'on ne change pas le pilote et le moteur de l'avion pendant le vol. Je crois que le CWG va proposer pas des changements techniques- des changements de procédures en attendant. Si ce n'était pas le cas, je crois que nous sommes confrontés à un problème de stabilité, parce que ceci devrait nous préoccuper tous, il y aurait beaucoup de drapeaux rouges signalant l'instabilité.

Je crois qu'il y a d'autres demandes à faire au département IANA qui vont au-delà de la vérification et que les SLA soient quasiment identiques à ceux existants.

Je voudrais aussi proposer que quelqu'un, ou plutôt je voudrais signaler que je ne pense pas qu'il y ait des propositions pour changer les procédures, au moins en même temps.

---

Martin a signalé le fait de demander aux communautés quand est-ce qu'elles seront prêtes pour faire le travail avant la mise en œuvre. Et je dirais que l'IETF et les RIR ou le CRISP ont répondu à la question. Alors l'information ils l'ont déjà. C'est ce que je voulais signaler.

ALISSA COOPER :

Merci Daniel. Oui c'est un bon point que tu as signalé à la fin. Je ne sais pas si nous pouvons de manière informelle voir quelle serait la réponse à la même question du CWG. Je sais que vous serez occupés, mais je ne sais vraiment pas quelle serait la réponse. Nous devrions peut-être voir la manière pour que le CWG nous donne une réponse.

Kavouss ?

KAVOUSS ARASTEH :

Deux choses. Je crois que la réponse que nous allons donner à la NTIA à un moment donné ne devrait pas contredire la réponse qui nous a été fournie par le CCWG. Ce n'est pas identique, mais elles sont peut-être similaires. La réponse donnerait dans une certaine manière l'information à la NTIA sur la durée de la prorogation. Si nous disons que nous n'allons pas pouvoir arriver au 30 septembre, nous dirons que le contrat sera prorogé pour 6 mois, 1 an, 6 ans, c'est à dire il nous faut quelque chose qui nous aide à répondre à cette lettre.

En ce qui concerne la mise en œuvre, les collègues se concentrent sur le PTI. La question des noms n'est pas seulement le PTI mais aussi le CSC, le mécanisme d'appel, les statuts fondamentaux. Il y a pas mal de questions, et non seulement ce que l'on vient de mentionner.

---

Pour ce qui est de ma proposition d’avoir deux périodes de consultations publiques, je dirais qu’on peut arriver à un consensus, à savoir si on dit d’une certaine manière qu’au cas où il y aurait des contingences ou des éventualités qui exigent une clarification, il y aura une autre période de commentaires publics. Je n’ai pas de problème, mais je pense qu’il ne faut pas l’exclure. Il faut être prudent avec notre réponse.

En ce qui concerne ce qui a été dit, je ne sais pas si le commentaire d’Elise est vrai ou pas. Ce n’est pas tout à fait différent, pas tout à fait, mais un peu différent. Alors quelle est la différence, quel est le temps nécessaire, c’est à eux de le décider. Je crois que je peux être d’accord avec ce qu’elle a dit.

ALISSA COOPER :

Il y a une autre question que je crois il faudrait discuter ici, une question liée à la réponse reçue de l’ICANN. Cela a trait aux modifications des statuts constitutifs. Peut-être pourrions-nous avoir la réponse de l’ICANN sur l’écran, parce que là il y a des textes qui font référence au processus normal qu’il faut suivre pour modifier les statuts, et je sais bien qu’il y a eu un grand nombre de communications dans la liste de diffusion. J’essaie d’afficher sur l’écran justement cette partie. Merci de l’avoir trouvée.

MILTON MUELLER :

Je crois qu’ici il y a une question clé, à savoir quelle est la mesure de la mise en œuvre ? Le conseil d’administration de l’ICANN approuve des

---

changements aux statuts constitutifs qui vont être exigés par les propositions, ils vont être envoyés, ils sont en voie de rédaction. Il faudra les soumettre aux commentaires publics, on fera une révision des processus typiques de 40 de consultation publique. Nous espérons que cela va se passer en premier lieux. Et là, on donnera les modifications aux statuts constitutifs.

Mais pendant la pause, on a parlé de la question, et je voudrais savoir la réponse de Kuo-Wei là-dessus. Peut-être il serait possible que le département juridique de l'ICANN travaille avec le CWG et le CCWG pour s'assurer de rédiger le texte correspondant de la part des groupes de travail de sorte que le département des affaires juridiques ne se voie pas confronté à des problèmes pour avancer. C'est une sorte de réponse improvisée, mais tout cela a un impact. Mais si la mise en œuvre signifie que l'ICANN va faire son propre processus pour modifier les statuts constitutifs, alors il y a des questions de contrôle et d'attente à traiter.

ALISSA COOPER :

Kuo-Wei veut répondre.

KUO-WEI WU :

Si on demande d'envoyer cela au conseil d'administration, le CWG et le CCWG, on peut en discuter. On parle de modifications aux statuts constitutifs, et au conseil nous avons aussi besoin de conseils juridiques pour bien comprendre la complexité et toutes les questions liées à la mise en œuvre de ces modifications.

---

En réponse à la question de Milton, s'il faut envoyer une demande à l'ICANN, les deux groupes, je crois que nous, nous avons une réponse à donner.

ALISSA COOPER : Milton, c'est la bonne réponse pour vous ?

MILTON MUELLER : Pour l'instant, elle est acceptable.

ALISSA COOPER : Les présidents doivent réfléchir un peu à ces questions dans le cadre de la réponse qu'il faut donner la semaine prochaine à la NTIA.

Je me rends compte que peut-être nous n'aurons pas pu tout résoudre dans une ou deux semaines.

PATRIK FALTSTROM : Je veux poser une question à ceux qui participent spécifiquement au groupe CCWG sur la responsabilité. Pour ce qui est des modifications aux statuts constitutifs que vous prévoyez, vous prévoyez d'inclure l'explication que vous allez donner sur ces modifications aux statuts constitutifs. Vous pensez que cela pourrait décrire mot à mot les modifications aux statuts spécifiquement, ou vous allez inclure les intentions pour lesquelles ces modifications devraient être effectuées ? Cela suivrait le processus de l'ICANN. Pourquoi je demande cela ? Parce que si vous prévoyez d'inclure le fait de voir

---

exactement le rapport de ces changements aux statuts au sein de votre propre groupe, alors tout cela devrait passer par une période de consultation publique. Dans mon cas, je le vois comme ça.

ALISSA COOPER : On passe la parole à Kuo-Wei.

KUO-WEI WU : Je voudrais vous rappeler une chose. Comme vous le savez, en mars Fadi finit son mandat. Il faut essayer de répondre aussitôt que possible. Mais souvenez-vous que pendant ce temps, le conseil d'administration devra faire un travail supplémentaire pour aborder la question du retrait du PDG. Nous avons un comité de recherche pour savoir qui va le remplacer. Donc il y a pas mal de tension par rapport aux délais en ce moment.

KAVOUSS ARASTEH : En réponse au commentaire de Patrik, je crois qu'il n'est pas approprié de parler de l'intention des modifications aux statuts constitutifs. Je crois que la modification doit être détaillée mot à mot. Il y a toujours beaucoup de questions sans réponses. On peut prendre une question par rapport aux statuts, en disant que dans les processus effectués de manière privée, il y a eu un grand nombre d'objections parce qu'on disait qu'il fallait établir un processus transparent ouvert avec la participation des multiples prenantes, et pas parler d'une organisation ou d'un processus guidé de manière privée.

---

Il y a beaucoup de questions de ce genre. Lors de l'évaluation préliminaire effectuée par les conseillers juridiques dans un document préalable à la version préliminaire, on parle d'un an pour pouvoir modifier de manière détaillée les statuts. Il y a pas mal de questions. On parle des statuts fondamentaux, des statuts constitutifs traditionnels, il y en a qui pensent que le problème, c'est qu'une partie de l'affirmation d'engagement doit apparaître dans les articles fondamentaux des statuts constitutifs, d'autres pensent que cela doit faire partie des statuts traditionnels. Il y a des questions de procédures, de règles générales applicables. Alors je ne crois pas que l'ICANN soit en mesure de faire quelque chose sans avoir une image claire de la situation.

Et ce que nous avons entendu dire aussi, c'est que l'ICANN pourrait commencer à recevoir quelque chose, et puis sur la base des éléments reçus, pourrait aller de l'avant.

ALISSA COOPER :

Merci. Manal ?

MANAL ISMAIL :

Je voudrais demander une clarification Milton. Vous avez mentionné que le département juridique de l'ICANN pourrait peut-être parler avec les groupes de travail intercommunautaires sur cette question. On a parlé d'inclure la période de commentaires publics. Je crois qu'il y a eu une période de commentaires publics qui a été demandée pour l'intention de modifier les statuts constitutifs de l'ICANN. Y a-t-il un

---

accord de la part du département juridique ? Et on parlait aussi d'une période de commentaires publics pour cette approbation.

MILTON MUELLER :

La question est que le CCWG s'occuperait de la période de consultations publiques au lieu de faire un processus externe. L'ICANN pourrait travailler avec le CCWG pour parvenir à une version préliminaire susceptible d'être approuvée pour les modifications aux statuts. Puis passer par une période de commentaires publics, et que les gens puissent dire on veut faire ces modifications çà et là.

Alors je crois que finalement, ce serait en quelques sortes remettre les choses à plus tard, prolonger les délais.

MANAL ISMAIL :

Merci, je ne voyais pas clairement comment on allait résoudre cela avec un seul commentaire de consultation publique, mais maintenant je le comprends.

ALISSA COOPER :

Keith Drazec ?

KEITH DRAZEC :

Merci Alissa.

En réponse à la question du CCWG pour savoir s'ils prévoient de soumettre un texte détaillé recommandé pour les modifications aux statuts constitutifs, ou un conseil plus ciblé, je suis d'accord avec

---

Kavouss. Je crois qu'il faudra compter sur ces détails du processus. Et pour ce qui est de la question spécifique, pour voir où ça se passe dans le processus, cela devrait être envoyé aux co-présidents du CCWG pour qu'ils répondent à la question et revenir avec une réponse à l'ICG. Je suis d'accord avec Kavouss sur le fait que les détails doivent être clairs. La question est jusqu'à quel point. Et quand est-ce qu'on les donne ? Pendant la prochaine période de consultation publique ? c'est quelque chose qu'il faut définir encore. Alors je demanderai 24 heures pour pouvoir vous donner une réponse à cette question.

ALISSA COOPER :

Merci, je crois que ce serait vraiment utile, parce que là il y a le cœur de la question. Si tous les changements aux statuts vont être produits après la période de consultation publique dans le cadre de la prochaine période de commentaires du CCWG, alors le conseil d'administration de l'ICANN devrait suivre le même processus et on doublerait les activités.

ALISSA COOPER :

Keith ?

KEITH DRAZEC :

Je crois que par rapport à la recommandation effectuée par Milton avec le travail du département juridique de l'ICANN, le personnel de l'ICANN, et avec le CCWG, je crois qu'ils ont leurs propres conseillers juridiques et qu'ils travaillent étroitement avec les groupes de travail intercommunautaires pour élaborer le texte, le rédiger. Mais je crois

---

que ce n'est pas une question que le personnel de l'ICANN travaille directement avec le CWG et le CCWG parce qu'ils ont leurs propres conseillers.

ALISSA COOPER :

En ligne avec ceci, je crois que nous parlions que les deux groupes de travail ont leurs représentants juridiques. Les conseillers juridiques font des suggestions aux groupes. Mais il y a aussi le département juridique de l'ICANN qui doit être présents à cause justement des changements qui se produisent.

Ils doivent être présents tous les deux. Ils doivent tous deux participer. C'est ce que nous pensons.

ALISSA COOPER :

Kavouss, et Milton.

KAVOUSS ARASTEH:

Merci. Je veux réitérer que jusqu'à ce que toutes les questions aient été répondues de manière appropriée, on ne doit pas commencer à rédiger les statuts partiellement. Parmi différents exemples, je vous en donne un.

Actuellement, pour modifier les statuts, il existe deux versions. Dans le modèle d'adhésion, le statut pourrait être modifié par l'ICANN, et la communauté pourrait faire des commentaires ou accepter et rejeter les recommandations. Dans l'approche de l'adhésion, la communauté pourrait proposer de redémarrer la modification des statuts, et la

---

communauté pourrait faire des commentaires sur la modification effectuée par l'ICANN, mais ne pourrait pas démarrer ou initier la modification aux statuts constitutifs.

Comme il n'y a pas de décision par rapport au modèle qui va être décidé, il est impossible de commencer à rédiger partiellement un statut. Ce serait une perte de temps, d'argent, et d'énergie. Et ce ne serait qu'une répétition.

ALISSA COOPER :

Merci. D'autres commentaires ? Bien, sur cette question, je crois que Keith et Kavouss devraient essayer de trouver davantage d'informations du CCWG par rapport aux prévisions pour travailler avec les textes proposés comme modifications aux statuts, et voir si la proposition devrait passer ou pas par une période de consultation publique.

Je crois que le reste de la réponse qu'il faut élaborer pour la NTIA – toutes les pièces sont déjà prêtes, et la présidence peut commencer la rédaction. On pourrait inclure une référence à notre calendrier, aux contingences ou éventualités, aux apports, aux contributions que nous recevons des communautés, des discussions sur les éventualités entre ces communautés, faire référence aussi à l'équipe de l'IANA qui va demander certaines ressources pour pouvoir respecter les démarches de la mise en œuvre. Et je crois que pour l'instant, c'est tout ce que nous avons pour élaborer la réponse.

---

Nous allons faire faire de notre mieux pour rédiger une version préliminaire de réponse ce soir, que nous puissions la discuter demain, et que jeudi nous puissions la finir. Voilà ce qui est prévu. Vous avez encore des commentaires sur cette question ?

Merci, je vous propose de faire une pause de 10 minutes, et à 16h40 de revenir ici pour faire un résumé de la réunion d'aujourd'hui, et certaines réflexions pour ce soir et demain après en avoir parlé avec le secrétariat pendant la pause.

Kavouss voulez-vous dire quelque chose ?

KAVOUSS ARASTEH :

Oui, si l'ICG nous permet de participer demain au CCWG, au moins pour transmettre la vision de l'ICG au CCWG, et revenir avec davantage d'informations. Je crois que cela me permettrait de m'absenter de cette réunion demain.

ALISSA COOPER :

Vous avez un ordre du jour détaillé pour le CCWG ? Je crois que j'ai vu un ordre du jour détaillé, mais peut-être pendant la pause on pourrait se réunir avec les agents de liaison pour planifier notre propre ordre du jour pour mieux utiliser le temps.

[PAUSE]

---

**PATRIK FALTSTROM:** Essayons de conclure la journée, voir où on en est. Vous verrez sur l'écran les actions à suivre et les décisions qu'on a prises aujourd'hui. On va essayer de lire rapidement tout ça. Nous allons lire les points un à un pour voir si tout le monde est d'accord.

Action à suivre 1: les présidents de l'ICG vont devoir rédiger une question qui sera envoyée aux communautés au sujet des marques déposées IANA et les noms de domaines IANA qui seront envoyés à travers la liste de diffusion interne du cg, et seront discutées pour pouvoir les conclure dans la deuxième journée des réunions en personne de l'ICG.

Kavouss vous voulez prendre la parole ?

**KAVOUSS ARASTEH:** Quelle est la date butoir ? Il faudrait qu'on identifie une date butoir non ? On ne peut pas avoir une période éternelle.

**ALISSA COOPER :** Ce sera fait ce soir. C'est ça que vous demandez ?

**KAVOUSS ARASTEH:** Combien de temps la communauté a pour répondre ? Je sais que les questions seront prêtes ce soir, mais ils ont combien de temps pour répondre ?

---

ALISSA COOPER : Il faudrait que l'on définisse une date butoir sans doute, mais on va discuter de cela demain.

PATRIK FALTSTROM: Deuxième point: les agents de liaison de l'ICG vont devoir communiquer avec le CCWG sur la responsabilité et avec les co-présidents de ce groupe pour préciser quand les modifications aux statuts constitutifs auront lieu, à quel moment du processus du CCWG, spécifiquement quand est-ce que le texte actuel sera rédigé et donner ces informations à l'ICG.

KAVOUSS ARASTEH: Peut-être qu'on pourrait parler du CCWG en général, pas seulement les co-présidents du CCWG. On devrait passer ce message, le CCWG doit fournir une réponse à la NTIA au moins pour qu'il n'y ait pas de contradiction entre les deux. Qu'est-ce qu'on veut dire par cela ? Cela veut dire qu'il faudrait qu'il y ait davantage d'informations sur les réponses qui seront fournies pour que le CCWG fournisse des réponses qui nous aideront à formuler notre réponse à la NTIA.

Merci.

PATRIK FALTSTROM: Merci.

On est peut-être un peu trop spécifique par rapport au texte qu'on a proposé, mais vous en tant qu'agent de liaison, on vous fait confiance, que vous allez trouver la manière la plus appropriée pour répondre, et

---

vous allez communiquer avec les co-présidents, et que vous allez rassembler l'information.

Numéro 3 : les présidents de l'ICG doivent envoyer une réponse à la NTIA comprenant le calendrier et les contingences de l'ICG à partir des informations reçues des trois communautés opérationnelles avec les ressources de l'équipe IANA. Ce travail sera donc envoyé à la liste de diffusion cg interne pour le discuter dans la deuxième journée de la réunion en personne.

Puis nous avons les décisions que nous avons prises. Nous avons pris quatre décisions.

Numéro 1 : un groupe de bénévoles va devoir compléter l'évaluation individuelle de la proposition des noms avant le 7 juillet juste à temps pour qu'elle soit discutée dans l'appel de l'ICG du 8 juillet. La liste de bénévoles est Russ Housley, Russ Mundy, Alan Barrett, Keith Davidson, Martin Boyle, Mary Uduma, et Demi Getschko.

Numéro 2 : un groupe de bénévoles va compléter une évaluation individuelle des propositions consolidées avant le 14 juillet, juste à temps pour qu'elles soient discutées lors de l'appel de l'ICG du 15 juillet et non pas du 8. La liste de bénévoles est Lynn St Amour, Milton Mueller, Manal Ismail, Keith Drazec, Russ Housley, Joseph Alhadeff, Paul Wilson, Narelle Clark, Xiaodong Lee. Et bien sûr, cela dépendra de notre réception de la proposition telle que prévue.

---

Numéro 4 : les agents de liaison de l'ICG vont devoir communiquer avec le CCWG de la responsabilité – j'ai sauté le point numéro 3 pardon.

DANIEL KARREBERG : Oui, vous avez oublié le 3.

PATRIK FALTSTROM: Numéro 3 : un groupe de bénévoles va devoir évaluer les questions pour consultation publique, et les formuler et agir avec l'équipe de rédaction de bénévoles la combinaison, la consolidation d'un résumé exécutif, l'introduction, et la préface à la proposition. La liste de bénévoles est Alissa Cooper, Jean-Jacques Subrenat, Lynn St. Amour, Milton Mueller, Martin Boyle, Russ Housley, Manal Ismail, et Joseph Alhadeff.

Kavouss, vous voulez être inclus ?

KAVOUSS ARASTEH: Oui.

PATRIK FALTSTROM: Donc vous voulez qu'on vous ajoute à la liste. On va ajouter Kavouss à la liste de bénévoles pour la liste de décisions numéro 3.

Martin ?

---

MARTIN BOYLE :

Merci Patrik.

Serait-ce possible d'avoir une idée des délais pour cette décision en particulier, parce qu'en ce moment on n'a aucune idée là-dessus, et d'autre part, je ne me souviens pas m'être présenté comme bénévole pour cela. Je ne me suis pas proposé.

ALISSA COOPER :

A l'époque où on parlait de préface, vous avez dit 'il me semble que je devrais appartenir à ce groupe' ou quelque chose de la sorte. Il y a beaucoup de personnes dans cette liste. L'idée était d'avoir un groupe réduit de personnes qui préparent un document qui serait partagé avec un groupe plus grand. Si vous ne voulez pas participer c'est acceptable pour nous.

PARTIN BOYLE :

D'accord, c'est clair maintenant. C'est vrai que je parle beaucoup. Dans ce cas, si j'appartiens à ce groupe, il serait très important d'établir un délai parce qu'on a d'autres engagements aussi, moi à la fin de la réunion je vais voyager très loin, et j'espère ne pas avoir de connexion internet d'aucun type.

Et deuxièmement, si je ne participe pas à ce groupe, il n'y aurait eu personne de la communauté des CC en réalité. Il me semble que ce serait important d'avoir un équilibre entre la composition du groupe de bénévoles. Voilà pourquoi j'ai levé la main à un moment.

---

ALISSA COOPER : C'est une équipe de rédaction en fait, et tous les participants des CC auront bien sûr la possibilité de faire des commentaires sur le texte lorsqu'il sera envoyé au groupe.

Pour ce qui est du délai, tout cela doit être complété avant fin juillet. Ce serait mieux de pouvoir le faire plus tôt que tard, parce que vers la mi-juillet, on va plutôt être occupés avec la proposition. Donc je dirais que le délai pour ces mesures est immédiatement après la réunion de l'ICANN. Il faudrait que l'on conclue ces questions immédiatement à la fin de la réunion. Bien qu'il y ait des aspects qui vont devoir attendre jusqu'à fin juillet.

Une période intense fin juin et une période intense fin juillet.

PATRIK FALTSTROM: Juste pour préciser, je suis d'accord avec ce que vous dites.

Martin, vous trouvez que votre nom devrait trouver se trouver là ?

MARTIN BOYLE : Oui, c'est juste la semaine du 15 que je ne vais pas être disponible.  
Merci.

PATRIK FALTSTROM: Comme Alissa a dit, la semaine du 15 nous occupera ailleurs. Alors comme j'ai également vu sur le chat, Daniel Karrenberg d'être ajouté au groupe numéro 3.

---

Décision numéro 3: les agents de liaison de l'ICG devront communiquer avec le CCWG de la responsabilité pour continuer de signaler les impacts potentiels qui pourraient atteindre le processus d'évaluation de l'ICG. Le groupe de bénévoles va considérer le travail du CCWG de responsabilité, et la manière dont ce travail va atteindre l'évaluation de l'ICG par rapport à la proposition du CWG IANA, et préparer une proposition consolidée finale. Liste de bénévoles : Lynn St. Amour, Milton Mueller, Kavouss Arasteh, and Keith Drazek.

Kavouss ?

KAVOUSS ARASTEH:

Oui. Un problème de procédure. Les agents de liaison du CCWG ont un rôle spécifique. Je propose que l'on modifie ce nom par un groupe de contacts de l'ICG. Si on parle d'agents de liaison, on parle des agents de liaison qui sont déjà assignés. Ou il faudrait que l'on désigne d'autres fonctionnaires qui assurent d'autres fonctionnaires qui assurent la liaison avec le CCWG. Je n'ai pas de problème avec cela, mais il faudrait que l'on manifeste ici les impacts potentiels de cela, et signaler ces questions, ces impacts avec le CCWG.

Je propose que l'on modifie 'agent de liaison' par 'groupe de contact', afin que l'on puisse continuer de signaler les questions etc.

Merci.

PATRIK FALTSTROM:

Michael ?

---

MICHAEL NIEBEL: Je voudrais être ajouté à ce groupe.

PATRIK FALTSTROM: C'est noté, on vous ajoute.

Manal ?

MANAL ISMAIL : Lorsqu'on parle de continuer de signaler des problèmes, est-ce qu'on parle d'un groupe de travail permanent ou est-ce que c'est un groupe de travail qui compte travailler dans un délai établi ?

PATRIK FALTSTROM: C'est un groupe qui nous a semblé qu'il fallait créer pour pouvoir discuter plus rapidement des questions au sein de l'ICG pour pouvoir réagir plus rapidement si nécessaire.

Ce groupe travaillera pendant autant de temps que nécessaire.

MANAL ISMAIL : Bien, alors simplement pour signaler des intérêts potentiels une fois que j'aurai fini avec d'autres travaux de bénévolat.

PATRIK FALTSTROM: On vous remercie Manal de continuer d'apporter votre temps à notre travail. On l'apprécie énormément.

---

Les noms peuvent être sur la liste ou ne pas y être. Le secrétariat me demande si on devrait ajouter votre nom, et j'ai dit oui. C'est noté de toute façon que vous n'avez pas le temps en ce moment parce que vous avez d'autres engagements.

Alissa ?

ALISSA COOPER :

Merci.

Je vais diffuser la version finale de ce document sur la liste de diffusion.

Voyons maintenant l'ordre du jour pour demain. Ça s'agrandit un peu. Pour demain, voici l'ordre du jour qui avait été diffusé auparavant sans savoir nécessairement quel serait le résultat des discussions d'aujourd'hui. Je pense qu'on a deux actions à suivre pour demain, des questions auxquelles il faudra répondre. D'une part la discussion avec la communauté des marques commerciales et des noms de domaines IANA, et la discussion d'une réponse préliminaire à la lettre de la NTIA.

En ce qui concerne les deux créneaux qu'on a réservés aux questions qui pourraient surgir, je ne suis pas sûre que l'on ait besoin de tant de temps. Surtout pour ce qui est de la question de la NTIA. Je pense que ce sera plus simple. Peut-être qu'on pourrait raccourcir un peu les délais du matin pour que les personnes qui vont assister à la réunion du CCWG aient la possibilité d'y assister l'après-midi au moment de prendre des discussions. Ils seront là-bas le matin aussi si je me

---

m'abuse. Mais on essayera de pouvoir servir leurs besoins autant que possible et peut-être que la semaine prochaine et le weekend prochain on pourrait continuer de travailler. On pourrait peut-être ne pas être là pour cette partie-là sans avoir à rater le reste des discussions.

Kavouss ?

KAVOUSS ARASTEH:

J'aime bien ce point de la sensibilisation qui a été discuté au sein du CCWG au moment de recevoir une réponse, et on a reçu entre 45 et 48 réponses. En réalité, il y avait 54 réponses, mais il y avait des réponses qui étaient doubles. Une personne par exemple qui répondait depuis deux domaines différents, et il y avait un manque de réponses d'autres domaines aussi.

Alors ce que je voudrais savoir, c'est qu'est-ce que vous prévoyez de faire pour assurer la sensibilisation. Quelles sont les procédures que vous comptez suivre ? Quelles sont les mesures que vous comptez adopter ? Quelles sont les méthodologies pour assurer cette sensibilisation ?

Merci.

ALISSA COOPER :

Eh oui, c'est ça la question. C'est une question à discuter demain sans doute.

On se revoit donc demain à 9h. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]